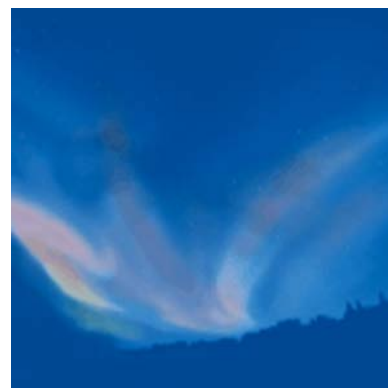


N° 89-642-X au catalogue — N° 007
ISSN 1923-3094
ISBN 978-1-100-98202-1

Document analytique

Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones de l'Alberta



par Brigitte Chavez, Camille Bouchard-Coulombe et Jean-François Lepage

Division de la statistique sociale et autochtone
Immeuble Jean Talon, 7^e étage, 170 promenade Pré Tunney
Ottawa, Ontario K1A 0T6



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 89-642-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones de l'Alberta

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2011

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Novembre 2011

N° 89-642-X n° 007 au catalogue

ISSN 1923-3094

ISBN 978-1-100-98202-1

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Information pour l'utilisateur

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^S valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Remerciements

Cette étude a été rendue possible grâce à la collaboration et au soutien financier du Secrétariat des langues officielles de Patrimoine canadien, de Ressources humaines et développement des compétences Canada et du ministère de la Justice Canada. Les auteurs tiennent à remercier tout particulièrement Julie Bertrand de la section des statistiques linguistiques de Statistique Canada pour son soutien technique, son professionnalisme et sa participation active à ce projet. De même, des remerciements sont également adressés à Suzanne Belair, Mathieu Charron, René Houle, Michèle Lanoue, Claire Larocque, Elise Mennie, Evan Nip, Lucie Parisien, Daniel Pereira et Denis Theriault de la Division des statistiques sociales et autochtones pour leur collaboration indispensable à la finalisation de ce projet. Finalement, les auteurs tiennent à remercier Jean-Pierre Corbeil, pour ses suggestions et ses commentaires judicieux lors de la révision de versions antérieures de ce document.

Table des matières

Introduction	7
Section 1 Définitions de la population de langue française de l'Alberta	8
Sources de données	10
Section 2 Évolution de la population selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée	11
2.1 Évolution de la population selon la langue maternelle	11
2.2 Évolution de la population selon la première langue officielle parlée	13
2.3 Répartition géographique de la population dont le français est la première langue officielle parlée	14
2.4 Proportion relative au sein des municipalités de résidence et indice de concentration géographique	15
Section 3 Les facteurs d'évolution de la population de langue maternelle française	17
3.1 Fécondité	17
3.2 Transmission de la langue maternelle et effet de l'exogamie	18
3.3 La structure par âge	21
3.4 Les transferts linguistiques ou la mobilité linguistique intragénérationnelle	24
3.5 Usage du français dans la sphère publique	30
3.6 Connaissance du français	31
3.7 Migration (mouvements migratoires interprovinciaux et internationaux)	34
3.7.1 Lieu de naissance	34
3.7.2 Immigration internationale	35
3.7.3 Migration interprovinciale	37
Section 4 Quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire	41
4.1 La santé	41
4.2 La justice	42
4.3 L'éducation	44
4.3.2 Chez les adultes	47
4.4 Médias, arts et culture	51
4.5 Vie communautaire	52
4.6 Caractéristiques de l'emploi et du revenu	53
4.6.1 Utilisation de la langue française au travail selon le secteur d'industrie	56
4.6.2 Écarts différentiels de revenu	57
Section 5 Vitalité subjective	61
Conclusion	62
Cartes géographiques	66

Annexe A	69
Annexe B	76
Annexe C	77
Annexe D	78
Références	79

Introduction

Réalisé grâce au soutien financier du Secrétariat des langues officielles de Patrimoine canadien, de Ressources Humaines et Développement des Compétences Canada (RHDC) ainsi que du ministère de la Justice Canada, ce portrait de la population de langue française de l'Alberta est le septième d'une série de portraits démographiques des minorités de langue officielle au Canada rédigés par la Section des statistiques linguistiques de Statistique Canada.

Cette étude brosse un portrait statistique général de la minorité de langue officielle de l'Alberta en s'appuyant sur des données de recensements de la population ainsi que sur celles de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle au Canada menée en 2006. Le but d'un tel portrait est de présenter un ensemble de caractéristiques, de comportements et de perceptions de la population de langue officielle minoritaire en mettant en évidence les possibilités d'analyse que recèlent les données.

Le présent document ne se veut ni un simple assemblage de tableaux ni une étude approfondie de la dynamique démographique de la population de langue française en Alberta. Il présente une information diversifiée sur un ensemble de thèmes et de problématiques qui revêtent un intérêt pour les minorités de langue officielle et pour quiconque s'intéresse à la situation passée, actuelle et future des populations de langue officielle en situation minoritaire au Canada.

La première section de ce portrait démographique porte sur le choix des critères de définition de la population de langue française en Alberta qui seront utilisés aux fins de ce document ainsi que sur une brève description des sources de données utilisées.

La seconde section présente différentes informations qui rendent compte de l'évolution de la population de langue française ainsi que sur la répartition et la concentration de cette population sur le territoire albertain. Cette information est accompagnée d'une série de cartes géographiques présentée en annexe et d'un tableau détaillé sur l'effectif, le poids relatif et la répartition de la population de langue française en Alberta.

La troisième section de ce portrait porte sur les principaux facteurs qui influent sur l'évolution de la population de langue française dans cette province ou qui en résultent, soit la fécondité, la transmission de la langue maternelle et l'effet de l'exogamie, la structure par âge, la mobilité linguistique intragénérationnelle, la migration interprovinciale et internationale. De plus, on y présente de l'information sur l'usage du français dans la sphère publique et sur l'évolution de la capacité de soutenir une conversation selon le groupe de langue maternelle.

La quatrième section porte sur quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire tels qu'identifiés dans la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir*¹ soit la santé, la justice, l'éducation et les médias, les arts et la culture. Nous y présentons également des statistiques sur la participation communautaire, les caractéristiques de l'emploi et du revenu ainsi que sur l'utilisation du français au travail.

Finalement, la dernière section de ce portrait présente des statistiques sur l'appartenance identitaire des francophones et leurs perceptions à l'égard de la présence du français dans leur communauté, de l'offre de services en français de la part du gouvernement fédéral, du respect des droits linguistiques ainsi qu'à l'égard du fait que des gens travaillent au développement de la communauté francophone.

1. Pour faire référence à cette stratégie du gouvernement fédéral en matière de langue officielle, l'expression « Feuille de route » sera utilisée tout au long de ce rapport.

Section 1 Définitions de la population de langue française de l'Alberta

Ce portrait statistique de la minorité de langue officielle de l'Alberta présente de l'information tirée des variables du recensement canadien, lequel, jusqu'en 2006, comprend pas moins de six questions ou sous-questions qui fournissent de l'information sur les langues officielles, soit la connaissance des langues officielles, la langue parlée le plus souvent à la maison, les autres langues parlées régulièrement à la maison, la langue maternelle, la langue utilisée le plus souvent au travail et les autres langues utilisées régulièrement au travail.

Comment définit-on le groupe de langue officielle minoritaire en Alberta? Comment définit-on un francophone? En fait, il n'existe pas de définition canonique. Pour des raisons historiques, Statistique Canada a généralement utilisé le critère de la langue maternelle, soit la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise au moment du recensement. Les statistiques fondées sur la langue maternelle ont l'avantage d'être approximativement comparables depuis plus d'un demi-siècle.

D'autres critères sont également utilisés et rendent possible des définitions qui sont tantôt plus inclusives tantôt plus restreintes des personnes de langue française. Ainsi, on peut se demander si la définition de la population francophone en Alberta correspond aux quelque 65 000 personnes qui ont déclaré le français comme langue maternelle lors du Recensement de 2006², aux 63 000 personnes ayant cette langue comme première langue officielle parlée³, ou encore aux 57 000 personnes⁴ parlant le français soit le plus souvent (24 000) soit régulièrement (33 000) à la maison. Ou encore doit-on considérer une définition large qui inclurait l'ensemble des quelque 225 000 locuteurs du français, voire plus si l'on ajoute les jeunes enfants qui ne parlent pas le français, mais dont au moins l'un des parents en est un locuteur maternel? Ce ne sont là que quelques exemples de variables pouvant être utilisées pour définir les groupes linguistiques⁵.

En outre, dans le choix d'une stratégie d'estimation d'un groupe linguistique, il importe de prendre en compte au moins deux options principales. D'une part, si l'objectif consiste à énumérer la population en considérant tous les groupes linguistiques sur un même pied d'égalité, c'est-à-dire en les traitant d'une manière symétrique et en formant des catégories mutuellement exclusives pour les estimer (par ex. français, anglais, autres), cela implique une répartition convenable des réponses multiples. Dans un tel cas, la population de langue maternelle française de l'Alberta s'établirait à près de 65 000 personnes. D'autre part, si l'objectif est de centrer l'attention sur un seul groupe linguistique (par ex. les francophones), cela permet d'élargir les critères d'appartenance sans se préoccuper des chevauchements implicites entre les groupes linguistiques. Dans ce cas-ci, le nombre de personnes de langue maternelle française en Alberta atteindrait plus de 68 000.

Dans le présent portrait statistique sur les francophones de l'Alberta, on fera surtout usage de deux critères soit ceux de langue maternelle et de première langue officielle parlée. Ce dernier critère est maintenant de plus en plus utilisé comme critère de définition des groupes linguistiques dans les travaux portant sur les minorités de langue officielle. En effet, les mutations qu'a connues au fil des ans la composition de la population canadienne tendent à entraîner une redéfinition ou un élargissement de la notion de groupe ou de communauté francophone dans la mesure où un nombre significatif de personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais font tout de même une utilisation prédominante ou courante du français dans leur quotidien.

La création de la notion de « première langue officielle parlée » découle d'un certain nombre de considérations. D'une part, la poussée importante de l'immigration au Canada depuis le milieu des années 1980 a eu pour effet d'augmenter l'importance de la population ayant une tierce langue maternelle (20 % en 2006), soit les personnes souvent désignées par le terme d'« allophones ».

2. Le nombre est de 68 435 si l'on inclut toutes les réponses uniques ou multiples où il est fait mention du français (voir le tableau 3.7).

3. Inclut les réponses uniques et la moitié des réponses français et anglais.

4. Cet effectif inclut toutes les réponses uniques ou multiples où il est fait mention du français.

5. Pour ne mentionner que cet exemple, notons qu'en juin 2009, le gouvernement ontarien adoptait une nouvelle définition inclusive de la population francophone (DIF) (auparavant définie selon le critère de la langue maternelle). Cette définition est assez similaire à celle fondée sur la première langue officielle parlée à la différence qu'elle inclut également les personnes de langue maternelle française qui comprennent le français, mais ne peuvent plus soutenir une conversation dans cette langue.

Dans la mesure où un allophone ne peut devenir francophone par la langue maternelle, mais qu'il peut le devenir en adoptant le français le plus souvent à la maison ou dans la sphère publique, on en vient donc à s'interroger sur la façon de désigner la première langue officielle des individus ou, plus spécifiquement, sur le mode de répartition des allophones entre le français et l'anglais en fonction de la connaissance déclarée de l'une et/ou l'autre des langues officielles.

C'est ce type d'interrogation qui a conduit à définir différentes variantes de la notion de première langue officielle parlée (Statistique Canada, 1989). Cette notion fait notamment écho à l'esprit de la nouvelle mouture de la *Loi sur les langues officielles* (1988) qui précise, à l'article 32 (2), que le gouvernement peut tenir compte « de la population de la minorité francophone ou anglophone de la région desservie, de la spécificité de cette minorité et de la proportion que celle-ci représente par rapport à la population totale de cette région ».

La notion de première langue officielle a été choisie par le gouvernement fédéral en décembre 1991 dans le Règlement sur les langues officielles – *Communications avec le public et prestation de services*. À l'article 2 du Règlement, on y décrit la méthode utilisée pour déterminer « la première langue officielle parlée », soit la première des deux variantes présentées par Statistique Canada (1989), méthode qui tient compte successivement des réponses aux questions sur la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison. La variable « première langue officielle parlée » n'est donc pas une question de recensement, mais est plutôt dérivée de trois questions du module linguistique du recensement.

La notion de première langue officielle parlée (PLOP) permet de répartir la population canadienne entre les deux principaux groupes linguistiques du pays. Ainsi, au Canada, un peu plus de 97 % de la population a soit le français soit l'anglais comme première langue officielle parlée. La partie résiduelle est composée d'une part des personnes qui n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle ou langue d'usage principale à la maison, et qui ne peuvent soutenir une conversation dans l'une ou l'autre des deux langues officielles (1,6 %), d'autre part des personnes qui connaissent à la fois le français et l'anglais mais pour lesquelles il n'est pas possible d'attribuer une seule des deux langues officielles à partir des trois variables du recensement utilisées à cette fin (1,1 %).

À la différence de la population de langue maternelle française, la population francophone selon le critère de PLOP exclut la plupart des personnes dont le français est la langue maternelle, mais qui ne pouvaient soutenir une conversation en français au moment du recensement. En outre, elle comprend les personnes de tierce langue maternelle qui parlent le français le plus souvent à la maison, de même que celles qui, bien qu'ayant une tierce langue comme principale langue d'usage au foyer, peuvent également soutenir une conversation en français, mais non en anglais. Elle comprend également la moitié de l'effectif des personnes pouvant soutenir une conversation en français et en anglais et qui parlent une tierce langue ou les deux langues officielles le plus souvent à la maison.

Le présent rapport brosera un portrait statistique des francophones de l'Alberta en utilisant principalement le critère de PLOP, mais également, lorsque pertinent, l'information portant sur la langue maternelle⁶. Tout comme le propose le Secrétariat du Conseil du trésor, la population francophone de l'Alberta désignera ici les personnes n'ayant que le français comme première langue officielle parlée, ou la minorité francophone, et la moitié des personnes ayant à la fois le français et l'anglais comme PLOP, c'est-à-dire les personnes pour qui il n'est pas possible d'attribuer seulement le français ou seulement l'anglais en se fondant sur les réponses aux trois variables précitées.

6. Dans ce rapport, on utilisera sans distinction les termes « francophones », « de langue française », « d'expression française » ou « Franco-Albertains ». Sauf dans le cas où l'on parlera spécifiquement des francophones selon le critère de la langue maternelle, le présent document utilise celui de première langue officielle parlée pour désigner la population francophone ou de langue française. En ce sens, la population cible de ce document diffère légèrement de celle du rapport sur les premiers résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle – 2006 (Corbeil, Grenier et Lafrenière, 2007).

Sources de données

Ce portrait de la population de langue française en Alberta présente de l'information tirée des recensements canadiens de 1951 à 2006 et de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO)⁷ menée en 2006 par Statistique Canada.

Recensement : Les données du recensement présentées dans ce rapport sont tirées du questionnaire complet du recensement complété par 20 % des ménages et comprenant 61 questions, dont 7 questions linguistiques.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) : Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon. Les répondants de l'EVMLO ont été sélectionnés à partir de l'échantillon de personnes ayant rempli le questionnaire complet au Recensement de 2006.

L'enquête porte sur les minorités de langue officielle du Canada, soit les personnes de langue française à l'extérieur du Québec et celles de langue anglaise au Québec. Les données permettent d'approfondir la compréhension de la situation actuelle des individus appartenant à ces groupes sur des sujets aussi variés que l'enseignement dans la langue de la minorité ou l'accès à différents services dans la langue de la minorité (notamment le secteur de la santé), sur les pratiques linguistiques dans les activités quotidiennes à la maison et à l'extérieur de la maison ainsi que sur des questions d'appartenance identitaire.

7. Pour toute information concernant l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, nous invitons le lecteur à consulter le site de Statistique Canada à l'adresse suivante : http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5099&lang=fr&db=imdb&dbq=f&adm=8&dis=2.

Section 2 Évolution de la population selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée

2.1 Évolution de la population selon la langue maternelle

La population de langue maternelle française de l'Alberta s'est accrue de 89 % entre 1951 et 2006, passant de 34 200 à 64 800 personnes (voir le tableau 2.1). L'effectif de cette population a toutefois diminué entre 1981 et 1996. L'accroissement de la taille de la population francophone au cours de la période 1951 à 2006 a été beaucoup plus faible que celui de la population de chacun des deux autres groupes linguistiques. De fait, la population de langue maternelle anglaise a quadruplé (un accroissement de 300 %) pour atteindre 2 593 400 en 2006 alors que celle de tierce langue maternelle a plus que doublé (une augmentation de 133 %), totalisant 598 200 personnes en 2006 comparativement à 256 900 en 1951.

Tableau 2.1
Population selon la langue maternelle, Alberta, 1951 à 2006

Année	Langue maternelle						
	Total	Français		Anglais		Autres langues	
	nombre	nombre	%	nombre	%	nombre	%
1951	939 500	34 195	3,6	648 415	69,0	256 890	27,3
1961	1 331 945	42 275	3,2	962 320	72,2	327 350	24,6
1971	1 627 875	46 750	2,9	1 262 840	77,6	318 285	19,5
1981	2 213 640	60 605	2,7	1 800 870	81,4	352 165	15,9
1991	2 519 185	56 730	2,3	2 045 905	81,2	416 550	16,5
1996	2 669 195	55 290	2,0	2 175 755	81,5	438 145	16,4
2001	2 941 150	62 240	2,1	2 395 770	81,5	483 135	16,4
2006	3 256 360	64 750	2,0	2 593 395	79,6	598 210	18,4

Nota :

À l'exception des recensements de 1951 à 1971, les réponses multiples ont été réparties également entre les trois grands groupes linguistiques. Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

Le tableau 2.2 permet de rendre compte du taux annuel moyen d'accroissement de la population de chacun des groupes de langue maternelle. Depuis 1951, on y observe que, à l'exception du lustre 1996-2001, le taux d'accroissement de la population de langue française a été plus faible que celui de la population anglophone. De plus, on y constate que les taux annuels moyens d'accroissement de la population francophone et anglophone ont diminué entre les lustres 1951 à 1961 et 2001 à 2006, passant de 2,4 % à 0,8 % et de 4,8 % à 1,7 % respectivement. En revanche, le taux d'accroissement annuel de la population de tierce langue maternelle a augmenté, passant de 2,7 % (1951 à 1961) à 4,8 % (2001 à 2006), ce qui témoigne de la croissance de l'immigration internationale.

Tableau 2.2
Taux annuel moyen d'accroissement de la population selon la langue maternelle,
Alberta, 1951 à 2006

Période	Langue maternelle		
	Français	Anglais	Autres langues
pourcentage			
1951 à 1961	2,36	4,84	2,74
1961 à 1971	1,06	3,12	-0,28
1971 à 1981	2,96	4,26	1,06
1981 à 1991	-0,64	1,36	1,83
1991 à 1996	-0,51	1,27	1,04
1996 à 2001	2,51	2,02	2,05
2001 à 2006	0,81	1,65	4,76

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

La population de langue maternelle française à l'extérieur du Québec réside principalement dans deux provinces qui y sont limitrophes. À elles seules, les provinces de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick comptaient en effet 76 % de l'ensemble des francophones résidant à l'extérieur du Québec en 2006. Cette même année, les francophones de l'Alberta représentaient 6,6 % de l'ensemble de la population de langue maternelle française à l'extérieur du Québec, soit une légère hausse comparativement à 1951, alors que cette proportion se situait à 4,7 % (voir le tableau 2.3). Par ailleurs, les francophones composaient 2,0 % de l'ensemble de la population de l'Alberta en 2006. Chez la population de langue maternelle anglaise et celle de tierce langue maternelle, ces proportions sont de 79,6 % et 18,4 % respectivement (voir le tableau 2.1).

Tableau 2.3
Effectif et proportion de Franco-Albertains au sein de l'ensemble des francophones à
l'extérieur du Québec, 1951 à 2006

Année	Langue maternelle française		Proportion de francophones de l'Alberta
	Alberta	Canada moins le Québec	
		nombre	pourcentage
1951	34 200	721 820	4,7
1961	42 275	853 465	5,0
1971	46 750	926 295	5,0
1981	60 605	923 605	6,6
1991	56 730	976 415	5,8
1996	55 290	970 205	5,7
2001	62 240	980 270	6,3
2006	64 745	975 390	6,6

Nota :

Le terme francophone se réfère à la langue maternelle. À l'exception des recensements de 1951 à 1971, les réponses multiples ont été réparties également entre les trois grands groupes linguistiques.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

2.2 Évolution de la population selon la première langue officielle parlée

Tel que décrit à la section 1, le critère de première langue officielle parlée (PLOP) constitue une définition plus inclusive de la population francophone parce qu'il permet d'inclure les personnes de tierce langue maternelle dans la population francophone ou anglophone. La plupart des personnes de tierce langue maternelle sont généralement comptabilisées dans le groupe de première langue officielle parlée majoritaire. Néanmoins, la population dont le français est la première langue officielle parlée est habituellement plus nombreuse que la population de langue maternelle française dans une province comme l'Ontario, par exemple, où la proportion de personnes de tierce langue maternelle est élevée. En Alberta, le recours au critère de première langue officielle parlée ne fait que très peu varier la population francophone, malgré la présence d'allophones. De fait, la part relative de la minorité francophone (selon la première langue officielle parlée) au sein de l'ensemble de la population de l'Alberta est de 1,9 % (62 790 personnes) (voir le tableau 2.4) et celle de la population ayant le français comme langue maternelle est de 2,0 % (64 750 personnes) (après redistribution égale des réponses multiples). On note par contre que la population de PLOP français s'établit à 58 575 si on exclut les 4 210 personnes qui sont de double première langue officielle parlée. Pour ce qui est de la population anglophone, sa part relative est de 79,6 % selon le critère de langue maternelle et de 96,7 % selon celui de PLOP, ce qui témoigne d'une forte orientation historique des allophones vers l'anglais.

Tableau 2.4
Population selon la première langue officielle parlée, Alberta, 1971 à 2006

Année	Première langue officielle parlée											
	Total		Français		Anglais		Français et anglais		Ni français ni anglais		Minorité francophone ¹	
	nombre		nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
1971	1 627 875		47 300	2,9	1 560 210	95,8	2 375	0,1	17 990	1,1	48 485	3,0
1981	2 213 650		53 250	2,4	2 132 395	96,3	7 065	0,3	20 940	0,9	56 785	2,6
1991	2 519 180		50 565	2,0	2 433 560	96,6	5 430	0,2	29 635	1,2	53 280	2,1
1996	2 669 195		49 390	1,9	2 580 675	96,7	6 220	0,2	32 910	1,2	52 500	2,0
2001	2 941 150		55 645	1,9	2 848 785	96,9	6 355	0,2	30 365	1,0	58 825	2,0
2006	3 256 355		58 575	1,8	3 150 175	96,7	8 420	0,3	39 185	1,2	62 790	1,9

1. Total de la première langue officielle parlée (PLOP) français et de la moitié de la PLOP français et anglais.

Nota :

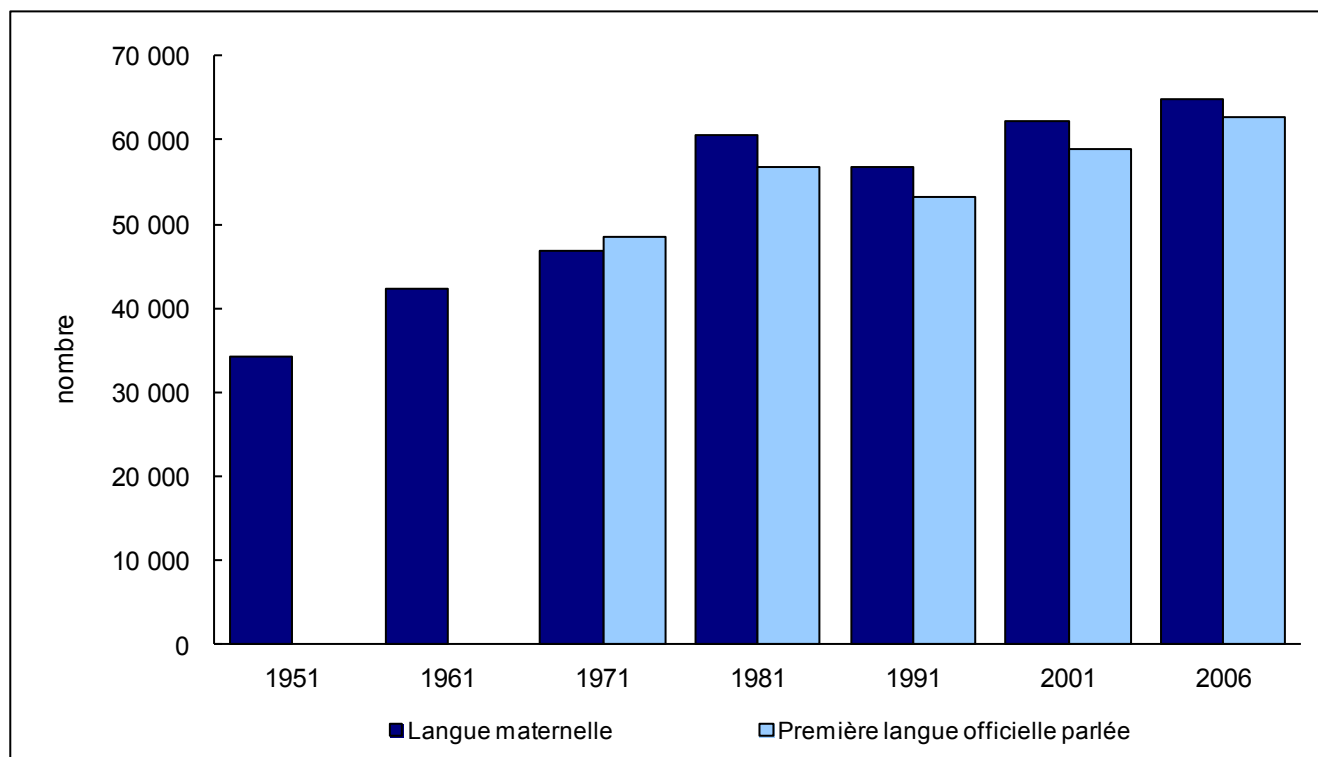
Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 à 2006.

À la lumière des résultats présentés au graphique 2.1, on constate qu'en 2006 l'effectif de la population de langue maternelle française est un peu plus important que celui de la population de la minorité francophone (selon la première langue officielle parlée), soit un écart de près de 2 000 personnes. Rappelons que lorsque la population de langue maternelle française est égale à la population dont le français est la première langue officielle parlée, cela signifie que l'intégration linguistique des personnes de tierce langue maternelle ne se fait pas au profit de la langue minoritaire. Lorsque la population de langue maternelle française est supérieure à celle de première langue officielle parlée, cela signifie qu'en plus de ne pas intégrer les personnes de tierce langue maternelle, certaines personnes de langue maternelle française connaissent l'anglais, mais ne connaissent plus le français suffisamment pour soutenir une conversation. Pour cette raison, ils sont inclus dans le groupe de première langue officielle parlée anglais.

Entre 1971 et 2006, on observe que l'écart entre l'effectif de la population de langue maternelle française et celui de la population ayant le français comme première langue officielle parlée varie peu. Le plus faible écart observé entre ces deux populations est de 1 735 en 1971 alors que le plus important est de 3 820 personnes en 1981. En 1971, l'effectif de la population de langue maternelle française était inférieur à celui de la population de PLOP français. Depuis 1981, toutefois, l'effectif de la population de langue maternelle française surpasse celui de PLOP français.

Graphique 2.1
Effectif de la population ayant le français comme langue maternelle et comme première langue officielle parlée, Alberta, 1951 à 2006



Nota :

Parce que la question sur la principale langue d'usage à la maison a été posée pour la première fois au Recensement de 1971, on ne peut dériver la variable première langue officielle parlée qu'à partir de 1971. À l'exception des recensements de 1951 à 1971, les réponses multiples ont été réparties également.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

2.3 Répartition géographique de la population dont le français est la première langue officielle parlée

La proportion de la minorité francophone au sein de l'ensemble de la population albertaine est de 1,9 %. Près de 7 Franco-Albertains sur 10 résident dans deux divisions de recensement (DR), soit la Division No. 6⁸ (30 % des francophones de la province ou 19 125 personnes) et la Division No. 11⁹ (36 % des francophones de la province ou 22 805 personnes) (voir l'annexe A). On retrouve en outre plus de la moitié des francophones de la province dans les villes de Calgary (27 %) et d'Edmonton (24 %).

8. La ville de Calgary se situe dans cette division de recensement.

9. La ville d'Edmonton se trouve dans cette division de recensement.

2.4 Proportion relative au sein des municipalités de résidence et indice de concentration géographique

Dans le cadre du présent portrait statistique, nous ne nous contenterons pas seulement de présenter de l'information agrégée pour l'ensemble des francophones de l'Alberta. Parce que les francophones ne sont pas répartis également entre les diverses unités géographiques et parce que la proportion qu'ils y représentent varie d'une division de recensement (DR) ou d'une subdivision de recensement (SDR) à l'autre au sein des régions, la présentation de statistiques qui tiennent compte de leur part relative au sein de leur municipalité de résidence se révèle être utile aux fins de la présente étude. En d'autres termes, la proportion que représentent les francophones au sein de leur municipalité peut influencer davantage sur leurs perceptions et leurs pratiques linguistiques que leur proportion au sein d'une plus grande région.

L'examen de la distribution des francophones en Alberta selon le poids relatif que leur groupe représente au sein des municipalités où ils résident (voir le tableau 2.5) révèle toutefois que la grande majorité (94 %) des francophones habitent dans une municipalité où ils représentent moins de 10 % de la population. De plus, 3 % des francophones de l'Alberta vivent dans une municipalité où leur poids relatif se situe entre 10 % et 29 %, et 2 % d'entre eux résident dans une municipalité où ils représentent entre 30 % et 49 % de la population. Dans l'ensemble de la province, près de 800 Franco-Albertains, soit à peine plus de 1 % des francophones de la province, vivent dans des municipalités où ils sont majoritaires.

Tableau 2.5
Effectif et proportion de francophones selon leur poids relatif au sein de leur municipalité de résidence, Alberta, 2006

Poids relatif dans la municipalité	Francophone	
	nombre	pourcentage
0 à 9 %	58 830	93,8
10 à 29 %	1 910	3,0
30 à 49 %	1 195	1,9
50 à 69 %	785	1,3
70 % et plus
Total	62 725	100,0

Nota :

Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée. Le nombre total de personnes dont la première langue officielle parlée est le français est légèrement différent du nombre obtenu dans d'autres tableaux présentés dans ce portrait. Cet écart résulte de l'arrondissement aléatoire et du mode de répartition aléatoire de la catégorie « français-anglais ».

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Le tableau A qui figure à l'annexe A ainsi que les cartes géographiques qui le précèdent présentent le poids relatif de la population francophone au sein de chacune des divisions de recensement et de certaines subdivisions qui en font partie en 2006.

L'information portant sur la proportion que représentent les francophones au sein de leur municipalité de résidence est très utile dans l'analyse des perceptions et des comportements langagiers des francophones. Cependant, les tailles des municipalités sont variées et, dans le cas des agglomérations urbaines, par exemple, cette information ne permet pas de savoir si les francophones sont répartis un peu partout à travers l'ensemble du territoire de la municipalité ou s'ils sont concentrés dans certains secteurs spécifiques.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les francophones résident dans des régions spécifiques, à l'intérieur desquelles leur proportion au sein des municipalités est variable. Il est aussi utile de distinguer les municipalités au sein desquelles les francophones sont concentrés sur une partie du territoire de celles où ils ne forment aucune concentration particulière. Pour ce faire, nous présentons ici la répartition des francophones sur le territoire à l'aide d'un indice de concentration¹⁰ (voir le tableau 2.6). La concentration d'un groupe linguistique sur un territoire donné, tout comme le poids relatif de ce groupe, aura une influence sur les pratiques linguistiques potentielles de ses membres.

Tableau 2.6
Répartition des francophones selon la région de résidence et l'indice de concentration au sein de leur municipalité, Alberta, 2006

Concentration au sein de la municipalité	pourcentage
Faible	87,3
Moyenne	9,7
Forte	3,0
Total	100,0

Nota :

Le terme francophone se réfère au total de la première langue officielle parlée (PLOP) français et la moitié de la PLOP français et anglais.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Le tableau 2.6 nous indique que la forte majorité (87 %) des Franco-Albertains sont faiblement concentrés au sein de leur municipalité de résidence alors que près de 10 % sont moyennement concentrés et 3 % sont fortement concentrés sur le territoire de leur municipalité.

10. Se référer à l'annexe D pour une description de l'indice de concentration et du concept de l'aire de diffusion.

Section 3 Les facteurs d'évolution de la population de langue maternelle française

L'évolution des groupes linguistiques dans une province ou une région donnée dépend de l'effet combiné des facteurs de l'accroissement naturel que sont la fécondité et la mortalité d'une part et ceux de la migration interne et internationale d'autre part. S'y ajoute la composante de la continuité linguistique intergénérationnelle, c'est-à-dire la transmission de la langue maternelle de la mère aux enfants¹¹. Un autre facteur sera également présenté dans cette section, soit celui de la continuité linguistique intragénérationnelle ou, son pendant, le transfert ou la substitution linguistique. Ce dernier, bien que n'influant pas directement sur l'évolution d'un groupe linguistique à court terme peut néanmoins avoir une influence importante à long terme dans la mesure où la langue d'usage prédominante au foyer est généralement celle qui est transmise aux enfants.

Dans la présente section, une bonne partie de l'information présentée portera sur le groupe de langue maternelle française en Alberta. Toutefois, dans certains cas, ceux de la migration interprovinciale et de l'immigration internationale notamment, l'analyse portera également sur la population dont le français est la première langue officielle parlée.

3.1 Fécondité

Durant la première moitié du XX^e siècle, au Canada, les différences de fécondité entre les groupes linguistiques ont permis d'expliquer en partie la croissance ou le maintien de la population de certains groupes par rapport à d'autres. Dans l'Alberta des années 1950 et 1960, les femmes francophones affichaient une fécondité supérieure à celle des femmes anglophones ou allophones. Cette forte fécondité des francophones permettait ainsi de compenser en partie les effets de l'immigration internationale dans la mesure où cette dernière favorisait la croissance de la population de langue maternelle anglaise.

Les données tirées des recensements indiquent que l'indice synthétique de fécondité des femmes francophones a diminué de façon importante, si bien que sur une période de seulement 20 ans (1956 et 1961 à 1971 et 1976), le nombre moyen d'enfants par femme est passé de 5,04 à 2,05 (voir le tableau 3.1). La baisse de fécondité a également touché les femmes de langue maternelle anglaise, bien qu'elle fût moins radicale, passant de 4,06 à 1,98 au cours de la même période. Au cours des lustres suivants, on a observé une convergence des tendances de fécondité des femmes francophones et anglophones de l'Alberta, de sorte que pendant la période de 2001-2006, les indices synthétiques de fécondité étaient presque identiques, soit de 1,57 et 1,67 respectivement.

Les démographes établissent que, dans les conditions actuelles de faible mortalité, le seuil de remplacement des générations correspond à un indice de 2,1, c'est-à-dire de 2 100 enfants pour 1 000 femmes. On notera au tableau 3.1 que le niveau de fécondité des francophones et des anglophones est passé sous ce seuil de remplacement dès le lustre 1971 à 1976 alors que chez les femmes de tierce langue maternelle ce phénomène s'est produit bien plus tard, soit au cours du lustre 1986 à 1991.

Depuis le lustre 1971 à 1976, l'indice synthétique de fécondité des femmes de tierce langue maternelle est supérieur à celui de leurs homologues francophones. À cet égard, il convient cependant d'être prudent lorsqu'on examine l'incidence d'un indice de fécondité plus élevé chez les femmes de tierce langue maternelle. Ce phénomène ne se traduit pas nécessairement par un accroissement de la population de ce groupe par rapport aux autres. Comme nous le verrons plus loin, la transmission d'une tierce langue maternelle aux enfants, généralement la langue majoritaire du milieu de vie, est un phénomène non négligeable.

11. La transmission d'une langue se fait aussi bien entendu des pères aux enfants, mais c'est habituellement celle de la mère qui prédomine.

Tableau 3.1
Indice synthétique de fécondité selon la langue maternelle, Alberta, 1956 à 2006

Période quinquennale	Enfants par femme			
	Toutes langues	Français	Anglais	Autres langues
		nombre		
1956 à 1961	4,11	5,04	4,06	4,05
1961 à 1966	3,73	4,57	3,62	3,86
1966 à 1971	2,73	3,19	2,58	3,06
1971 à 1976	2,07	2,05	1,98	2,47
1976 à 1981	1,85	1,77	1,77	2,34
1981 à 1986	1,85	1,81	1,78	2,32
1986 à 1991	1,83	1,74	1,80	1,99
1991 à 1996	1,78	1,75	1,76	1,93
1996 à 2001	1,68	1,66	1,64	1,86
2001 à 2006	1,71	1,57	1,67	1,91

Nota : La méthode de calcul de l'indice de fécondité est tirée de Lachapelle (1988).

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1956 à 2006.

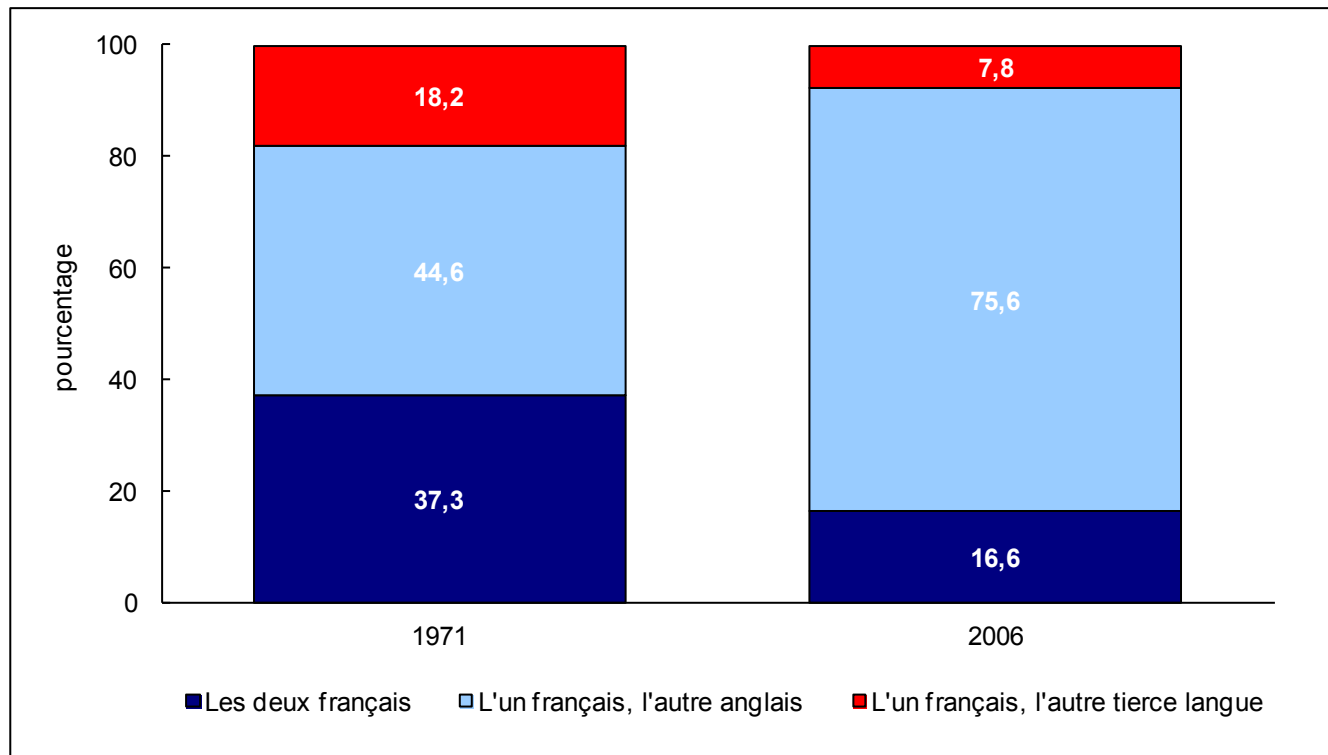
3.2 Transmission de la langue maternelle et effet de l'exogamie

Bien que l'indice synthétique de fécondité fournisse un renseignement utile sur le nombre de naissances au sein des différents groupes de langue maternelle, celui-ci ne fournit aucune information sur la langue maternelle transmise aux enfants. On sait en effet que la tendance à transmettre une langue à ses enfants varie en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont l'un des plus importants est la concentration géographique de la population constituant un groupe linguistique donné. Ce facteur de concentration géographique influe également sur la propension à vivre au sein d'un couple exogame, c'est-à-dire un couple dont les conjoints¹² n'ont pas la même langue maternelle. En outre, plus faible est la concentration géographique ou le poids relatif d'un groupe linguistique au sein d'un milieu donné, plus faible sera la propension des parents à transmettre la langue minoritaire. En Alberta, la proportion d'enfants issus de couples constitués d'au moins un partenaire de langue maternelle française qui se sont vus transmettre le français comme langue maternelle au moment du Recensement de 2006 se situait à 23 %.

Entre 1971 et 2006, la proportion d'enfants issus d'une famille exogame français-anglais parmi l'ensemble des familles dont au moins un parent est de langue maternelle française a augmenté en Alberta, passant de 45 % à 76 %. À l'opposé, la part des enfants vivant au sein d'une famille endogame dont les deux parents ont le français comme langue maternelle et celle dont les parents forment un couple exogame français-tierce langue ont substantiellement diminué, passant de 37 % et 18 % en 1971, à 17 % et 8 % en 2006, respectivement (voir le graphique 3.1).

12. Le terme « conjoint » inclut les personnes légalement mariées ainsi que celles vivant en union de fait.

Graphique 3.1
Proportion d'enfants de moins de 18 ans vivant au sein d'une famille dont au moins un parent est de langue maternelle française, selon la langue maternelle des parents, Alberta, 1971 et 2006



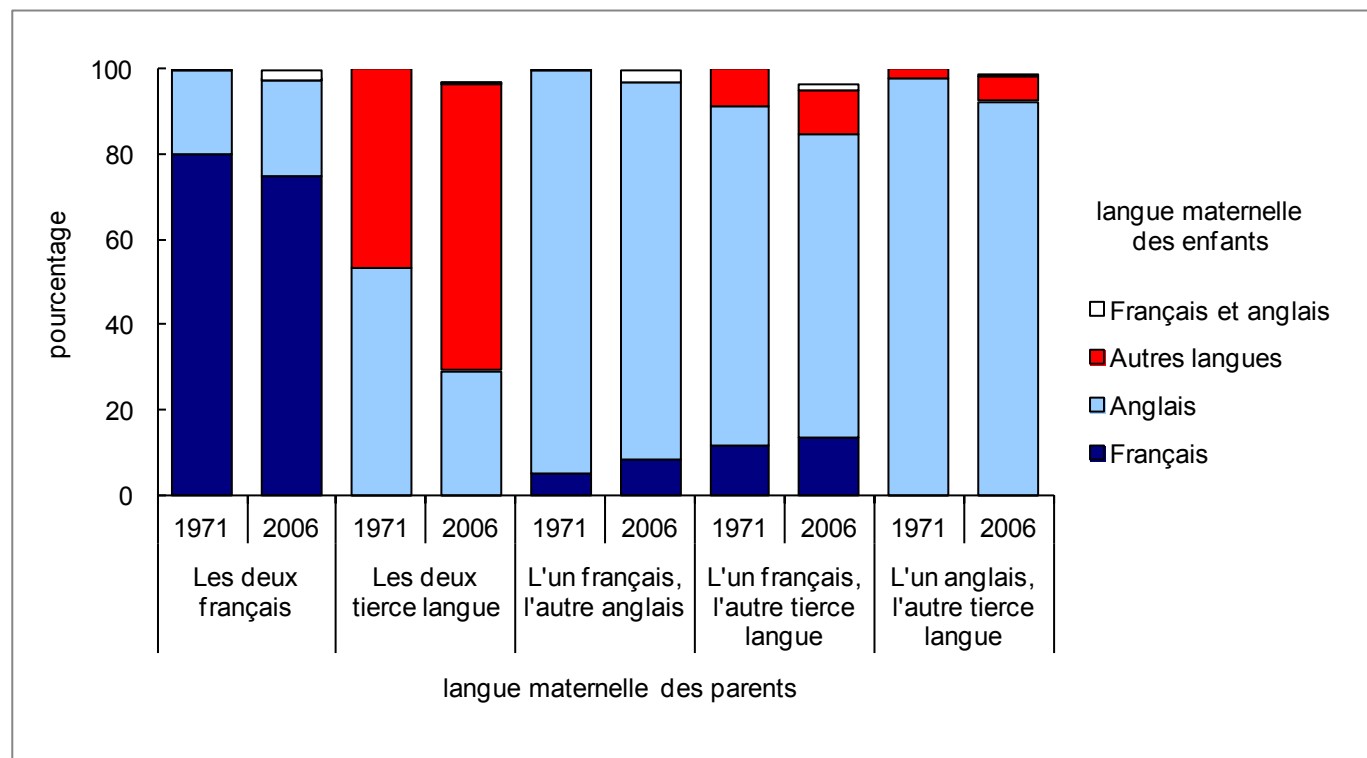
Nota :

Pour 2006, les réponses multiples ont été également réparties entre les groupes linguistiques. La base de données du Recensement de 1971 ne comprend pas de réponses multiples.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

En raison de l'augmentation de la proportion de couples exogames français-anglais entre 1971 et 2006, on pourrait s'attendre à observer une baisse du taux de transmission de la langue minoritaire (en l'occurrence le français) aux enfants. Or, il est resté plutôt stable. Alors que les enfants de moins de 18 ans issus de couples exogames français-anglais s'étaient vus transmettre le français comme langue maternelle dans une proportion de 5 % en 1971, cette proportion est de 8 % en 2006 (voir le graphique 3.2). On observe également une légère augmentation de la transmission du français aux enfants issus de couples exogames français-tierce langue, de 12 % à 14 % au cours de la même période. Chez les couples endogames francophones, par contre la transmission du français aux enfants de moins de 18 ans a diminué, passant de 80 % en 1971 à 75 % en 2006.

Graphique 3.2
Langue maternelle des enfants de moins de 18 ans selon la langue maternelle des parents, Alberta, 1971 et 2006



Nota :

Pour 2006, seules les réponses uniques ont été utilisées pour les parents, alors que dans le cas des enfants seule la catégorie français et anglais a été considérée parmi les réponses multiples. La base de données du Recensement de 1971 ne comprend pas de réponses multiples.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

On observe entre 1971 et 2006 une augmentation du taux de transmission du français aux enfants issus de couples exogames français-anglais dont la mère est de langue maternelle française. Parmi les familles, dont le père est de langue maternelle française ce taux est toutefois resté stable. Ainsi, les données de recensement révèlent que le taux de transmission du français des mères de langue maternelle française à leurs enfants a fortement augmenté, de 5 % en 1971 à 18 % en 2006 alors que celui des pères de langue maternelle française a légèrement diminué de 6 % à 5 % respectivement.

Le tableau 3.2 rend compte du fait qu'entre 1971 et 2006, au sein des couples exogames avec un conjoint de langue maternelle française, la proportion de conjoints de langue maternelle autre que française qui peuvent soutenir une conversation en français et en anglais s'est accrue. Ainsi, l'augmentation de la transmission du français aux enfants vivant dans des familles exogames semble aller de pair avec une augmentation du bilinguisme français-anglais des conjoints non francophones. Cette augmentation touche particulièrement les conjoints de langue maternelle tierce en union avec une conjointe de langue maternelle française. Ces derniers affichaient un taux de bilinguisme français-anglais de 13 % en 1971 comparativement à 21 % en 2006, soit le taux de bilinguisme le plus élevé observé parmi tous les conjoints non francophones formant un couple exogame. Le niveau de connaissance du français par les conjoints et conjointes de langue maternelle anglaise et les conjointes de tierce langue vivant au sein de couples exogames avec un conjoint francophone a quant à lui connu une plus faible augmentation. Alors que le taux de bilinguisme des conjoints et des conjointes anglophones est passé, entre 1971 et 2006, de 11 % à 12 % et de 11 % à 15 %, respectivement; celui des conjointes allophones était de 10 % en 1971 et de 11 % en 2006.

Tableau 3.2
Proportion de conjoints de langue maternelle autre que français qui peuvent soutenir une conversation en français et en anglais selon la combinaison linguistique du couple, Alberta, 1971 et 2006

Combinaison linguistique du couple	1971	2006
	pourcentage	
Conjoint anglais et conjointe français	11,0	12,0
Conjoint français et conjointe anglais	10,5	14,6
Conjoint autre langue et conjointe français	12,8	20,8
Conjoint français et conjointe autre langue	9,6	11,4

Nota : Seules les réponses uniques ont été utilisées.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

Mentionnons en outre qu'en 2006, 6,8 % des conjointes de langue maternelle française qui vivaient avec un conjoint de langue anglaise parlaient français le plus souvent à la maison alors que c'est le cas de 4,4 % des conjoints de langue maternelle française qui vivaient avec une conjointe de langue anglaise. Trente-cinq ans plus tôt, soit en 1971, ces proportions étaient de 3,2 % dans les deux cas.

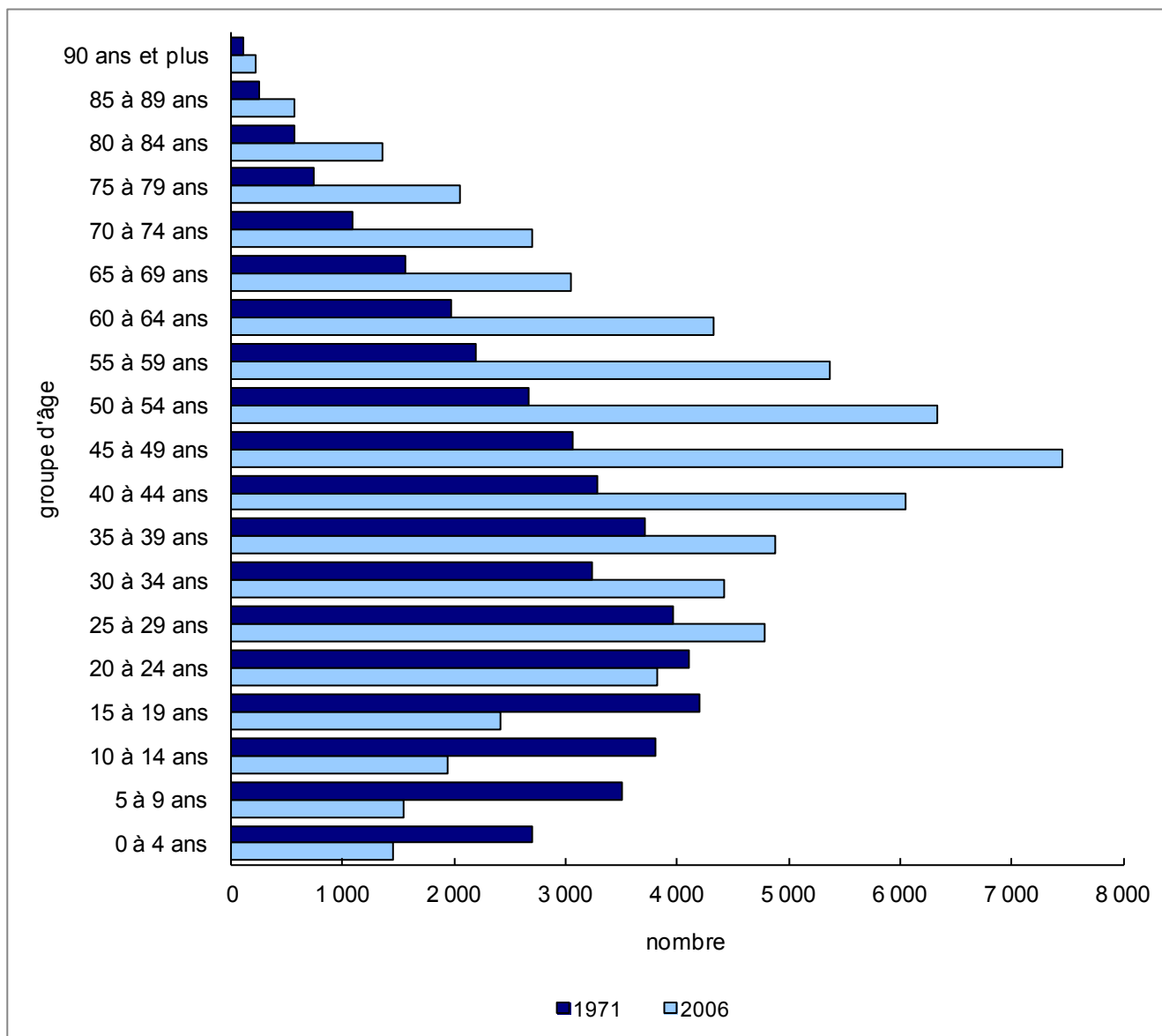
3.3 La structure par âge

L'examen de l'évolution de la structure par âge de la population francophone de l'Alberta est instructif dans la mesure où il permet de mettre au jour une partie de l'histoire démographique de cette population tout en fournissant une indication de son évolution future. Entre 1971 et 2006, cette évolution est essentiellement le résultat de la diminution de l'indice synthétique de fécondité des femmes francophones, d'un solde migratoire interprovincial positif de la population de langue maternelle française, d'une hausse de l'espérance de vie, et d'une hausse de l'immigration internationale. À tous ces phénomènes vient s'ajouter une faible transmission du français comme langue maternelle aux enfants. Rappelons en effet qu'au moment du Recensement de 2006, un peu plus d'un enfant de moins de 18 ans sur cinq issu de couples composés d'au moins un conjoint de langue maternelle française s'était vu transmettre le français comme langue maternelle.

Le graphique 3.3 permet de cerner l'évolution de la structure par âge de la population de langue maternelle française en Alberta. Nous avons déjà mentionné qu'entre 1971 et 2006, la population de ce groupe linguistique a connu une hausse de 39 % de son effectif, passant ainsi de 46 750 à 64 750 personnes. Néanmoins, ce ne sont pas toutes les cohortes qui ont bénéficié d'un accroissement de leurs effectifs. D'une part, les effectifs des cohortes âgées de moins de 25 ans ont connu des pertes en raison d'une baisse de la fécondité des femmes francophones, en partie due à un indice synthétique de fécondité inférieur au seuil de remplacement des générations. D'autre part, le nombre de personnes âgées de 30 ans ou plus est à la hausse en raison d'une migration importante de la population de langue maternelle française en provenance des autres provinces et territoires et de l'extérieur du pays. Une partie de l'augmentation de l'effectif des personnes âgées s'explique toutefois par le vieillissement de la population et de l'allongement de l'espérance de vie.

En 2006, le nombre d'enfants âgés de moins de 5 ans (1 455) était plus faible que le nombre d'adultes âgés de 25 à 29 ans (4 780), soit l'âge moyen de la fécondité, pour un rapport de 0,30. Par comparaison, en 1971 ce rapport était de 0,68 (soit 2 705 / 3 960). En outre, notons que sur le graphique 3.3 l'effectif de la génération des *baby-boomers* (nés entre 1946 et 1966), qui correspondait aux cohortes d'âges des 5 à 9 ans à 20 à 24 ans (15 615) en 1971, est beaucoup moins important que celui des cohortes âgées de 40 à 44 ans à 55 à 59 ans (25 215) 35 ans plus tard. Ces faits s'expliquent principalement par la migration de francophones vers l'Alberta en provenance d'autres provinces et territoires ou de l'extérieur du pays.

Graphique 3.3
Structure par âge de la population de langue maternelle française,
Alberta, 1971 et 2006



Nota : Les réponses multiples ont été réparties également.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

Toutes choses étant égales par ailleurs, le faible effectif des plus jeunes générations en 2006, couplé au fait qu'au cours des prochaines décennies plusieurs cohortes franchiront le cap des 65 ans, résultera en une structure par âge témoignant d'un vieillissement important de la population de langue maternelle française. Déjà en 2006, la proportion de la population francophone âgée de 65 ans et plus est 2 fois plus élevée que celle âgée de moins de 15 ans.

Le vieillissement de la population de langue maternelle française étant principalement le fait d'un faible taux de fécondité et d'un allongement progressif de l'espérance de vie, on peut présumer qu'il résulte également d'une non-transmission de la langue maternelle française aux enfants. Tel que mentionné plus haut, le taux de transmission intergénérationnelle du français, dans les familles composées de couples exogames français-anglais, est faible bien qu'il ait augmenté entre 1971 et 2006. (voir le graphique 3.2). C'est plutôt la transmission de l'anglais (89 %) aux enfants issus de ces couples exogames qui prévalait en 2006.

Prise dans son ensemble, la continuité linguistique intergénérationnelle n'a pas favorisé la population francophone au cours de cette période. Celle-ci se mesure en établissant le rapport du nombre d'enfants de langue maternelle française âgés de moins de 5 ans à celui du nombre d'enfants dont la mère est de langue maternelle française¹³. En Alberta, cet indice se situait à 0,42 en 2006, une baisse par rapport à 1971 alors qu'il était de 0,49. Notons qu'« un groupe linguistique ressort gagnant du processus de transmission de la langue maternelle lorsque l'indice est supérieur à 1. [...] À l'inverse, le bilan des déplacements est défavorable à une langue maternelle lorsque son indice est inférieur à 1 » (Lachapelle et Lepage, 2011 : page 91). Dans le cas de l'Alberta, la transmission intergénérationnelle reste défavorable à la population de langue maternelle française dans la mesure où cet indice de continuité intergénérationnelle est inférieur à 1¹⁴.

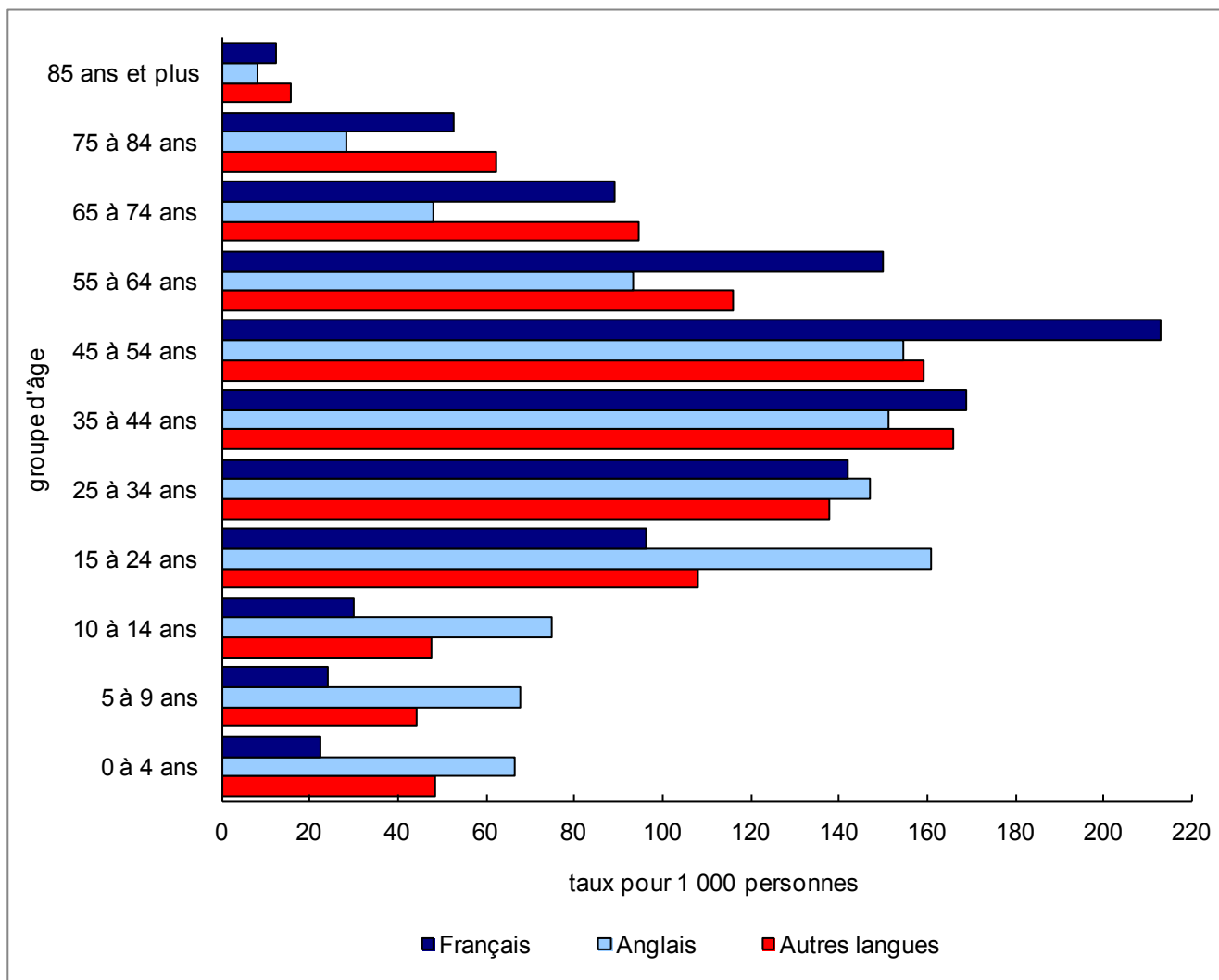
La forte baisse des naissances qu'a connue le groupe de langue maternelle française depuis 35 ans n'est pas unique à ce groupe linguistique. Le graphique 3.4 rend compte de la structure par âge des principaux groupes de langue maternelle en 2006. Bien que la part relative des cohortes de moins de 35 ans du groupe de langue maternelle anglaise soit plus importante que l'est celle des deux autres groupes, on constate que les effets d'un indice de fécondité inférieur au seuil de remplacement des générations sont également apparents chez les moins de 15 ans de ce groupe linguistique. Contrairement au groupe de langue maternelle française et tierce, le groupe anglophone bénéficie de l'apport de la mobilité linguistique intergénérationnelle des deux autres groupes.

Mentionnons en outre que la surreprésentation du groupe de langue maternelle française parmi les cohortes âgées de 35 à 64 ans est plus marquée chez ce groupe linguistique que chez les deux autres, et ce, en raison de la migration de nombreux travailleurs francophones en provenance de l'extérieur de la province.

13. Pour ce faire, les démographes considèrent généralement les enfants vivant dans une famille biparentale ou monoparentale dirigée par une femme, lesquels représentent plus de 97 % de l'ensemble des enfants de ce groupe d'âge.

14. Pour un examen approfondi de cette approche, se référer à Lachapelle et Lepage (2011).

Graphique 3.4
Structure par âge des populations de langue maternelle française, anglaise et autres,
Alberta, 2006 (taux pour 1 000)



Nota : Les réponses multiples ont été réparties également entre les groupes linguistiques.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

3.4 Les transferts linguistiques ou la mobilité linguistique intragénérationnelle

Les transferts linguistiques, aussi appelés substitutions linguistiques, désignent le phénomène suivant lequel la principale langue d'usage au foyer est différente de la langue maternelle des individus. Ce phénomène de mobilité linguistique n'a pas d'incidence directe sur l'évolution des groupes linguistiques définis selon la langue maternelle. Toutefois, dans la mesure où la langue qui domine au foyer est habituellement celle qui est transmise aux enfants, elle influe donc à long terme sur le devenir des groupes linguistiques. En outre, lorsque le critère utilisé pour la définition des groupes linguistiques est celui de la première langue officielle parlée, la langue parlée le plus souvent à la maison a une influence directe sur l'effectif du groupe francophone. Par exemple, selon ce critère, les personnes ayant une connaissance des deux langues officielles et qui ont soit le français et l'anglais, soit une tierce langue comme langue maternelle font partie du groupe de langue française s'ils parlent le français le plus souvent au foyer¹⁵.

15. Rappelons que les personnes de tierce langue maternelle qui ne connaissent que le français se voient attribuer le français en tant que première langue officielle parlée, peu importe qu'elles parlent ou non cette langue le plus souvent à la maison.

Au fil des recensements, on a pu constater une augmentation du taux de transferts linguistiques chez les personnes de langue maternelle française en Alberta. Ainsi, en 1971, environ 54 % des Albertains dont le français était la langue maternelle déclaraient parler une autre langue, essentiellement l'anglais, le plus souvent à la maison. Trente-cinq ans plus tard, 69 % des personnes de langue maternelle française déclaraient parler une autre langue que le français le plus souvent au foyer. Presque nulle chez les personnes de langue maternelle anglaise, la proportion de transferts linguistiques est restée stable, se situant à 0,6 % en 1971 et à 0,4 % en 2006. Chez les personnes de tierce langue maternelle, les transferts linguistiques ont diminué au cours des 35 dernières années, passant de 62 % en 1971 à 46 % en 2006. Cette diminution importante est essentiellement le résultat d'une forte croissance de la population immigrée.

Tableau 3.3
Taux de transferts linguistiques selon la langue maternelle, Alberta, 1971 à 2006

Année	Langue maternelle		
	Français	Anglais	Autres langues
pourcentage			
1971	54,1	0,6	62,2
1981	52,7	0,4	55,5
1991	64,8	0,2	52,0
2001	68,1	0,3	49,7
2006	69,4	0,4	45,9

Nota :

À l'exception de 1971, seules les réponses uniques ont été considérées pour la langue maternelle alors que pour la principale langue d'usage au foyer toutes les réponses étaient considérées.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 à 2006.

Un indice de continuité linguistique peut également être utilisé comme corollaire du taux de transfert linguistique. Cet indice représente le rapport de l'effectif des personnes d'une langue d'usage donnée (au foyer) à l'effectif des personnes de langue maternelle correspondante. Lorsque cet indice est supérieur à 1, cela signifie que ce groupe ressort gagnant des échanges avec les autres groupes linguistiques alors qu'un indice inférieur à 1 signifie une situation défavorable au groupe en question.

À la lumière des statistiques présentées au tableau 3.4, on constate que le groupe de langue maternelle française a vu son indice de continuité linguistique fléchir de 0,49 à 0,33 entre 1971 et 2006 alors que celui du groupe anglophone a très peu diminué, passant de 1,17 à 1,12. L'indice du groupe de tierce langue maternelle a augmenté, passant de 0,40 à 0,53 au cours de cette même période. L'accroissement de l'indice de continuité chez les personnes de tierce langue maternelle découle évidemment de la forte croissance de leur effectif entre 1971 et 2006.

Tableau 3.4
Population selon la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison et indice de continuité linguistique, Alberta, 1971 et 2006

Caractéristiques linguistiques	1971			2006		
	Français	Anglais	Autres langues	Français	Anglais	Autres langues
			nombre			
Langue parlée le plus souvent à la maison	22 695	1 477 960	127 215	21 350	2 915 865	319 145
Langue maternelle	46 750	1 262 840	318 280	64 750	2 593 395	598 215
Indice de continuité linguistique (%)	0,49	1,17	0,40	0,33	1,12	0,53

Nota :

Pour 2006, les réponses multiples ont été également réparties entre les groupes linguistiques. La base de données du Recensement de 1971 ne comprend pas de réponses multiples.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

L'indice de continuité de 0,33 du groupe de langue maternelle française prend par ailleurs en compte le fait qu'en Alberta, 1 195 personnes ont une tierce langue maternelle et parlent le français le plus souvent à la maison (tableau 3.5). De même, il tient compte du fait que 1 375 personnes de langue maternelle anglaise ont le français comme principale langue d'usage au foyer.

Tableau 3.5
Population selon la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison, Alberta, 2006

Langue maternelle		Langue parlée le plus souvent à la maison			
		Français	Anglais	Autres langues	Total
Français	nombre	17 820	43 135	275	61 225
	pourcentage	29,1	70,4	0,4	100,0
Anglais	nombre	1 375	2 564 415	10 880	2 576 665
	pourcentage	0,1	99,5	0,4	100,0
Autres langues	nombre	1 195	282 040	300 295	583 530
	pourcentage	0,2	48,3	51,5	100,0
Total	nombre	20 385	2 889 590	311 445	3 221 425

Nota :

Avec égale répartition des réponses multiples à la question sur la langue parlée le plus souvent à la maison et réponses uniques à la question sur la langue maternelle. Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

En raison du fait que la principale langue d'usage d'un individu à la maison diffère de sa langue maternelle, la notion de transfert linguistique a souvent été perçue comme un phénomène désignant l'abandon de la langue maternelle. Or, depuis 2001, le recensement canadien comporte une question sur les autres langues que la langue principale qui sont parlées de façon régulière au foyer. Bien qu'il puisse être difficile de juger de la façon dont les répondants interprètent cette nouvelle question, des tests qualitatifs effectués auprès de répondants ainsi que les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) ont montré que ceux-ci y associaient habituellement une utilisation quotidienne de cette langue.

Les résultats du recensement sur cette question permettent de distinguer le phénomène du transfert linguistique partiel de celui du transfert linguistique complet. Par le fait même, le corollaire de cette distinction amène à nuancer la notion de continuité linguistique dans la mesure où l'utilisation régulière de sa langue maternelle au foyer ne peut être automatiquement interprétée comme une discontinuité d'usage linguistique.

En 2006, plus de 19 315 Albertains parlaient le français comme seule langue principale à la maison alors que 4 200 personnes déclaraient parler cette langue le plus souvent en combinaison avec l'anglais ou une tierce langue (voir le tableau 3.6). Ainsi, ce sont 0,7 % des Albertains qui ont déclaré avoir le français comme principale langue d'usage. Les statistiques tirées du Recensement de 2006 révèlent également que 33 170 personnes ont déclaré parler régulièrement le français à la maison, bien que cette langue ne soit pas leur principale langue d'usage (voir le tableau 3.7). En somme, le français est parlé le plus souvent ou régulièrement au foyer par 1,7 % de la population de la province, soit environ 56 700 personnes.

Tableau 3.6
Population selon la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison et les autres langues parlées régulièrement à la maison, Alberta, 2006

Type de réponse	Langue maternelle		Langue parlée le plus souvent à la maison		Autre(s) langue(s) parlée(s) régulièrement à la maison	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Réponses uniques	3 221 420	98,9	3 210 510	98,6	301 265	9,3
Français	61 225	1,9	19 315	0,6	30 000	0,9
Anglais	2 576 665	79,1	2 893 235	88,8	135 470	4,2
Autre	583 530	17,9	297 955	9,1	135 790	4,2
Réponses multiples	34 935	1,1	45 845	1,4	4 185	0,1
Français et anglais	5 405	0,2	3 340	0,1	320	0,0
Anglais et autre	27 725	0,9	41 645	1,3	1 010	0,0
Français et autre	1 325	0,0	460	0,0	2 780	0,1
Anglais et français et autre	480	0,0	400	0,0	70	0,0
Total	3 256 355	100,0	3 256 360	100,0

Nota :

Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 3.7
Effectif et proportion de la population ayant le français en tant que langue maternelle, première langue officielle parlée, langue parlée le plus souvent à la maison et langue parlée régulièrement à la maison, Alberta, 2006

Langue française	nombre	pourcentage
Langue maternelle	68 435	2,1
Première langue officielle parlée	67 000	2,1
Langue parlée au moins régulièrement à la maison	56 690	1,7
Langue parlée le plus souvent à la maison	23 515	0,7
Langue parlée régulièrement à la maison	33 175	1,0

Nota : Réponses uniques et multiples combinées.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'information sur l'utilisation régulière du français comme langue secondaire au foyer permet de distinguer les transferts linguistiques complets des transferts linguistiques partiels. Ainsi, en se fondant sur les réponses uniques à la question sur la première langue apprise et encore comprise au moment du Recensement de 2006 (communément appelée langue maternelle), on constate que, pour l'ensemble de l'Alberta, 46 % des personnes dont le français est la langue maternelle n'utilisent pas cette langue au moins régulièrement à la maison (transfert complet) alors que 23 % en font un usage régulier (transfert partiel) (voir le tableau 3.8). Par conséquent, le français n'est la langue d'usage principale au foyer que pour 31 % de l'ensemble des francophones. Notons par ailleurs qu'en Alberta, les francophones qui opèrent un transfert linguistique le font dans la quasi-totalité des cas vers l'anglais.

On sait que les taux de transferts linguistiques complets et partiels varient selon le groupe d'âge. En Alberta, les statistiques tirées du Recensement de 2006 révèlent qu'en général plus les francophones sont âgés, plus ils sont susceptibles d'avoir fait un transfert linguistique complet, à l'exception des personnes de 65 ans ou plus. D'une part, les francophones de 55 à 64 ans sont plus enclins à utiliser une autre langue que le français à la maison (58 %) que ceux des autres groupes d'âge alors que ceux de moins de 15 ans sont moins susceptibles de le faire (14 %). Pour ce qui est des taux de transferts linguistiques partiels, les francophones âgés de 15 à 54 ans s'avèrent être ceux affichant les taux les plus élevés (entre 25 % et 27 %). Quant au taux de transfert complet chez ce groupe de francophones, il varie entre 30 % et 51 % selon le groupe d'âge. On observe par ailleurs que chez ces francophones âgés de 15 à 54 ans, le français est la langue d'usage principale au foyer pour 23 % à 43 % d'entre eux, selon le groupe d'âge. Cette proportion est de 65 % chez les francophones de moins de 15 ans.

Tableau 3.8
Taux de transferts linguistiques complets et partiels des francophones selon le
groupe d'âge, Alberta, 2006

Groupe d'âge	Transferts linguistiques		
	Complets	Partiels	Total
	pourcentage		
0 à 14 ans	14,1	20,6	34,7
15 à 24 ans	29,8	26,9	56,6
25 à 34 ans	38,3	25,2	63,5
35 à 54 ans	50,5	26,4	76,9
55 à 64 ans	57,6	20,1	77,6
65 ans et plus	55,8	15,6	71,3
Total	46,2	23,2	69,4

Nota :

Le terme francophone se réfère à la langue maternelle. Seules les réponses uniques ont été considérées pour la langue maternelle alors que pour la principale langue d'usage au foyer toutes les réponses étaient considérées.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'exogamie est souvent associée aux transferts linguistiques des francophones à l'extérieur du Québec. En effet, 94 % des francophones de l'Alberta qui vivent en situation d'exogamie avec un conjoint de langue maternelle anglaise parlent l'anglais le plus souvent à la maison. Les données de l'EVMLO de 2006 permettent cependant de mieux documenter le lien entre l'exogamie et le transfert linguistique des francophones. Ainsi, chez plus de la moitié des francophones, on constate que le transfert linguistique a eu lieu bien avant le moment de former une union avec un conjoint anglophone : environ 71 % des francophones qui vivent en situation d'exogamie ont commencé à parler l'anglais le plus souvent à la maison avant l'âge de 21 ans et 46 % avant l'âge de 15 ans. Chez les francophones âgés de 25 à 44 ans, soit ceux susceptibles d'avoir de jeunes enfants, ces proportions s'élevaient à 78 % et à 69 % respectivement. Ainsi, ce n'est pas seulement l'exogamie qui influe sur le fait qu'un francophone parle l'anglais le plus souvent à la maison. De fait, ces résultats donnent à penser qu'habiter en milieu fortement minoritaire accroît l'usage de la langue majoritaire dans les activités quotidiennes et influe à moyen terme sur la langue principale des francophones et, ultimement, sur la propension à choisir un conjoint de langue anglaise. Quoi qu'il en soit, le lien entre exogamie et langue d'usage au foyer est certainement bi-directionnel.

Les données tirées de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle jettent un éclairage sur l'association qu'on tend à établir entre transfert linguistique et anglicisation. L'enquête comprend en effet une question sur la langue principale des répondants, c'est-à-dire celle dans laquelle ils sont le plus à l'aise pour parler. Les données révèlent que 45 % de la population dont le français est la première langue officielle parlée a soit le français (26 %) soit les deux langues officielles (19 %) comme langues principales.

Dans l'ensemble de l'Alberta, une proportion plus importante de francophones déclarent parler anglais le plus souvent à la maison (transferts linguistiques complets et partiels) que celle des francophones qui déclarent être plus à l'aise en anglais qu'en français¹⁶. Ainsi, environ 70 % des Franco-Albertains déclarent parler l'anglais¹⁷ le plus souvent à la maison alors que 54 % déclarent être plus à l'aise en anglais qu'en français.

16. Ce constat vaut tant pour la population ayant le français comme langue maternelle que comme première langue officielle parlée.

17. Cette proportion inclut les réponses uniques et multiples. Par le fait même elle comptabilise 4 % de francophones qui déclarent utiliser à la fois le français et l'anglais comme langues le plus souvent parlées à la maison.

3.5 Usage du français dans la sphère publique

Les statistiques tirées du recensement de la population permettent de faire état de l'utilisation des langues dans la sphère privée (au foyer) et, comme nous le verrons à la section portant sur la population active, sur l'utilisation des langues en milieu de travail. Mais que savons-nous de l'utilisation de l'anglais et du français par les Franco-Albertains, dans des domaines d'interaction autres que celui du foyer?

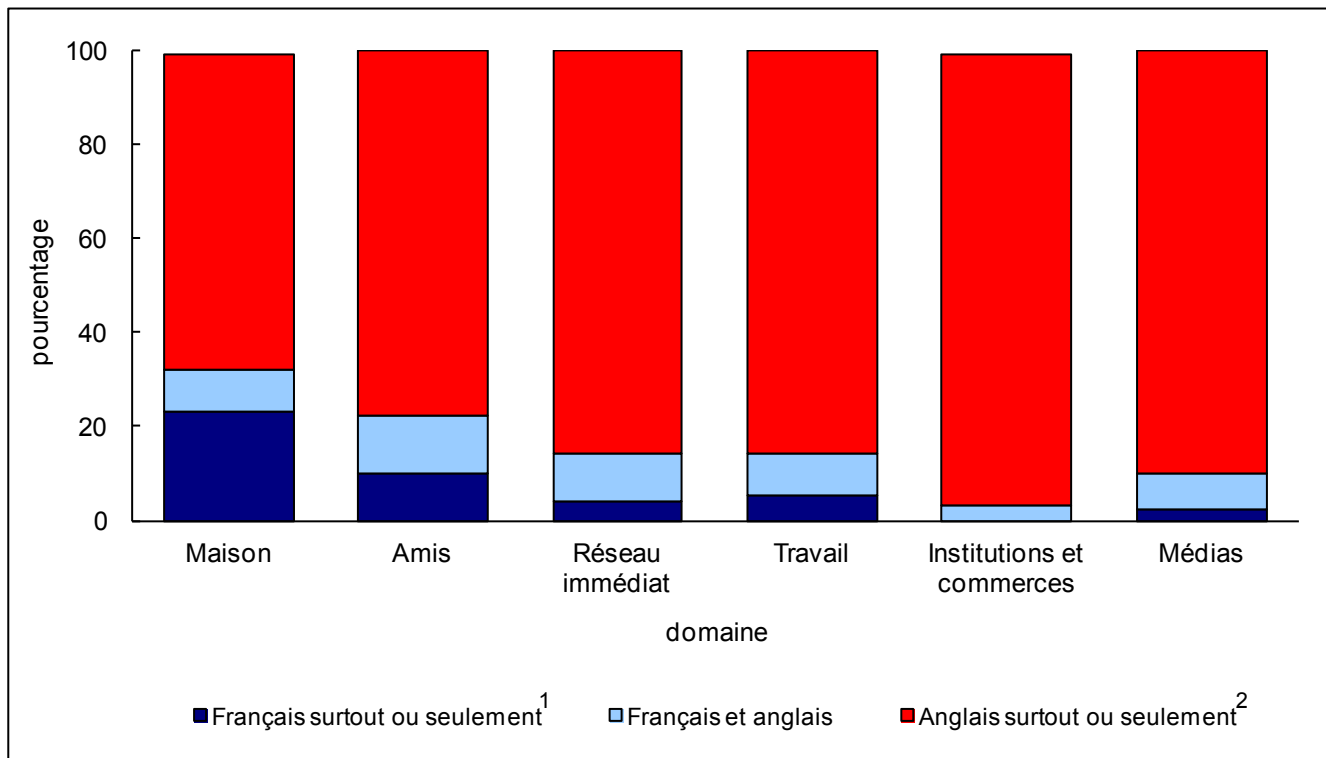
L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle comporte de nombreuses questions sur l'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique tels les commerces, les institutions du système de santé (que nous aborderons plus en détail à la section suivante), les activités de bénévolat, de soutien social, les activités communautaires ou sportives, etc. Certaines questions de l'enquête portent également sur des domaines qui se situent à la frontière des sphères privée et publique tels, par exemple, la langue parlée avec les amis à l'extérieur du foyer ou la langue dans laquelle on « consomme » divers médias.

L'examen des pratiques linguistiques dans divers domaines des sphères publique et privée révèle que, en Alberta, la population dont la première langue officielle parlée est le français fait surtout usage de l'anglais dans les deux sphères (voir le graphique 3.5). L'utilisation prédominante (surtout ou seulement) de l'anglais au foyer a été déclarée par 67 % d'entre eux; 23 % y parlent surtout ou seulement le français. C'est dans les échanges qui ont lieu dans les institutions et les commerces que l'usage de l'anglais est le plus répandu. Ainsi, 96 % de la population ayant le français comme première langue officielle parlée y utilise cette langue de façon prédominante alors que 75 % l'utilise de façon exclusive. Outre les choix linguistiques à la maison et dans les institutions et les commerces, le degré d'utilisation prédominante de l'anglais au sein des réseaux immédiats, au travail et dans la consommation des médias est similaire, variant de 86 % à 90 % selon le domaine. Avec les amis, les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) révèlent que 78 % des personnes dont le français est l'unique première langue officielle parlée font surtout ou seulement usage de l'anglais. Fait à noter, entre 8 % et 12 % des francophones ont déclaré utiliser autant le français que l'anglais dans tous les domaines, à l'exception de celui des institutions et commerces où cette proportion n'atteint que 3 %.

L'indice général d'utilisation des langues dans la sphère publique révèle que 92 % de la population dont le français est la seule première langue officielle parlée utilise surtout ou seulement l'anglais dans l'ensemble des domaines de la sphère publique (médias, institutions et commerces, travail, réseau immédiat et amis à l'extérieur du foyer)¹⁸. De fait, 54 % des francophones y utilisent exclusivement l'anglais alors que 38 % utilisent surtout l'anglais (le français comme langue secondaire).

18. Se référer à l'annexe C pour une description de l'indice général d'utilisation des langues dans la sphère publique.

Graphique 3.5
Proportion de francophones selon l'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique et privée, Alberta, 2006



1. Se réfère à la somme des catégories « seulement le français » et « beaucoup plus le français que l'anglais » du questionnaire de l'enquête.

2. Se réfère à la somme des catégories « seulement l'anglais » et « beaucoup plus l'anglais que le français » du questionnaire de l'enquête.

Nota :

Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée. Veuillez consulter l'annexe B pour obtenir les indicateurs de qualité (coefficient de variation (CV)) associés aux estimations ayant mené à la production de ce graphique. Une note sur la construction des indices d'utilisation des langues au quotidien figure à l'annexe C.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

3.6 Connaissance du français

Pour les personnes ayant comme langue principale le français, les opportunités d'utiliser cette langue peuvent s'accroître si elles sont en contact avec des personnes qui peuvent soutenir une conversation en français, même si cette langue n'est pas leur première langue officielle parlée.

Au sein de l'ensemble de la population de l'Alberta en 2006, la proportion de personnes qui ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français (7 %) est plus importante que celle qui a déclaré le français seul ou avec une autre langue comme langue maternelle (2,1 %) ou encore que celle dont le français est la première langue officielle parlée (1,9 %). La part relative d'Albertains ayant la capacité de soutenir une conversation en français varie selon le groupe linguistique. Environ 9 personnes de langue maternelle française sur 10 ont déclaré une connaissance du français. Cette proportion est de 5 % chez les personnes de langue maternelle anglaise et de 4 % parmi les personnes de tierce langue maternelle (voir le tableau 3.9). Chez ces dernières, 7 % des personnes, pour la plupart des immigrants récents, ont déclaré ne pouvoir soutenir une conversation ni en français ni en anglais.

Tableau 3.9
Connaissance des langues officielles selon la langue maternelle, Alberta, 2001 et 2006

Langue maternelle	Connaissance des langues officielles									
	2001					2006				
	Français		Ni Français français		Total	Français		Ni Français français		Total
	Français	Anglais et anglais	ni	anglais		Français	Anglais et anglais	ni	anglais	
pourcentage										
Français	2,4	9,1	88,5	0,0	100,0	2,6	9,5	87,9	0,0	100,0
Anglais	0,0	94,6	5,3	0,0	100,0	0,0	94,5	5,4	0,0	100,0
Autres langues	0,1	89,4	4,1	6,3	100,0	0,1	89,1	4,2	6,6	100,0
Total	0,1	92,0	6,9	1,1	100,0	0,1	91,8	6,8	1,2	100,0

Nota : Les réponses multiples concernant la langue maternelle ont été réparties également entre les groupes linguistiques.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 2001 et 2006.

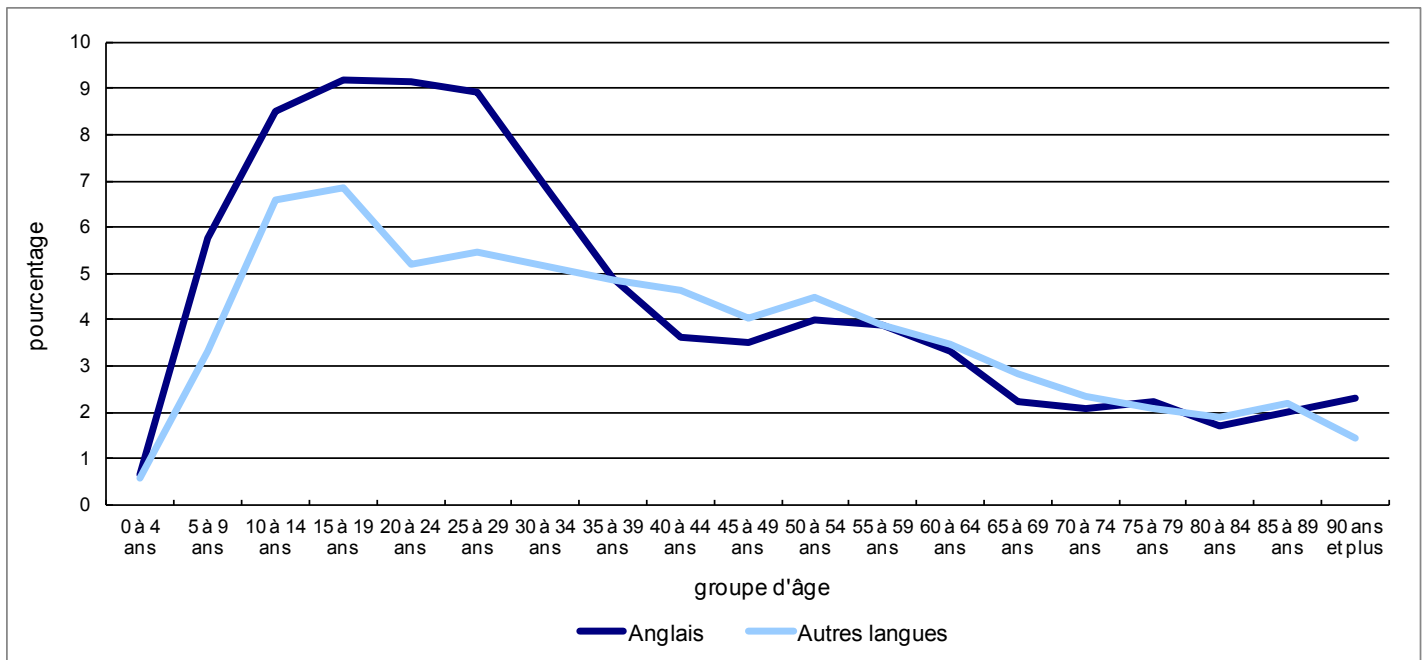
La proportion de personnes capables de soutenir une conversation en français dans un endroit donné peut influencer la fréquence de l'utilisation du français. Or, l'emploi de cette langue dans divers milieux, notamment au travail et à la maison, par des personnes qui ont l'anglais comme première langue officielle parlée est un facteur qui est susceptible d'accroître les opportunités des francophones d'utiliser leur langue maternelle. En Alberta, 10 % des personnes dont l'anglais est la première langue officielle parlée¹⁹ qui connaissaient le français parlaient cette langue au moins régulièrement à la maison et 11 % l'utilisaient au travail au moins de façon régulière en 2006.

Les statistiques du graphique 3.6 révèlent que parmi la population âgée de 5 à 34 ans, le bilinguisme français-anglais chez les non-francophones est plus répandu chez les personnes de langue maternelle anglaise que chez celles de tierce langue maternelle. Pour ce qui est des personnes âgées de 35 ans ou plus, les taux de bilinguisme français-anglais des anglophones sont pour la plupart inférieurs ou équivalents à ceux des allophones. La connaissance du français est plus courante chez les plus jeunes en raison de la fréquentation des programmes d'immersion en français ou de français langue seconde. Parce que l'apprentissage du français s'effectue habituellement à l'école, le taux de bilinguisme culmine au sein du groupe d'âge de 15 à 19 ans, âge où les jeunes complètent leurs études secondaires. L'écart observé entre les deux groupes chez les personnes âgées de 20 à 34 ans résulte en partie de la croissance de la population immigrée de ces groupes d'âge, laquelle n'a pas fréquenté de programme d'immersion en français.

19. Sans répartition des réponses multiples.

Graphique 3.6

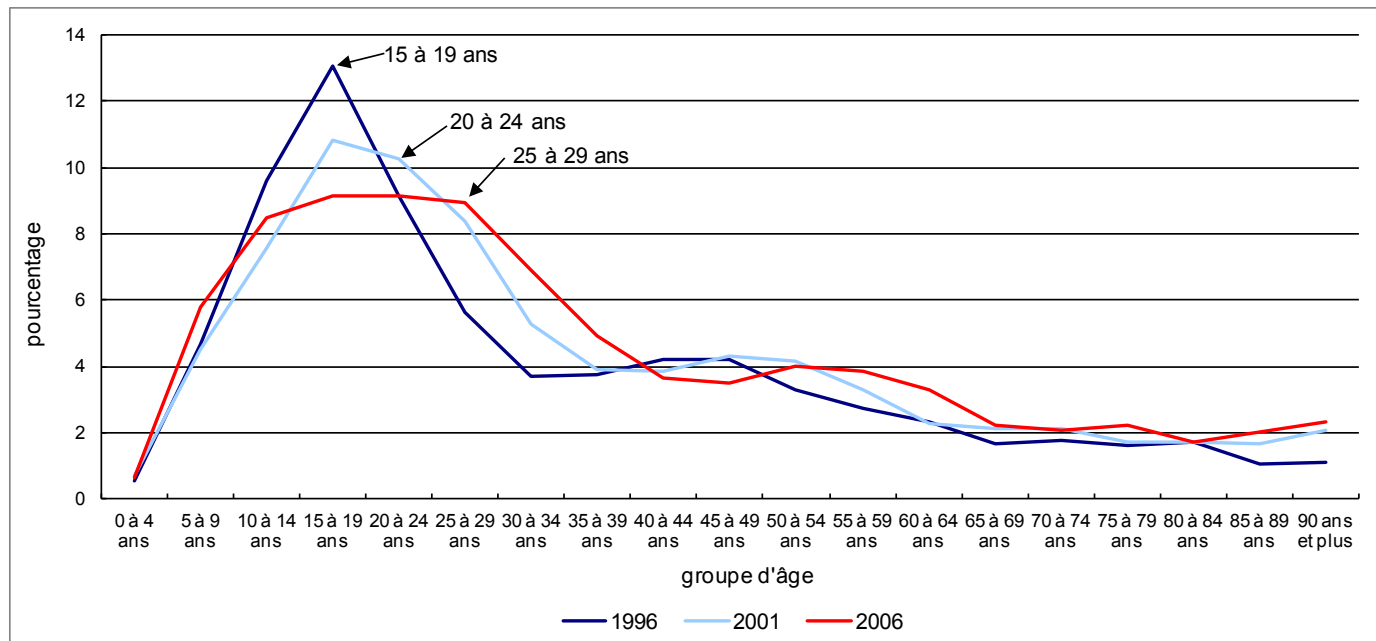
Proportion de personnes de langue maternelle anglaise et tierce pouvant soutenir une conversation en français et en anglais selon le groupe d'âge, Alberta, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

La capacité des jeunes anglophones à maintenir leur connaissance du français comme langue seconde diminue avec le temps. Comme en témoigne le graphique 3.7, lorsqu'on considère les jeunes de 15 à 19 ans en 1996, on constate que leur taux de bilinguisme déclaré lors de ce recensement (13,1 %) atteint 10,3 % en 2001, alors que cette cohorte est âgée de 20 à 24 ans, et 8,9 % en 2006 alors que cette même cohorte est âgée de 25 à 29 ans. On observe une tendance analogue chez les jeunes qui étaient âgés de 15 à 19 ans en 2001 et de 20 à 24 ans cinq ans plus tard.

Graphique 3.7
Proportion de personnes de langue maternelle anglaise pouvant soutenir une conversation en français et en anglais selon le groupe d'âge, Alberta, 1996, 2001 et 2006



Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1996, 2001 et 2006.

3.7 Migration (mouvements migratoires interprovinciaux et internationaux)

La mobilité des francophones à l'intérieur du Canada ainsi que l'apport de l'immigration internationale sont des facteurs qui influent sur l'évolution de la population de langue française de l'Alberta.

3.7.1 Lieu de naissance

Le tableau 3.10 rend compte du lieu de naissance des francophones de l'Alberta. On y observe, en 2006, qu'environ le tiers des personnes de langue maternelle française (35 %) et de celles dont le français est la première langue officielle parlée (32 %) étaient nées en Alberta. Selon le critère adopté, la proportion de francophones de l'Alberta nés dans une autre province ou un territoire du Canada diffère peu; elle se situait à 54 % chez les francophones de première langue officielle parlée comparativement à 57 % chez ceux ayant le français comme langue maternelle. Un peu plus du quart des personnes de langue maternelle française et de celles dont le français est la première langue officielle parlée sont nées au Québec. En fait, un peu plus du tiers des Franco-Albertains sont natifs du Québec ou de l'Ontario. Quant aux personnes nées à l'étranger, des immigrants pour la plupart²⁰, ils composaient près de 8 % de la population de langue maternelle française et 14 % de celle dont le français est la première langue officielle parlée.

20. Les personnes nées à l'étranger comprennent les immigrants, les résidents non permanents et les Canadiens de naissance nés à l'étranger.

Tableau 3.10
Lieu de naissance des francophones selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée, Alberta, 2006

Lieu de naissance	Français langue maternelle		Français première langue officielle parlée	
	nombre	%	nombre	%
Né en Alberta	22 665	35,0	20 005	31,9
Né dans une autre province canadienne	37 190	57,4	34 035	54,3
Né au Québec	17 325	26,8	16 775	26,8
Né en Ontario	6 630	10,2	5 925	9,4
Né à l'extérieur du Canada	4 885	7,6	8 655	13,8
Total	64 745	100,0	62 700	100,0

Nota :

Les réponses multiples ont été réparties également. Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

3.7.2 Immigration internationale

L'Alberta reçoit un nombre non négligeable d'immigrants internationaux dont la première langue officielle parlée (PLOP) est le français. En 2006, on dénombrait 7 865 individus de langue française résidant dans la province et nés à l'extérieur du Canada (voir le tableau 3.11). De l'ensemble de la population immigrante de l'Alberta, une faible proportion avait le français comme première langue officielle parlée. En 2006, cette part relative était de 1,5 %. Néanmoins, le poids relatif de la population immigrante de langue française au sein de la population francophone de l'Alberta représentait 13 % lors du dernier recensement alors que celui de la population immigrante de langue anglaise correspondait à 16 % de la population anglophone.

L'immigration francophone en Alberta n'est pas un phénomène récent. Toutefois, en raison de la forte croissance de l'immigration internationale qu'a connue le Canada depuis le milieu des années 1980, la population immigrée de langue française de la province s'est accrue de 41 % entre 1981 et 2006. Une grande proportion de ces immigrants ont une tierce langue maternelle et ont soit le français soit les deux langues officielles du pays comme première langue officielle parlée.

Tableau 3.11
Effectif et proportion d'immigrants de langue française et de langue anglaise, Alberta, 1971 à 2006

Immigrants	1971	1981	1991	2001	2006
	nombre				
Effectif des immigrants de langue française	4 575	5 585	4 580	5 990	7 865
	proportion (en %)				
Immigrants de langue française au sein de la population immigrée	1,6	1,5	1,2	1,4	1,5
Immigrants de langue française de l'Alberta parmi l'ensemble des immigrants de langue française à l'extérieur du Québec	8,5	10,0	7,7	6,8	8,0
Immigrants de langue française au sein de la population francophone	9,5	9,9	8,6	10,2	12,5
Immigrants de langue anglaise au sein de la population anglophone	17,1	15,9	14,6	14,3	15,5
Immigrants de l'Alberta dans l'ensemble des immigrants du Canada	8,6	9,4	8,8	8,0	8,5

Nota : Les populations sont définies selon le critère de première langue officielle parlée.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 à 2006.

Bien que les immigrants de langue française de l'Alberta soient d'origines diverses, une forte proportion d'entre eux proviennent en réalité d'un nombre restreint de pays. Le tableau 3.12 présente les principaux pays d'origine des immigrants qui résident en Alberta. Les douze pays présentés dans ce tableau sont les pays source d'environ 55 % de l'immigration de langue française de la province. On constate que trois immigrants francophones sur dix proviennent de cinq pays européens, soit la France, la Roumanie, l'Allemagne, la Suisse, la Belgique. Après la France (18,2 %), la République démocratique du Congo (8,2 %) et le Liban (3,6 %) sont les pays d'où proviennent les plus fortes proportions d'immigrants de langue française.

Tableau 3.12
Principaux pays d'origine des immigrants de langue française, Alberta, 2006

Pays	Immigrants de langue française	
	nombre	%
France	1 580	18,2
Congo, République démocratique du	710	8,2
Liban	310	3,6
Roumanie	310	3,6
États-Unis d'Amérique	295	3,4
Allemagne	285	3,3
Suisse	250	2,8
Viet Nam	245	2,8
Maroc	240	2,8
Algérie	235	2,7
Belgique	200	2,3
Colombie	200	2,3

Nota : Les populations sont définies selon le critère de première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

3.7.3 Migration interprovinciale

Entre 1981 et 1991, l'Alberta enregistrait un solde migratoire interprovincial négatif, soit une perte nette égale ou supérieure à 25 000 personnes pour chacune des périodes quinquennales (voir le tableau 3.13). Depuis 1991, la province affiche toutefois un solde migratoire positif, passant d'un gain de 3 600 personnes pour la période 1991 à 1996 à un gain de 88 200 personnes entre 2001 et 2006. Fait à noter, l'Alberta enregistrait au cours de la période 1996-2001 un gain inégalé de 119 400 personnes, dont 113 900 anglophones et 5 300 francophones.

Les soldes migratoires interprovinciaux des francophones et des anglophones ont suivi les mêmes tendances que celles observées pour l'ensemble de la population albertaine : soldes négatifs entre 1981 et 1991 et positifs pour chacune des périodes quinquennales suivantes. Entre 1981 et 1991, la province a affiché une perte nette qui variait entre 900 et 4 400 francophones et de 23 300 à 24 000 anglophones selon la période quinquennale. Depuis 1991, le solde migratoire positif des francophones et des anglophones varie respectivement entre 400 à 5 300 personnes et entre 3 600 et 113 900 personnes selon la période quinquennale.

Entre 1981 et 2006, les départs des francophones vers les autres provinces ou territoires ont oscillé entre 4 900 et 12 500 au cours d'une période donnée. Pour ce qui est de la migration de francophones vers l'Alberta, les arrivées ont varié entre 8 100 et 10 200 personnes selon la période entre 1981 et 2006. Entre 2001 et 2006, 9 900 francophones gagnaient l'Alberta, alors que 6 600 francophones l'ont quitté, pour un solde migratoire interprovincial de 3 300 personnes.

Tableau 3.13
Migration interprovinciale entre l'Alberta et les autres provinces et territoires selon la première langue officielle parlée, 1981 à 2006

Période	Première langue officielle parlée		
	Total	Français	Anglais
nombre			
De l'Alberta vers les autres provinces et territoires			
1981 à 1986	204 950	12 520	191 940
1986 à 1991	195 025	7 940	186 305
1991 à 1996	159 060	6 010	152 135
1996 à 2001	122 810	4 905	117 275
2001 à 2006	138 690	6 630	131 460
Des autres provinces et territoires vers l'Alberta			
1981 à 1986	177 285	8 095	168 660
1986 à 1991	170 015	7 070	162 325
1991 à 1996	162 640	6 390	155 745
1996 à 2001	242 230	10 175	231 210
2001 à 2006	226 865	9 895	216 045
Migration nette (arrivées moins les départs)			
1981 à 1986	-27 660	-4 420	-23 280
1986 à 1991	-25 000	-860	-23 970
1991 à 1996	3 580	380	3 610
1996 à 2001	119 420	5 270	113 940
2001 à 2006	88 175	3 260	84 585

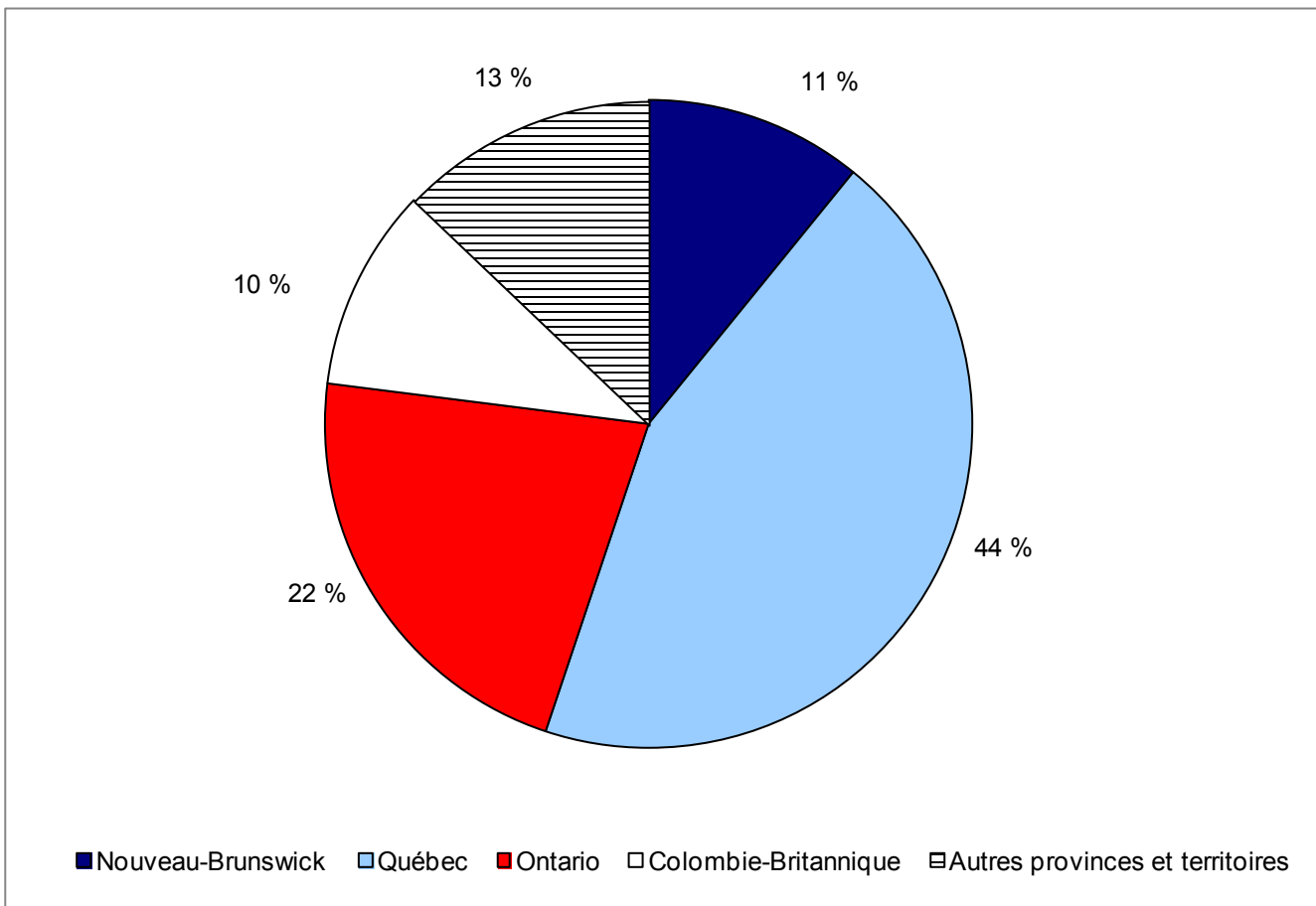
Nota :

Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1981 à 2006.

Les graphiques 3.8 et 3.9 rendent compte des mouvements migratoires entre l'Alberta et les autres provinces et territoires entre 2001 et 2006. On y constate que parmi les quelque 9 900 francophones qui sont venus s'établir en Alberta en provenance des autres provinces et territoires, près de la moitié (44 %) résidaient au Québec en 2001. De ces 4 400 francophones qui sont arrivés du Québec, 74 % étaient âgés entre 20 et 49 ans. Le reste des francophones provenaient principalement de l'Ontario (22 %), du Nouveau-Brunswick (11 %) et de la Colombie-Britannique (10 %). Parmi les quelque 6 600 francophones qui vivaient en Alberta en 2001 et qui ont par la suite migré vers d'autres provinces, environ la moitié se sont établis au Québec alors que le reste des francophones ont choisi principalement l'Ontario (18 %) et la Colombie-Britannique (17 %). Les données de recensement révèlent par ailleurs que 57 % des francophones qui ont quitté l'Alberta entre 2001 et 2006 sont en fait retournés dans leur province de naissance. Plus de 70 % des francophones nés au Québec qui ont quitté l'Alberta entre 2001 et 2006 pour retourner s'établir dans leur province de naissance étaient âgés entre 20 et 49 ans.

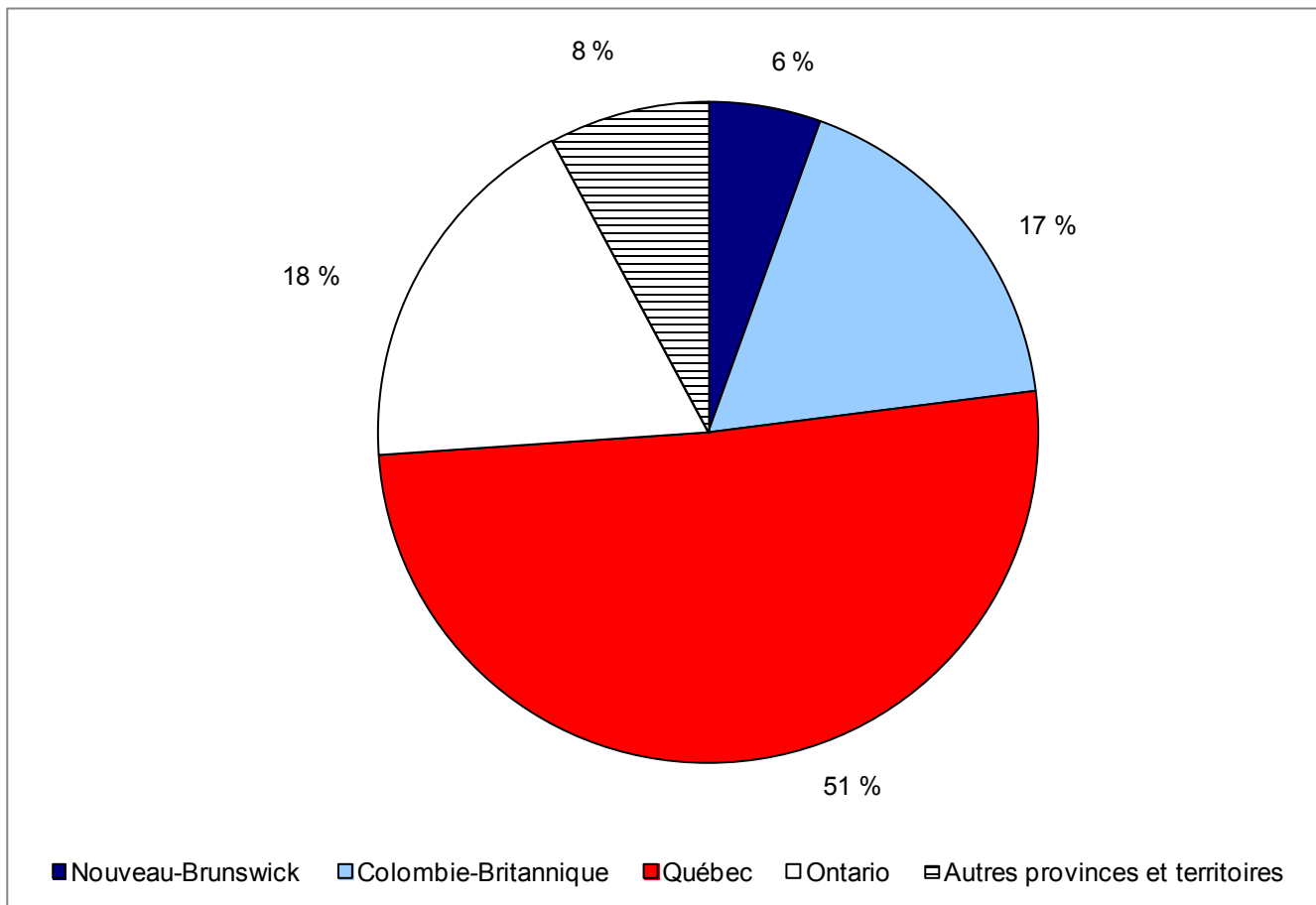
Graphique 3.8
Province ou territoire d'origine des francophones qui se sont établis en Alberta entre 2001 et 2006



Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Graphique 3.9
Destination des francophones qui ont quitté l'Alberta pour s'établir dans une autre province ou territoire entre 2001 et 2006



Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Section 4 Quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire

La *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013* investit dans des secteurs prioritaires, dont les cinq suivants : la santé, la justice, les arts et la culture, le développement économique et l'immigration. Le dernier de ces secteurs a été abordé sommairement dans une section précédente et a fait l'objet d'un rapport analytique diffusé par Statistique Canada (Houle et Corbeil, 2010). Nous présentons dans cette section des statistiques portant sur les quatre autres secteurs prioritaires identifiés dans la *Feuille de route*. De plus, la *Feuille de route* comprend un appui financier à l'enseignement dans la langue de la minorité. Ce secteur d'activité a été identifié comme étant d'une grande importance pour l'avenir des minorités de langue officielle au Canada (Lord, 2008); une section y sera donc consacrée.

À partir des données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) et du recensement, nous présentons de l'information générale sur la présence du français et la situation des francophones dans chacun de ces secteurs.

4.1 La santé

Une langue commune entre les patients et les professionnels de la santé constitue un des éléments essentiels à l'accès aux services de soins de santé et à l'efficacité de ceux-ci. Les barrières linguistiques peuvent en effet faire en sorte que certains membres des communautés francophones en situation minoritaire soient moins bien desservis par les services de soins de santé. Dans cette optique, il importe d'examiner l'état de la situation pour les communautés francophones de l'Alberta en ce qui concerne certaines dimensions de l'accès aux services de soins de santé.

Lors du Recensement de 2006, 15 % des médecins travaillant en Alberta, soit 635 sur un total de 4 265, ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français, alors que 2,5 % déclaraient utiliser le français au moins régulièrement²¹ dans le cadre de leur travail²². Chez les infirmières, au nombre de 32 215, ces proportions sont de 7 % et 1 % respectivement.

La proportion de médecins et d'infirmières capables de soutenir une conversation en français est beaucoup plus élevée que la part relative de la population franco-albertaine. Néanmoins, les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèlent que la quasi-totalité (97 %) des francophones de l'Alberta indiquent utiliser l'anglais lors des consultations avec les différents professionnels de la santé à propos desquels des renseignements ont été recueillis dans le cadre de cette enquête, soit les médecins de famille, les infirmières, les professionnels de la ligne téléphonique d'information (Info-Santé) et les professionnels des autres endroits fréquentés pour obtenir des soins.

De plus, l'EVMLO révèle que 26 % des Franco-Albertains déclarent qu'il est important ou très important pour eux d'obtenir des services de santé en français. Néanmoins, l'utilisation de l'anglais est quasi exclusive avec le médecin de famille (95 %), avec les professionnels et spécialistes des autres endroits fréquentés pour obtenir des soins (94 %), avec la ligne d'information téléphonique sur la santé (95 %), de même qu'avec les infirmières (91 %). La méconnaissance du français par les professionnels de la santé, tel que perçue par les répondants, est la principale raison mentionnée par les francophones pour expliquer l'absence de services dans cette langue lors de leurs consultations. Une telle raison influe donc grandement sur la principale langue utilisée lors des échanges.

Dans l'ensemble, les résultats de l'EVMLO et du recensement permettent d'observer que la faible concentration des francophones au sein de la municipalité de résidence, la disponibilité de professionnels ayant une connaissance du français ainsi que la langue principale des demandeurs de services sont trois facteurs importants qui modulent le degré d'utilisation de l'une ou l'autre des langues avec les professionnels de la santé.

21. C'est-à-dire soit le plus souvent soit régulièrement.

22. Voir à ce propos le tableau 2.1 du document *Professionnels de la santé et minorités de langue officielle au Canada : 2001 et 2006* (Blaser, 2009 : p.23).

La présence de professionnels de langue française et de professionnels capables de soutenir une conversation dans la langue minoritaire est susceptible d'augmenter l'accessibilité aux services de soins de santé dans cette langue. Elle peut en effet également favoriser une plus forte présence et une utilisation plus répandue de la langue dans ce secteur clé de la sphère publique. Toutefois, l'écart observé entre la proportion de ces professionnels capables de soutenir une conversation en français et la population de francophones utilisant le français pour obtenir des services de santé donne à penser que l'offre active de services dans la langue minoritaire est possiblement un enjeu qui mériterait un examen plus attentif.

Il importe également d'examiner si les francophones qui déclarent avoir le français comme langue principale ont été plus susceptibles d'utiliser le français lors de leurs interactions avec les professionnels de la santé que ceux dont l'anglais est la langue principale. Il va en effet de soi que l'absence d'utilisation de la langue officielle minoritaire par les francophones dont le français est la langue principale, c'est-à-dire celle dans laquelle ils sont le plus à l'aise, ne dépend pas des mêmes facteurs que dans le cas des francophones qui ont effectué une substitution linguistique de telle sorte que l'anglais soit désormais la langue dans laquelle ils se sentent le plus à l'aise. Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèlent que quelque soit leur langue principale, la grande majorité des francophones (97 %) utilisent l'anglais lorsqu'ils consultent les différents professionnels de la santé. Toutefois, on ne s'étonnera guère du fait que les francophones ayant l'anglais comme langue principale sont proportionnellement plus nombreux à utiliser l'anglais (99 %) que ceux ayant le français comme langue principale (89 %) lors de leurs interactions avec leur médecin de famille.

Cependant, l'information tirée de l'EVMLO démontre clairement que, chez les francophones, obtenir des services de santé dans la langue de son choix ne signifie pas nécessairement obtenir des services en français. Ainsi, dans la mesure où 54 % des francophones de l'Alberta ont l'anglais comme langue principale, on ne s'étonnera pas que la « langue de leur choix » pour l'obtention de services de santé ne soit pas le français.

4.2 La justice

L'examen des résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle portant sur le domaine de la justice jette également un éclairage sur l'étendue de la présence du français au sein des institutions qui assurent l'utilisation de cette langue dans la sphère publique par les francophones de l'Alberta. En ce sens, la mesure de l'accès aux intervenants qui sont en mesure de converser en français permet de documenter un phénomène perçu par les francophones vivant à l'extérieur du Québec comme étant très important pour le statut de cette langue et l'avenir des communautés de langue française en situation minoritaire. À cet égard le gouvernement canadien s'est engagé dans la *Feuille de route* à ce que les Canadiens aient un meilleur accès à des services de justice dans la langue officielle minoritaire. Dans le cas de l'Alberta, par le biais de la *Loi linguistique (Languages Act)* adoptée en 1988, l'anglais devient la seule langue officielle de la province dans les domaines parlementaire, législatif et judiciaire (Gagné, 1999). Néanmoins, l'article 4 de cette loi accorde aux francophones d'utiliser la langue française pour s'exprimer à l'Assemblée législative et devant certains tribunaux provinciaux (la Cour d'appel, la Cour du Banc de la Reine, la Cour provinciale et le Tribunal des successions). Alors que la Cour du Banc de la Reine autorise l'accusé à déposer des documents écrits en français, invoquant le bilinguisme officiel et la liberté d'expression, la Cour d'appel permet elle aussi le dépôt de documents écrits en français si une traduction anglaise y est incluse (Ministère de la Justice Canada, 2011). Les francophones ont par le fait même, depuis 1990, accès aux services de l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA). En outre, en ce qui concerne le droit criminel, tel que stipulé par le Code criminel du Canada, les Franco-Albertains, comme tous les résidents du Canada ont le droit à un procès et à une enquête préliminaire en français.

En Alberta, les résultats de l'EVMLO révèlent que l'accès à des services juridiques en français ne semble pas valorisé par une majorité de francophones dans la mesure où 55 % sont d'avis que, s'ils avaient à utiliser les services d'un avocat, il serait peu ou pas important que celui-ci puisse parler français.

Les interactions avec les instances et les représentants du système judiciaire, notamment les avocats et la police, ne sont pas très répandues dans la population. En effet, sur les quelque 54 790 adultes francophones de l'Alberta, 35 % ont déclaré avoir utilisé les services d'un avocat au cours des deux années précédant l'enquête tandis que 17 % ont eu un contact avec la police municipale et 13 % avec la Gendarmerie Royale du Canada (GRC).

Parce que la barrière linguistique peut entraver l'égalité d'accès à la justice, le gouvernement canadien s'est donné comme priorité de former des professionnels qui peuvent assurer un service dans la langue officielle minoritaire. Selon le Recensement de 2006, l'Alberta comptait 1 350 avocats capables de soutenir une conversation en français, ce qui représente 17 % des avocats de la province (voir le tableau 4.1). En ce qui a trait aux policiers, qui sont au nombre de 6 605, 12 % ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français (voir le tableau 4.2).

En plus de ces statistiques sur la disponibilité ou le bassin potentiel de professionnels du système judiciaire qui peuvent utiliser le français lorsqu'ils interagissent avec les francophones de l'Alberta, les tableaux 4.1 et 4.2 rendent compte de la connaissance du français et leur utilisation de cette langue par ces professionnels dans le cadre de leur travail. Selon le Recensement de 2006, 3 % des policiers de l'Alberta ont déclaré utiliser le français au moins régulièrement au travail. Ce taux est bien inférieur à celui de la capacité de soutenir une conversation en français par les policiers de la province, lequel se situe à 12 % (voir le tableau 4.2). Il en va de même pour les avocats : leur taux d'utilisation du français au moins régulièrement au travail (1 %) est également beaucoup moindre que la proportion de ceux qui peuvent soutenir une conversation en français, qui est de 17 %²³ (voir le tableau 4.1).

Tableau 4.1
Connaissance et utilisation de la langue minoritaire par les avocats, Alberta, 2006

Connaissance et utilisation de la langue française	Avocats	
	nombre	pourcentage
Première langue officielle parlée	75	1
Langue utilisée au moins régulièrement au travail	100	1
Connaissance du français	1 350	17
Population totale	7 730	100

Nota :

L'utilisation du français par les avocats en Alberta se fait essentiellement comme langue secondaire. L'utilisation du français comme langue principale est pratiquement inexistante.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Selon les données du Recensement de 2006, le nombre de policiers qui utilisent le français dans le cadre de leur travail en Alberta est inférieur au nombre de policiers francophones. Ainsi, alors que près de 180 policiers de la province ont déclaré utiliser le français au moins régulièrement dans le cadre de leur travail, 255 policiers ont cette langue comme première langue officielle parlée (PLOP) (voir le tableau 4.2).

23. Tout comme dans le cas des professionnels de la santé, l'utilisation du français par les avocats et les policiers dépend de plusieurs facteurs, dont la proportion de francophones dans un milieu donné. L'analyse de ces facteurs dépasse toutefois le cadre du présent portrait statistique.

Tableau 4.2**Connaissance et utilisation de la langue minoritaire par les policiers (sauf cadres supérieurs), Alberta, 2006**

Connaissance et utilisation de la langue française	Policiers	
	nombre	pourcentage
Première langue officielle parlée	255	4
Langue utilisée régulièrement au travail	175	3
Connaissance du français	790	12
Population totale	6 605	100

Nota :

L'utilisation du français par les policiers en Alberta se fait essentiellement comme langue secondaire. L'utilisation du français comme langue principale est pratiquement inexistante.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle indiquent que les interactions qu'ont les francophones de l'Alberta avec la police municipale²⁴ se font généralement en anglais. Ainsi, environ quatre francophones sur cinq ont utilisé uniquement l'anglais lors de leurs interactions avec la police municipale. Lors de l'utilisation des services d'un avocat, 86 % des francophones ont déclaré utiliser seulement l'anglais.

4.3 L'éducation

4.3.1 Chez les enfants

En Alberta, dans la foulée de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1963), la loi scolaire est amendée en 1968 et l'enseignement en français est désormais autorisé, jusqu'à 50 % du temps d'enseignement, dans les écoles de la province de la 3^e à la 9^e année, et jusqu'en 12^e année dès 1971. L'instruction des matières obligatoires en français était proscrite depuis 1892. En 1976, l'Alberta adoptant le règlement 250/76, l'enseignement en français est désormais permis jusqu'à 80 % du temps consacré en classe et ce, pour tous les résidents de la province. En 1982, l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés vient assurer certains droits scolaires aux minorités de langue officielle, dont celui qui permet aux parents de faire éduquer leurs enfants dans leur langue maternelle, et ce, partout au Canada. La même année, l'Association de parents de langue française Georges-et-Julia-Bugnet, dirigée par Jean-Claude Mahé, Angéline Martel et Paul Dubé, réclame dès lors auprès du Ministère de l'éducation de l'Alberta et des deux conseils scolaires d'Edmonton, qu'une école primaire de langue française soit créée et qu'elle soit administrée par les parents francophones. Leur requête étant refusée, l'Association porte la cause devant les tribunaux, sous le nom de l'affaire Mahé, invoquant l'article 23. Deux ans plus tard, deux écoles francophones primaires publiques ouvrent leurs portes, ces dernières étant gérées par l'Edmonton Catholic School Board et le Calgary Catholic School Board.

En 1985, la cour du banc de la Reine ordonne que les francophones ont le droit à « un degré de gestion exclusive de leur éducation ». L'affaire Mahé est alors portée en cour d'appel qui rend son jugement en 1987. Bien que l'arrêt de la cour d'appel accorde aux francophones le droit de gestion exclusive de leurs écoles, il juge par le fait même que le nombre d'élèves est trop faible pour qu'un système de gestion scolaire francophone soit créé à Edmonton. La cause est alors portée devant la Cour suprême du Canada qui reconnaît en 1990 le droit à la gestion scolaire francophone. Entre temps, en 1988, une nouvelle loi scolaire avait été adoptée dans la province, mentionnant que la minorité de langue officielle a le droit à l'instruction en français. Ainsi, en 1993, la *Loi scolaire* albertaine est modifiée de sorte à désormais octroyer aux Franco-Albertains le droit de gérer leurs institutions scolaires. Pour ce faire, la même année, trois conseils scolaires francophones sont créés.

24. En raison du très petit nombre des membres de la minorité de langue officielle qui ont eu des contacts avec des membres de la police provinciale et la Gendarmerie Royale du Canada (GRC), les données obtenues dans le cadre de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle ne permettent pas de tirer des conclusions à leur égard.

À ce jour, 34 écoles francophones sont présentes en Alberta et gérées par les 5 conseils scolaires francophones régionaux de la province. Ces écoles offrent une éducation en français « langue première » de la maternelle à la 12^e année. Au niveau postsecondaire, il est désormais possible, depuis l'automne 2010, d'étudier au niveau collégial en français à Edmonton. De plus, le campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta offre un certain nombre de programmes de baccalauréat et de maîtrise en français (FCFA, 2009).

Un statut particulier est donc réservé à l'école française en milieu minoritaire en raison de son rôle de vecteur de socialisation à la culture française, de transmission de la langue aux enfants et du maintien des acquis dans cette langue. L'école est un milieu francophone public qui, de pair avec les familles, peut contribuer au développement et à l'essor d'une vie communautaire francophone.

Le tableau 4.3 détaille la fréquentation scolaire dans les programmes d'immersion française et les programmes réguliers de langue française. On constate que la fréquentation des programmes d'immersion est plus importante que celle des programmes réguliers. Notons que les programmes d'immersion sont fréquentés tant par les élèves francophones que non francophones. De façon générale, on observe que les effectifs de fréquentation ont augmenté aussi bien dans les programmes d'immersion française qu'au sein des programmes réguliers. Toutefois, la hausse des effectifs au sein de ces derniers s'est accentuée depuis 2004-2005. Les statistiques portant sur les années 2001-2002 se démarquent toutefois des autres en ce que l'effectif des programmes réguliers avait connu une diminution (- 12 %) plutôt qu'un accroissement.

Tableau 4.3
Effectif des enfants inscrits en immersion française et dans des programmes réguliers de langue française aux niveaux primaire et secondaire dans les écoles publiques de l'Alberta, 2000-2001 à 2006-2007

Année	Programmes d'immersion française		Programmes réguliers de langue française	
	nombre	variation en %	nombre	variation en %
2000-2001	26 491	1,5	3 745	1,1
2001-2002	27 475	3,7	3 280	-12,4
2002-2003	27 653	0,6	3 474	5,9
2003-2004	28 197	2,0	3 619	4,2
2004-2005	29 414	4,3	3 871	7,0
2005-2006	30 452	3,5	4 138	6,9
2006-2007	31 317	2,8	4 737	14,5

Source : Brockington (2009).

Il importe d'examiner ici l'ampleur de la fréquentation des écoles de langue française par les enfants admissibles à les fréquenter ainsi que les facteurs qui influencent les décisions concernant la langue de scolarisation des enfants. Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) nous procurent notamment cet aperçu de la situation scolaire des enfants de parents francophones en Alberta en permettant d'estimer le nombre d'enfants admissibles à l'enseignement en français qui fréquentent une école de langue française ou qui sont inscrits dans un programme d'immersion. De plus, ces données permettent d'examiner le lien entre la fréquentation d'une école de langue française et l'utilisation des langues, notamment, à la maison et avec les amis.

En Alberta, 17 140 enfants de parents francophones étaient inscrits à l'école primaire ou secondaire au moment de cette enquête. Parmi ces enfants, 43 % recevaient un enseignement en français, dont 25 % au sein d'une école française, et 18 % au sein d'un programme d'immersion en français à l'école anglaise. Pour ce qui est du reste des enfants qui étaient inscrits à l'école primaire ou secondaire, 54 % d'entre eux fréquentaient une école de langue anglaise (programme régulier). Mentionnons que les résultats obtenus donnent à penser qu'il puisse y avoir un lien entre d'une part la langue dans laquelle les enfants sont scolarisés et d'autre part la proportion de couples exogames, l'opération d'un transfert linguistique vers l'anglais chez plusieurs francophones âgés de moins de 21 ans et le fait qu'une proportion importante de francophones se sentent plus à l'aise en anglais qu'en français. À titre d'exemple, des 15 070 enfants dont au moins un des deux parents est francophone, la majorité (66 %) étaient issus de familles exogames français-anglais. De ces enfants, qui vivaient au sein de ce type de famille, 64 % fréquentaient le programme régulier d'une école de langue anglaise.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) met également en lumière le fait que la fréquentation de l'école de langue française et l'inscription dans un programme d'immersion française dans une école anglaise semble être un choix plus populaire chez les parents des plus jeunes enfants. Les résultats donnent en effet à penser qu'il y aurait un abandon tant de l'école française que des programmes d'immersion française au profit de l'école anglaise durant la transition entre l'école primaire et l'école secondaire. Les résultats de l'EVMLO révèlent ainsi qu'environ un enfant sur deux était inscrit dans une école de langue française ou dans un programme d'immersion française à l'école primaire. Cette proportion est plus élevée que celle des enfants inscrits à ces mêmes types d'écoles au niveau secondaire. Pour ce qui est de la proportion d'enfants inscrits au programme régulier en anglais, elle est de 45 % au primaire et de 69 % au secondaire.

Outre les caractéristiques de nature environnementale mentionnées plus haut, d'autres facteurs viennent influencer le choix de la langue de l'école fréquentée par l'enfant. En particulier, la trajectoire linguistique des parents dans leur cheminement scolaire aurait une influence importante sur le choix de la langue d'enseignement ou du système scolaire de leurs enfants. Ainsi, parmi les 9 120 enfants dont au moins un des parents a fait ses études primaires et secondaires en français, environ 51 % fréquentaient une école de langue française ou un programme d'immersion en français et 50 % parlaient le français à la maison, soit 26 % le plus souvent et 24 % régulièrement.

Les données de l'EVMLO ne permettent pas de tirer des résultats statistiquement significatifs quant au lien entre la fréquentation scolaire en français des enfants et l'utilisation unique ou prédominante du français à la maison ou avec les amis, ni quant au lien entre la fréquentation scolaire en français et la capacité d'utiliser cette langue pour soutenir une conversation. On peut cependant établir un lien entre la fréquentation scolaire en français et l'utilisation du français dans divers contextes. Ainsi, la majorité des enfants qui fréquentent une école de langue française utilisent le français, seul ou avec l'anglais, lorsqu'ils parlent avec leurs amis (62 %) et sont en mesure de l'utiliser pour soutenir une conversation dans la quasi-totalité des cas (85 %). En contrepartie, plus d'un enfant sur deux qui fréquente une école française utilise seulement l'anglais à la maison.

4.3.2 Chez les adultes

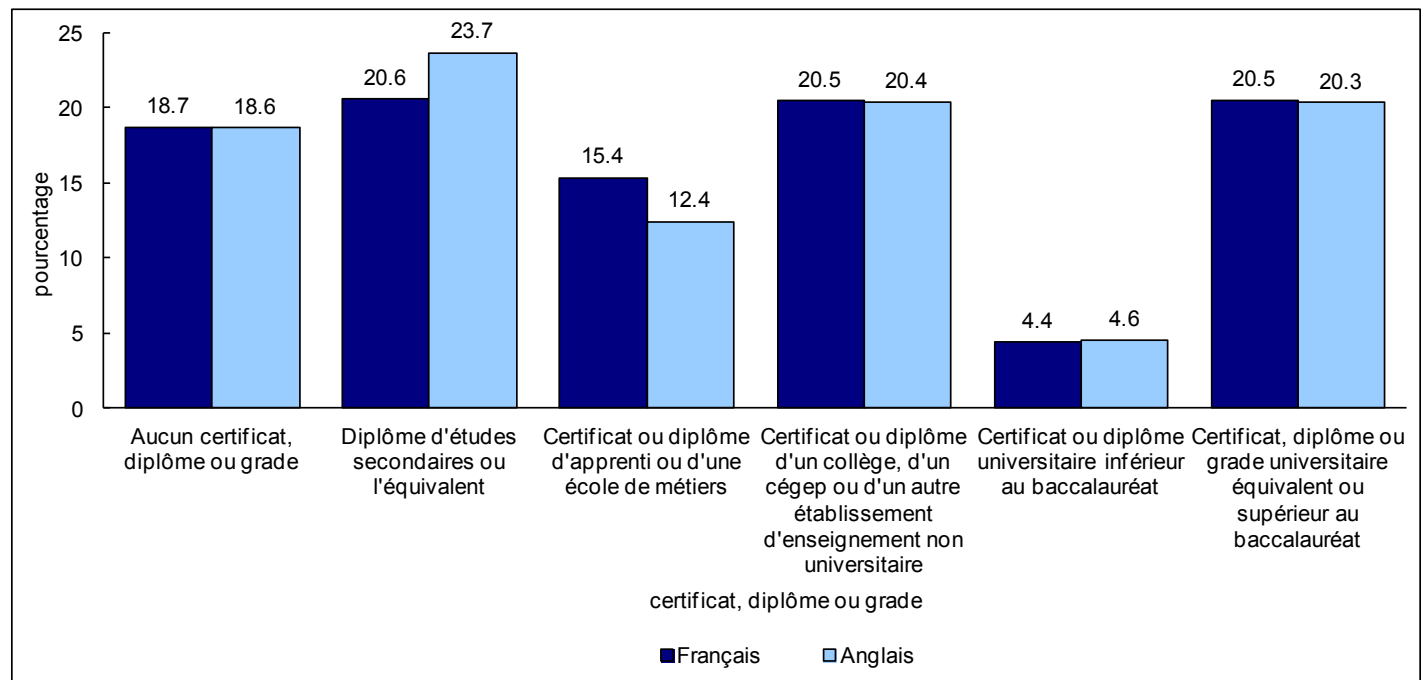
4.3.2.1 Plus haut niveau de scolarité atteint

Le plus haut niveau de scolarité atteint par les francophones de l'Alberta en 2006 est un indicateur important des progrès réalisés depuis le Recensement de 1971, recensement mené peu après la fin des travaux de la Commission Laurendeau-Dunton. Se fondant sur les statistiques du Recensement de 1961, les travaux de cette Commission ont fait état des écarts très importants observés entre francophones et anglophones au Canada, tant en matière de scolarisation qu'en matière de situation sur le marché de l'emploi et dans diverses sphères de l'activité économique. En raison notamment de la scolarisation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans²⁵ et de l'importance grandissante accordée à l'éducation par les gouvernements, les employeurs et par la population dans son ensemble, les écarts entre francophones et anglophones au Canada ont fortement diminué au fil du temps.

Afin d'illustrer le phénomène, examinons d'abord les résultats présentés au graphique 4.1 qui portent sur la situation observée en 2006. On y constate que les francophones (20,5 %) et les anglophones (20,3 %) sont aussi nombreux en proportion à détenir un diplôme universitaire équivalent ou supérieur au baccalauréat. Les francophones (18,7 %) sont également proportionnellement aussi nombreux à ne détenir aucun certificat, diplôme ou grade que les anglophones (18,6 %). Toutefois, une proportion un peu plus élevée d'anglophones (23,7 %) que de francophones (20,6 %) détiennent un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

Graphique 4.1

Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu selon la première langue officielle parlée, personnes âgées de 25 ans ou plus, Alberta, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

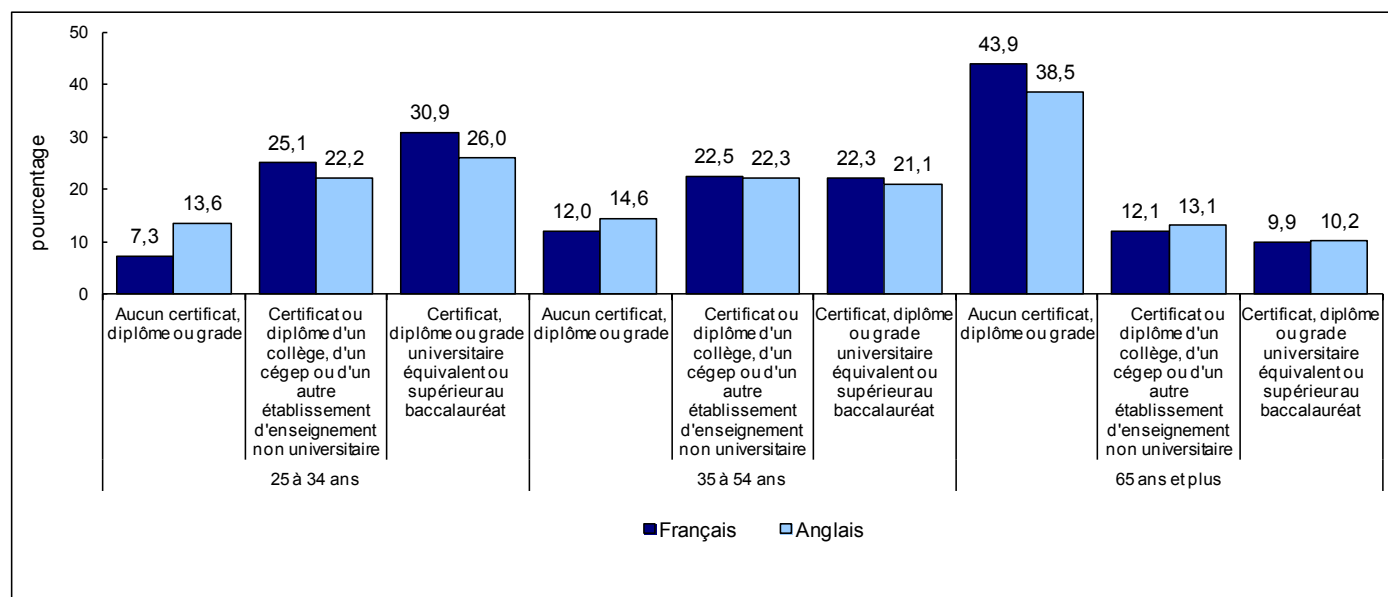
Les constats qui émanent de la lecture de ce dernier graphique portent sur l'ensemble de la population âgée de 25 ans et plus et, par conséquent, tiennent compte à la fois de la situation actuelle et passée des groupes linguistiques en matière de scolarisation.

25. Dans le cas de l'Alberta, la scolarisation obligatoire a été haussée à 17 ans en 2001.

Le graphique 4.2 illustre bien ce propos dans la mesure où l'on tient compte de certaines sous-populations définies par leur groupe d'âge. On constate en effet que, chez les personnes âgées de 65 ans ou plus, les francophones (44 %) affichent une plus forte proportion à ne détenir aucun certificat, diplôme ou grade que les anglophones (39 %). Inversement, chez les personnes âgées entre 25 et 34 ans, cette proportion est plus élevée pour les anglophones (14 %) que pour les francophones (7 %). En outre, on observe que les anglophones âgés de 65 ans ou plus sont proportionnellement aussi nombreux que les francophones à détenir un diplôme collégial ou un diplôme universitaire. Par contre, chez les personnes âgées de 25 à 34 ans, les francophones sont plus susceptibles que les anglophones à détenir un diplôme collégial (25 % des francophones et 22 % des anglophones) ou un diplôme universitaire (31 % des francophones et 26 % des anglophones), ce qui s'explique en partie par les progrès réalisés en matière de scolarisation des francophones natifs de l'Alberta ainsi que par le haut niveau de scolarité des immigrants francophones. En fait, ces derniers sont proportionnellement plus nombreux que les immigrants anglophones à posséder un diplôme ou certificat universitaire.

Graphique 4.2

Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu selon la première langue officielle parlée et le groupe d'âge, Alberta, 2006

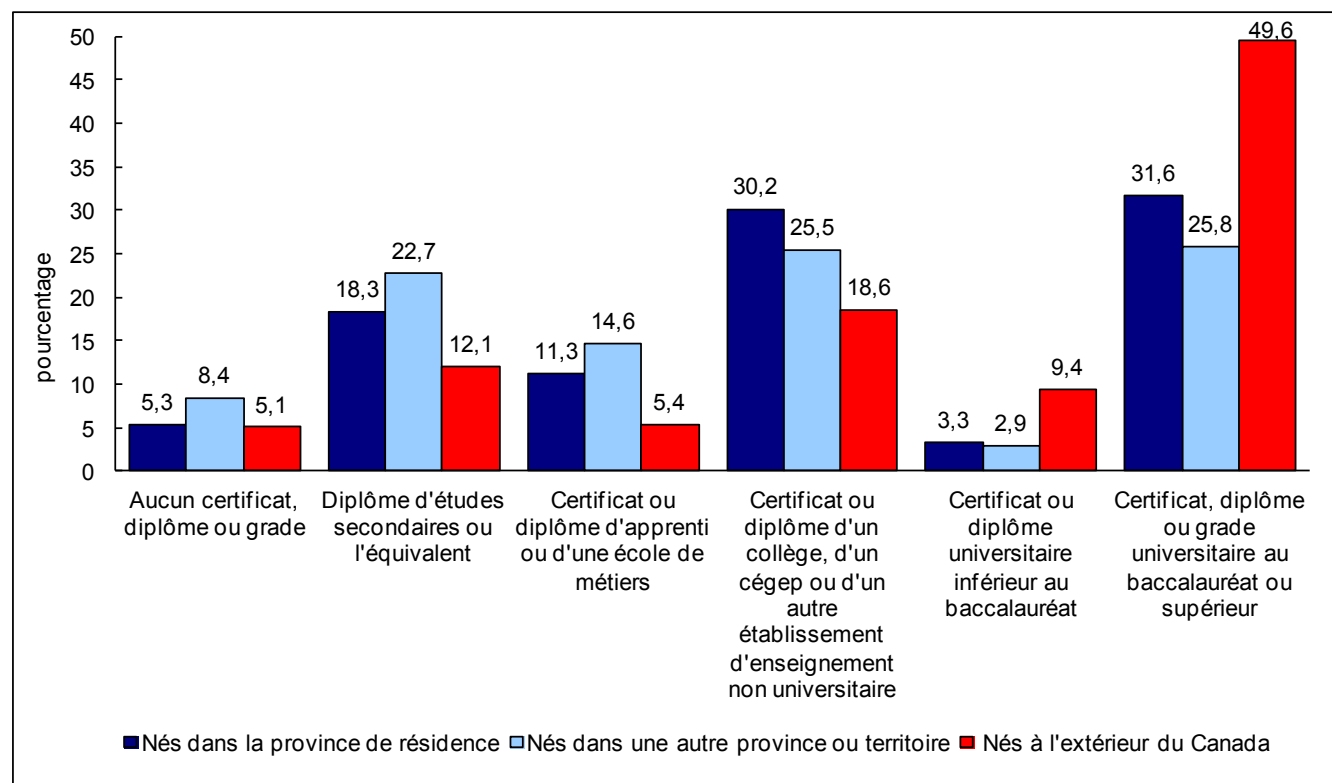


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Comme nous venons d'y faire allusion, l'examen de la situation des jeunes adultes en matière de scolarisation doit tenir compte d'un facteur important : le lieu de naissance. On sait, par exemple, que tant chez les anglophones que chez les francophones, les immigrants sont généralement plus sujets à détenir un grade universitaire, en raison notamment du fait que la scolarité constitue l'un des critères de sélection des immigrants au Canada. En 2006, chez les francophones âgés de 25 à 34 ans, on constate que 50 % de ceux nés à l'extérieur du pays détiennent un diplôme universitaire alors que 32 % de ceux nés en Alberta et 26 % de ceux nés dans une autre province ou territoire détiennent un tel diplôme (voir le graphique 4.3). Aux niveaux inférieurs de scolarité, on observe le corollaire de cette situation, c'est-à-dire que les francophones nés à l'extérieur du Canada sont moins susceptibles de détenir un diplôme d'études secondaires comme plus haut niveau de scolarité et de ne détenir aucun certificat, diplôme ou grade que les autres Franco-Albertains.

Graphique 4.3

Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu par les francophones âgés de 25 à 34 ans selon le lieu de naissance, Alberta, 2006



Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'un des changements les plus marquants ayant découlé des profondes mutations sociales et des réformes scolaires des années 1960 est sans conteste l'inscription en grand nombre des femmes dans les établissements d'enseignement postsecondaire, en particulier dans les universités. En 1971, la proportion de femmes détenant un grade universitaire était de deux à trois fois moins élevée que celle des hommes, selon le groupe d'âge (Corbeil, 2003). En 2006, parmi les francophones de l'Alberta, on constate que chez les personnes âgées de 65 ans ou plus, soit ceux qui avaient au moins 30 ans en 1971, la proportion de femmes qui détiennent un diplôme universitaire est de 9 %, comparativement à 12 % chez les hommes de ce groupe d'âge (voir le tableau 4.4). En revanche, chez les 20 à 24 ans, on observe la situation inverse : la proportion de détenteurs d'un tel diplôme est de 7 % chez les hommes alors qu'elle atteint 15 % chez les femmes. De plus, dans ce groupe d'âge, 16 % des hommes ne détiennent aucun certificat, diplôme ou grade comparativement à 12 % des femmes. En somme, les femmes de moins de 65 ans sont proportionnellement plus nombreuses à détenir un diplôme ou un grade universitaire que leurs homologues masculins alors que ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à ne détenir aucun certificat, diplôme ou grade ou à posséder un diplôme professionnel ou d'une école de métiers.

Tableau 4.4
Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu par les francophones selon le groupe d'âge et le sexe, Alberta, 2006

Certificat, diplôme ou grade	20 à 24 ans		25 à 34 ans		35 à 44 ans		45 à 54 ans		55 à 64 ans		65 ans et plus	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
	pourcentage											
Aucun certificat, diplôme ou grade	11,6	15,9	5,3	9,1	7,1	11,4	10,0	17,9	22,1	22,3	44,5	43,1
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	45,9	45,1	18,3	21,7	21,7	20,3	28,5	18,4	26,0	14,7	20,0	14,3
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	4,7	13,1	6,0	18,1	9,8	18,2	9,3	25,8	10,2	26,8	6,9	19,2
Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire	18,0	15,7	27,2	23,2	29,0	18,7	25,8	18,1	22,0	15,7	13,9	10,0
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	4,4	2,8	5,6	2,8	5,2	4,4	6,0	3,3	4,4	4,5	6,2	1,6
Certificat, diplôme ou grade universitaire équivalent ou supérieur au baccalauréat	15,4	7,4	37,5	25,1	27,2	27,0	20,5	16,5	15,4	16,1	8,5	11,8

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

4.3.2.2 Langue d'enseignement chez les adultes

Nous avons vu précédemment que, dans l'ensemble de l'Alberta, environ un peu plus de la moitié des enfants dont au moins un parent est de langue française sont inscrits dans le programme régulier d'une école primaire de langue française ou dans un programme d'immersion française. Au niveau secondaire, cette proportion est plus faible. Qu'en est-il de la langue de scolarisation des adultes ayant répondu à l'EVMLO? Aux diverses questions de l'enquête portant sur la langue dans laquelle les répondants ont effectué entièrement ou partiellement leurs études, on décèle que la présence du français varie d'un groupe d'âge à l'autre et d'un niveau de scolarité à l'autre.

Les résultats de l'EVMLO révèlent qu'une proportion importante (75 %) de francophones de l'Alberta ont fait entièrement ou partiellement leurs études en français au niveau primaire. Cette proportion fléchit au fur et à mesure qu'on avance dans le parcours scolaire, pour ensuite remonter dans les programmes d'études universitaires. Ainsi, alors que 55 % des francophones ont poursuivi entièrement ou partiellement leurs études secondaires en français, cette proportion est de 33 % pour ceux qui ont complété des études postsecondaires non universitaires et de 62 % pour ceux qui ont poursuivi des études universitaires. Toutefois, mentionnons que de tous les francophones qui résidaient en Alberta en 2006 et qui avaient poursuivi des études universitaires entièrement ou partiellement en français, 57 % sont nés au Québec ou à l'extérieur du Canada. De plus, les résultats mettent en évidence que la proportion de personnes de langue française qui ont poursuivi des études primaires en français diminue en fonction du groupe d'âge. Ainsi cette proportion est de 84 % pour celles âgées de 18 à 24 ans alors qu'elle est de 52 % pour celles de 65 ans ou plus.

4.4 Médias, arts et culture

Le soutien aux arts et à la culture est l'un des éléments clés ciblés par la Feuille de route. On y reconnaît notamment leur rôle essentiel à l'épanouissement des communautés de langue officielle en milieu minoritaire.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) cible six médias pour mesurer l'accès aux éléments culturels dans la langue de la minorité, soit la télévision, l'Internet, la radio, les journaux, les livres et les spectacles ou les événements artistiques. De nos jours, l'Internet et la câblodistribution facilitent l'accès à ces médias dans plusieurs langues et en provenance de nombreux pays, ce qui permet d'accroître la disponibilité des divers produits culturels de langue française à travers le pays.

Les résultats de l'EVMLO révèlent que les Franco-Albertains, tout comme leurs homologues anglophones, sont de grands consommateurs de médias, dont les plus importants sont la télévision (99 %) et la radio (88 %) (voir le tableau 4.5).

Tableau 4.5
Proportion de francophones selon l'utilisation de certains médias
(toutes langues confondues), Alberta, 2006

Utilisation du média	Francophones
	pourcentage
Regardent la télévision	99
Écoutent la radio	88
Lisent des livres	82
Lisent des journaux	80
Utilisent l'Internet	73

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Les francophones de l'Alberta sont majoritairement portés à déclarer que la lecture des journaux (93 %), l'écoute de la télévision (84 %) et de la radio (84 %), de même que l'accès à l'Internet (83 %) et la lecture de livres (75 %) se font surtout ou seulement en anglais. L'accessibilité aux médias de langue française n'est donc pas le seul facteur qui influence la consommation dans la langue de la minorité : les résultats de l'EVMLO révèlent en effet que malgré les avancées technologiques facilitant l'accès à divers médias de langue française, l'anglais prédomine lors de l'utilisation des médias.

Tableau 4.6
Proportion de francophones selon la langue de consommation de certains médias,
Alberta, 2006

Médias	Langue de consommation		
	Uniquement ou surtout français ¹	Français et anglais	Uniquement ou surtout anglais ²
	pourcentage		
Radio	3 ^E	11 ^E	84
Télévision	4 ^E	10 ^E	84
Journaux	x	4 ^E	93
Livres	5 ^E	17	75
Internet	3 ^E	10	83

1. Se réfère à la somme des catégories « seulement le français » et « beaucoup plus le français que l'anglais » du questionnaire de l'enquête.

2. Se réfère à la somme des catégories « seulement l'anglais » et « beaucoup plus l'anglais que le français » du questionnaire de l'enquête.

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

4.5 Vie communautaire

L'implication des individus au sein de leur communauté et la participation à des activités communautaires sont généralement reconnues comme des dimensions de la vie en société qui contribuent à la création et au maintien de réseaux de soutien social. En outre, « [le] capital social (défini en termes généraux comme la participation aux réseaux sociaux) est de plus en plus considéré comme une composante clé du développement communautaire ou comme un aspect essentiel de la « capacité » d'une collectivité de se développer » (Rothwell et Turcotte, 2006 : p.1).

Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) permettent de mesurer certaines dimensions de la participation des francophones à la vie communautaire. Les statistiques concernant la participation à des activités de bénévolat, le fait d'être membre d'organismes communautaires ou de prodiguer des soins dans un contexte informel permettent en effet d'examiner dans quelle mesure les francophones s'impliquent dans la vie associative et communautaire de leur milieu de vie²⁶.

Les résultats de l'EVMLO révèlent qu'au moins le quart des francophones de l'Alberta participent à l'une ou l'autre des activités pour lesquelles des données ont été recueillies dans cette enquête. Ainsi, ce sont 26 % des adultes francophones qui ont déclaré avoir fourni du soutien non rémunéré pour les activités de tous les jours à quelqu'un qui n'habitait pas dans leur ménage au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête, alors que 29 % ont déclaré avoir été membres d'un organisme, d'un réseau ou d'une association et 38 % ont déclaré faire du bénévolat.

26. Plusieurs facteurs sociodémographiques et économiques influent sur la participation communautaire, notamment l'âge, la scolarité, le milieu de résidence, le statut socio-économique, etc. Toutefois, l'analyse de ces facteurs dépasse l'objectif du présent document.

La langue dans laquelle se déroulent les activités communautaires des Franco-Albertains varie selon le type d'activité. L'anglais est cependant la langue privilégiée par les francophones dans toutes ces activités. L'anglais est surtout ou seulement utilisé par 82 % des francophones lorsqu'ils font du bénévolat, par 73 % d'entre eux lors de leur implication au sein d'organismes, de réseaux ou d'associations, et par 63 % d'entre eux lorsqu'ils donnent du soutien social pour les activités de tous les jours à des personnes qui n'habitent pas dans le ménage. Soulignons que les membres de la famille (autres que les enfants) (44 %) sont les personnes qui bénéficient le plus souvent du soutien pour les activités quotidiennes. La famille et les amis semblent compter pour beaucoup dans les réseaux des francophones de l'Alberta. Ainsi, en cas de maladie, 41 % déclarent qu'ils se tourneraient vers les autres membres de leur famille pour du soutien, tandis que 25 % se tourneraient vers leurs enfants et 12 % vers leurs amis. L'utilisation du français dans les activités de soutien social semble donc associée principalement au domaine privé.

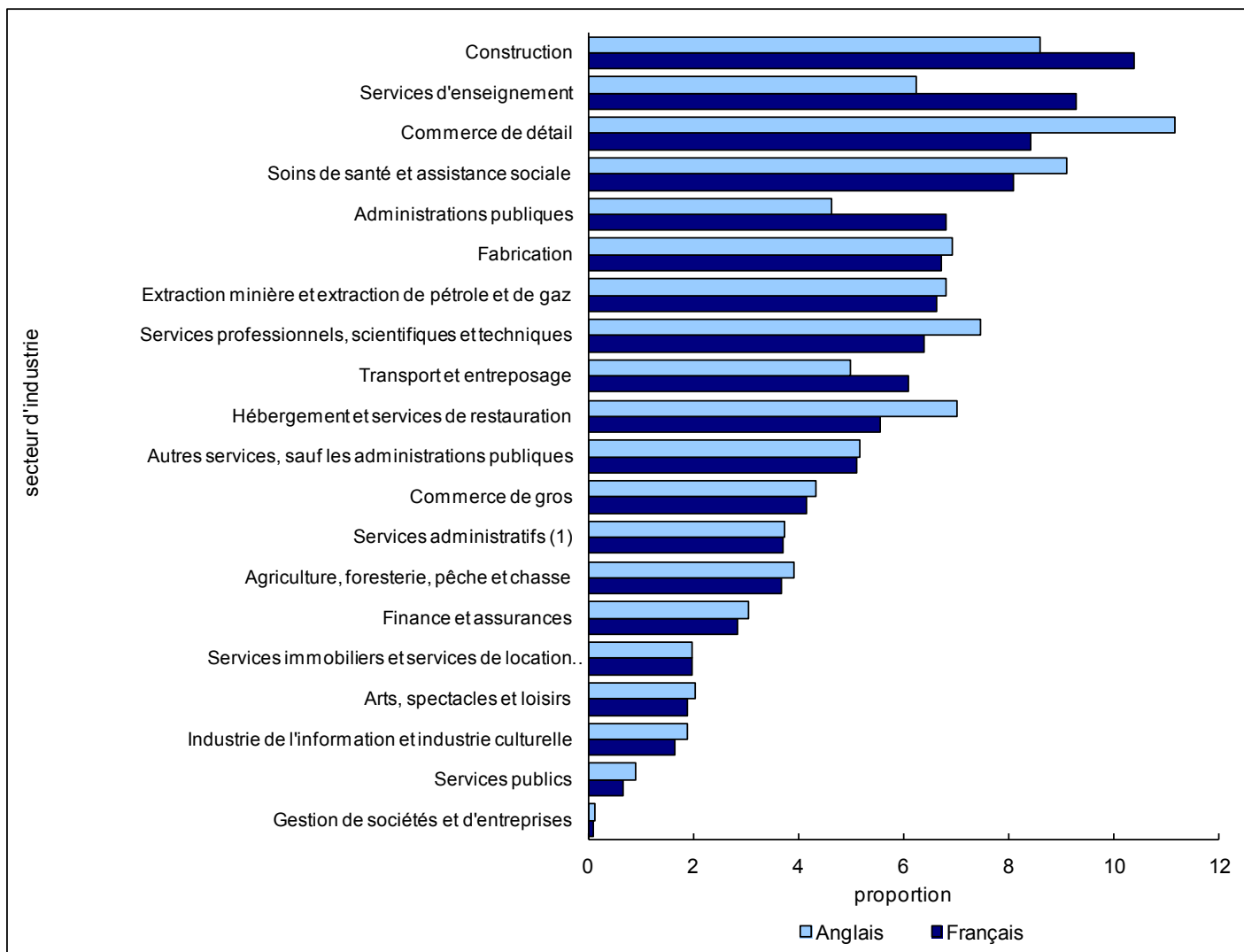
L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèle que près des deux tiers des francophones de l'Alberta déclarent qu'il est important ou très important pour eux que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté francophone.

4.6 Caractéristiques de l'emploi et du revenu

Tant les données du recensement que de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) permettent d'examiner dans quelle mesure les francophones de l'Alberta œuvrent dans des secteurs d'industrie différents ou non de ceux des anglophones. On peut y identifier les similitudes et les différences dans la répartition des groupes linguistiques entre les divers secteurs d'industrie.

L'analyse sommaire des données du Recensement de 2006 révèle que les francophones de l'Alberta sont proportionnellement plus nombreux que les anglophones à œuvrer dans certains secteurs tels ceux de la construction (10,4 % pour les francophones comparativement à 8,6 % pour les anglophones), des services d'enseignement (9,3 % comparativement à 6,2 %) et des administrations publiques (6,8 % comparativement à 4,6 %) (voir le graphique 4.4). Les anglophones, pour leur part, sont proportionnellement plus nombreux à occuper des emplois dans les secteurs du commerce de détail, des services professionnels, scientifiques et techniques, et de l'hébergement et services de restauration. Dans les autres grands secteurs d'industrie, on n'observe pratiquement aucun écart entre les deux groupes.

Graphique 4.4
Proportion de travailleurs selon le secteur d'industrie et la première langue officielle parlée, Alberta, 2006



1. Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 4.7
Répartition des travailleurs francophones selon le secteur d'industrie, Alberta, 2006

Secteur d'industrie (SCIAN)	Travailleurs francophones	
	nombre	pourcentage
Administrations publiques	3 130	6,9
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1 660	3,6
Arts, spectacles et loisirs	865	1,9
Autres services, sauf les administrations publiques	2 310	5,1
Commerce de détail	3 810	8,4
Commerce de gros	1 860	4,1
Construction	4 720	10,3
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	3 030	6,7
Fabrication	3 040	6,7
Finance et assurances	1 305	2,9
Gestion de sociétés et d'entreprises	45	0,1
Hébergement et services de restauration	2 620	5,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	750	1,6
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	1 650	3,6
Services d'enseignement	4 245	9,3
Services immobiliers et services de location et de location à bail	920	2,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	2 875	6,3
Services publics	305	0,7
Soins de santé et assistance sociale	3 665	8,0
Transport et entreposage	2 815	6,2
Total	45 625	100,0

Nota :

SCIAN = Système de classification des industries de l'Amérique du Nord. Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée. Dû à l'arrondissement aléatoire des nombres, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres présentés dans le corps du tableau.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

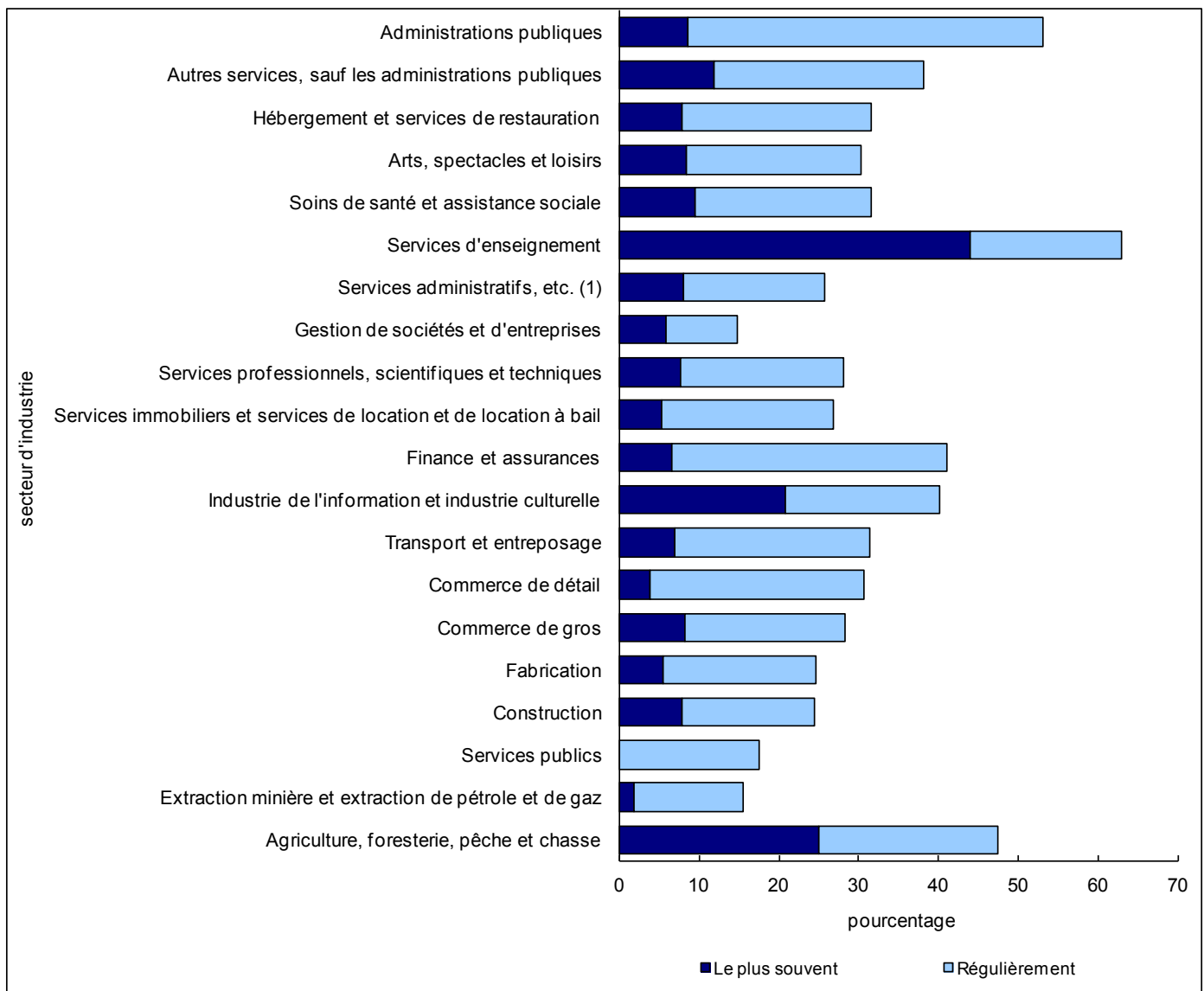
4.6.1 Utilisation de la langue française au travail selon le secteur d'industrie

Parmi l'ensemble des travailleurs de l'Alberta âgés de 15 ans ou plus, 1,5 % utilisent le français le plus souvent ou régulièrement dans le cadre de leur travail. Chez les personnes ayant le français comme première langue officielle parlée, cette proportion atteint 34,1 %, soit 11,4 % le plus souvent et 22,7 % régulièrement (c'est-à-dire moins souvent que la langue prédominante).

L'examen du tableau 4.7 révèle que les francophones qui œuvrent dans les secteurs de la construction, de l'enseignement, du commerce de détail et des soins de santé et de l'assistance sociale regroupent plus du tiers (36 %) des travailleurs francophones de la province. Qu'en est-il de l'utilisation du français par les francophones au sein de ces secteurs? On ne s'étonnera guère que les travailleurs francophones du secteur de l'enseignement soient proportionnellement les plus nombreux à avoir le français comme principale langue de travail; on en compte 44 % qui l'utilisent le plus souvent alors que 19 % déclarent en faire une utilisation régulière. Les francophones des secteurs de l'agriculture, foresterie, pêche et chasse, lesquels ne représentent que 4 % des travailleurs francophones de la province, arrivent bon seconds en ce qui a trait à l'utilisation du français le plus souvent au travail (25 %). Toutefois, ce sont les francophones du secteur de l'administration publique qui déclarent faire usage régulièrement du français (45 %) comme langue secondaire au travail dans une plus forte proportion.

Graphique 4.5

Utilisation du français le plus souvent ou régulièrement au travail par les francophones selon le secteur d'industrie, Alberta, 2006



1. Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement.

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

4.6.2 Écarts différentiels de revenu

Historiquement, les francophones au Canada ont été désavantagés sur le plan économique. Les Franco-Albertains ne faisaient pas exception. Dans la mesure où le niveau de revenu des individus est fortement tributaire de leur niveau de scolarité, de leur profession et du secteur d'industrie dans lequel ils œuvrent (pour ne nommer que ces facteurs), on peut croire que les mutations importantes qu'ont connues les communautés francophones de l'Alberta au cours des 40 dernières années ont eu des répercussions majeures sur leur niveau de revenu.

L'analyse des facteurs ayant influencé l'évolution des écarts différentiels de revenu entre les groupes linguistiques dépasse l'objet et la portée du présent rapport. Toutefois, les statistiques du Recensement de 2006 portent à croire que la situation des Franco-Albertains s'est beaucoup améliorée au fil du temps.

Les statistiques de 2006 révèlent que les personnes ayant le français comme première langue officielle parlée ont des revenus moyen et médian supérieurs à ceux des anglophones. Ainsi, les hommes ayant le français comme seule première langue officielle parlée (PLOP) ont un revenu moyen supérieur de 500 \$ à celui des hommes ayant l'anglais comme seule PLOP. On observe un écart plus grand entre ces deux groupes linguistiques en ce qui a trait au revenu médian puisque celui des hommes francophones est de 3 200 \$ supérieur à celui des anglophones. Chez les femmes, les revenus moyen et médian des francophones sont supérieurs à ceux des anglophones de 1 400 \$ et de 2 000 \$ respectivement (voir le tableau 4.8). Quant aux revenus moyens et médians des personnes ayant le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées, ils sont bien inférieurs à ceux des francophones et des anglophones. Chez la population de double langue officielle parlée, les revenus inférieurs s'expliqueraient par le fait qu'il s'agit essentiellement de personnes immigrantes. De nombreuses études ont déjà montré qu'en dépit d'un niveau de scolarité supérieur, les immigrants ont un taux de chômage supérieur et des revenus inférieurs à ceux des personnes nées au Canada (Frenette et Morissette, 2003; Picot and Hou, 2003; Zietsma, 2010).

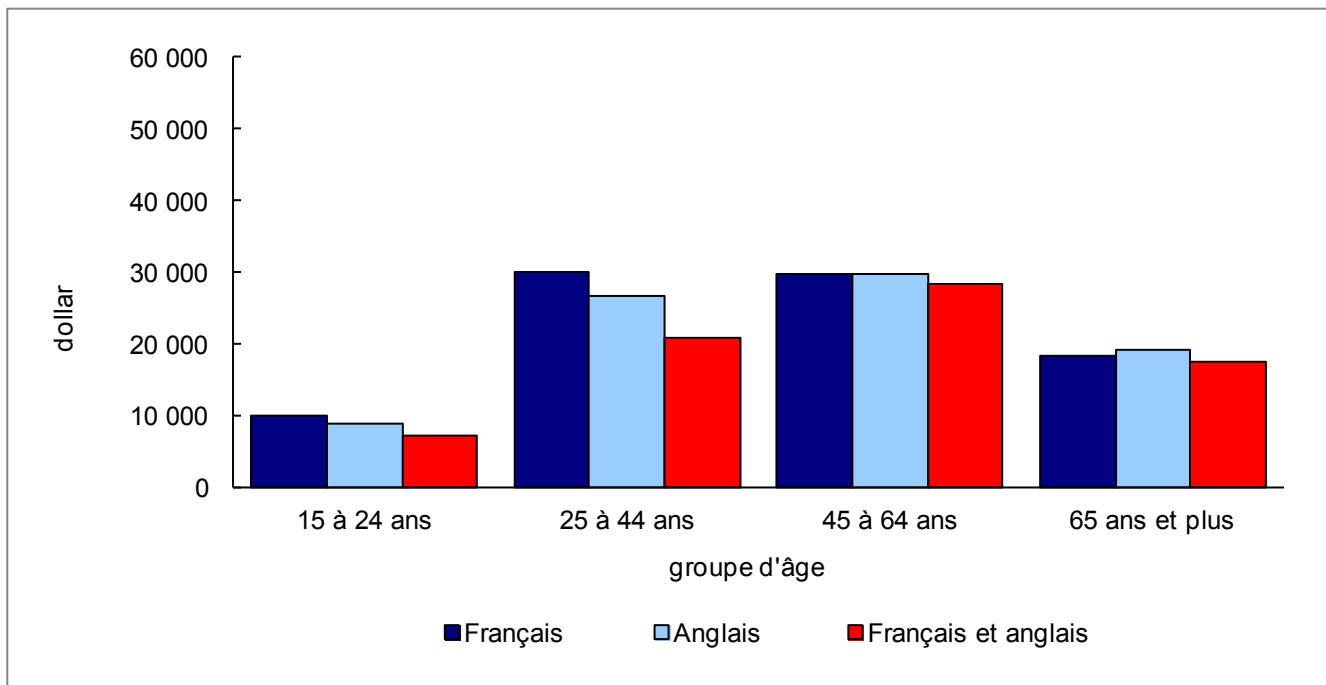
Tableau 4.8
Revenu moyen et revenu médian des hommes et des femmes selon la première langue officielle parlée, Alberta, 2006

Première langue officielle parlée	Hommes		Femmes	
	Revenu moyen	Revenu médian	Revenu moyen	Revenu médian
	dollar			
Français	55 640	41 639	31 082	23 959
Anglais	55 129	38 455	29 722	21 989
Français et anglais	37 984	26 308	27 474	17 316
Total	54 830	38 220	29 541	21 753

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

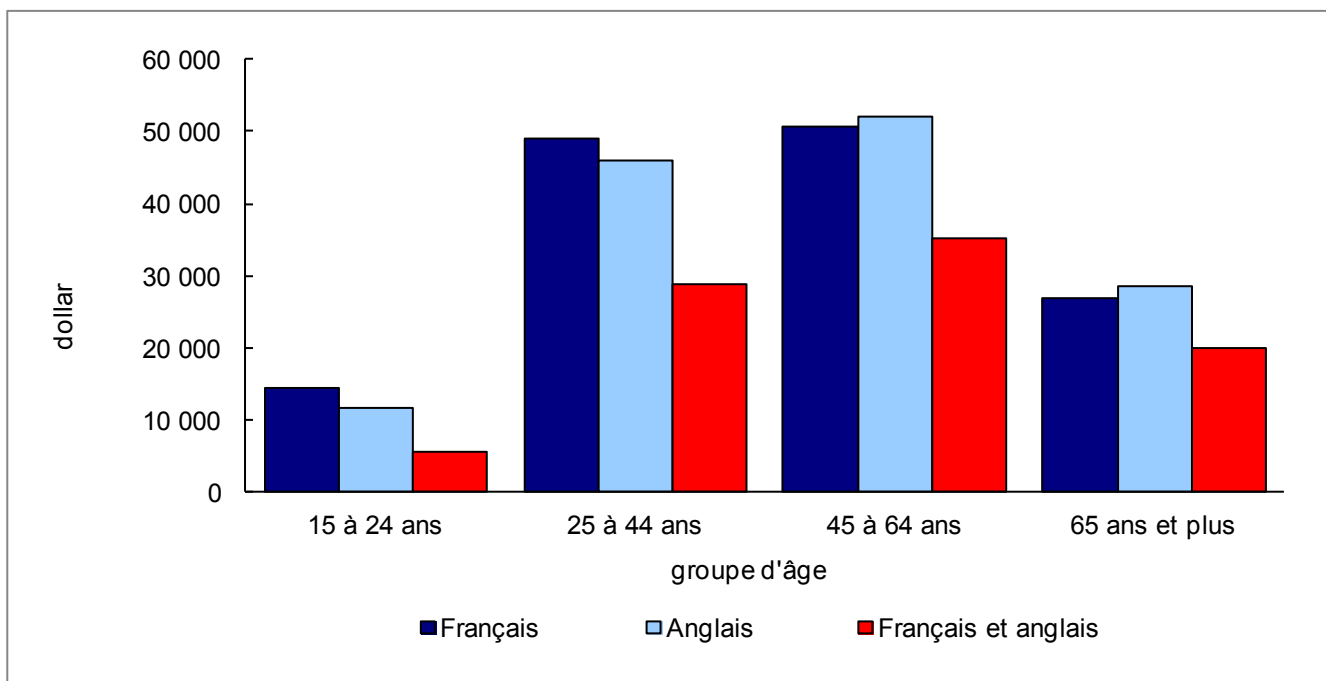
À la lumière du contexte historique décrit plus haut, on sait que le revenu médian des deux groupes linguistiques est fonction de l'âge, les francophones plus âgés affichant un revenu médian inférieur à celui des anglophones. Les statistiques présentées aux graphiques 4.5-a et 4.5-b rendent en effet compte du fait que chez les personnes de 65 ans ou plus le revenu médian des anglophones est supérieur à celui des francophones, tant chez les hommes que chez les femmes, quoique les écarts de revenu soient moins importants chez ces dernières. En revanche, chez les 25 à 44 ans, tant le revenu médian des femmes que celui des hommes de langue française est supérieur à ceux des anglophones, soit de 3 300 \$ et de 3 100 \$ respectivement. Pour ce qui est des hommes et des femmes ayant à la fois le français et l'anglais comme première langue officielle parlée, ces personnes affichent des revenus médians qui sont inférieurs à ceux des francophones et des anglophones. Les écarts de revenu sont toutefois plus considérables chez les hommes que chez les femmes.

Graphique 4.5-a
Revenu médian des femmes selon le groupe d'âge et
la première langue officielle parlée, Alberta, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Graphique 4.5-b
Revenu médian des hommes selon le groupe d'âge et
la première langue officielle parlée, Alberta, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer l'écart différentiel de revenus entre francophones et anglophones. Bien que les résultats portant sur l'ensemble de la population révèlent que, tant chez les hommes que chez les femmes, les revenus moyens des francophones sont supérieurs à ceux des anglophones, la source de ces écarts réside en partie dans un certain nombre de caractéristiques qui distinguent ces deux populations. Par exemple, nous avons en effet pu constater préalablement que la population francophone de moins de 65 ans de l'Alberta est plus scolarisée que la population anglophone. La structure par âge de la population est également un facteur qui influe sur les revenus moyens et médians de cette population.

En approfondissant l'analyse des résultats du recensement, notamment en utilisant la technique de l'analyse statistique multivariée, on constate que l'âge, la scolarité, le type de lieu de résidence, le secteur d'industrie et le statut d'immigrant y jouent un rôle important et permettent d'expliquer une partie de ces écarts. Ainsi, si les francophones et les anglophones de l'Alberta avaient exactement le même profil en ce qui a trait à ces caractéristiques – ce qui n'est pas le cas –, on n'observerait pas de différences statistiquement significatives entre les revenus moyens des francophones et des anglophones.

Section 5 Vitalité subjective

Dans le présent portrait des francophones de l'Alberta, nous avons brossé un profil général des différentes caractéristiques démographiques et socio-économiques de cette population. Mais que savons-nous de certains éléments clés de la vitalité subjective, des perceptions et de la valorisation du fait français dans leur milieu de vie?

Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) mettent en lumière au moins deux éléments clés que partagent la plupart des francophones : un fort sentiment de double identification aux groupes francophone et anglophone et la valorisation de la langue française.

En ce qui a trait au phénomène de l'appartenance identitaire, les résultats de l'EVMLO donnent à penser que les francophones affichent une double identité ethno-linguistique. Ils déclarent en effet dans une proportion de 54 % s'identifier tant au groupe francophone qu'anglophone comparativement à 14 % qui déclarent s'identifier surtout ou seulement au groupe francophone.

Le sentiment d'appartenance et l'identité sont des concepts fort complexes. Une personne peut s'identifier, selon les circonstances, à son pays, à sa langue, à sa culture, etc. Le sentiment de double identification aux groupes francophone et anglophone qui est observé chez les francophones de l'Alberta suggère que, dans bien des cas, l'immersion dans la culture majoritairement anglophone aurait contribué à l'émergence d'un phénomène où se conjuguent à la fois une valorisation et un respect de l'héritage culturel et linguistique francophone et des pratiques langagières qui témoignent d'un vécu au sein d'une culture anglophone ambiante et prédominante. La vérification et l'analyse de cette hypothèse outrepassent toutefois le cadre du présent rapport analytique et les limites de l'EVMLO à cet égard.

Cependant, plusieurs éléments nous permettent d'affirmer que les francophones de l'Alberta accordent une valeur certaine à la langue française. La majorité des Franco-Albertains (57 %) ont en effet déclaré qu'il est important ou très important pour eux de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours. D'autre part, il s'avère également important ou très important pour eux que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté de langue française (62 %), que les services gouvernementaux soient offerts en français (75 %) et que les droits linguistiques soient respectés dans leur province (83 %).

Fait à noter, en examinant le degré d'utilisation de la langue française dans divers domaines, notamment à l'égard des interactions avec les professionnels des services de soins de santé et ceux du système de justice, ainsi qu'à l'égard de l'accès aux principaux véhicules de la culture, on constate un phénomène qui peut paraître de prime abord contradictoire : la valorisation d'une langue ne se traduit pas nécessairement par une forte utilisation de celle-ci. À titre d'exemple, mentionnons que parmi les francophones de l'Alberta qui déclarent qu'il est important ou très important de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours, environ 9 sur 10 déclarent lire les journaux en anglais et plus de 8 sur 10 regardent la télévision, écoutent la radio ou utilisent l'Internet dans cette même langue. Malgré une valorisation affirmée du français, malgré la forte importance qu'on peut lui accorder, la réalité démographique et les dynamiques propres au milieu dans lequel habitent les francophones peuvent entraver l'utilisation de cette langue.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle a recueilli des données sur les perceptions subjectives à l'égard de l'évolution passée et future de la présence de la langue minoritaire dans la municipalité de résidence ainsi que sur la vitalité perçue de la communauté de langue officielle en situation minoritaire. À cet égard, notons que 45 % des francophones estiment que la vitalité de la communauté de langue française dans leur municipalité est faible ou très faible alors que 23 % considèrent qu'elle n'est ni forte ni faible. De plus, lorsqu'on leur a demandé ce qu'il adviendrait de la présence du français dans leur municipalité au cours des dix prochaines années, 19 % des Franco-Albertains ont déclaré que cette présence augmenterait et 45 % ont déclaré qu'elle demeurerait la même, soit un résultat fort similaire à celui obtenu quant à la perception de l'évolution depuis les dix dernières années. Ces résultats donnent donc à penser que les francophones de l'Alberta manifestent une certaine inquiétude à l'égard de la présence de leur langue dans leur municipalité, voire leur province.

Conclusion

Ce portrait démolinguistique des francophones de l'Alberta contient beaucoup d'informations variées sur les caractéristiques, les pratiques et les perceptions de ce groupe linguistique. Que doit-on en retenir? Bien qu'ils ne constituent pas une liste exhaustive des informations clés que contient le présent document, les éléments suivants permettent d'en cerner la vision d'ensemble.

1. La population de langue maternelle française de l'Alberta s'est accrue de 89 % entre 1951 et 2006, passant de 34 200 à 64 800 personnes. L'effectif de cette population a toutefois diminué entre 1981 et 1996. L'accroissement de la taille de la population francophone au cours de la période 1951- 2006 a été beaucoup plus faible que celui de la population de chacun des deux autres groupes linguistiques. De fait, la population de langue maternelle anglaise a quadruplé (un accroissement de 300 %) pour atteindre 2 593 400 en 2006 alors que celle de tierce langue maternelle a plus que doublé (une augmentation de 133 %), totalisant 598 200 personnes en 2006 comparativement à 256 900 en 1951.
2. En Alberta, le recours au critère de première langue officielle parlée ne fait que très peu varier la population francophone, malgré la présence d'allophones. De fait, la part relative de la population de première langue officielle parlée français au sein de l'ensemble de la population de l'Alberta est de 1,9 % (62 790 personnes) et celle de la population ayant le français comme langue maternelle est de 2,0 % (64 750 personnes) (après redistribution égale des réponses multiples).
3. La proportion de personnes dont la première langue officielle parlée est le français au sein de l'ensemble de la population albertaine est de 1,9 %. Près de 7 Franco-Albertains sur 10 résident principalement dans deux divisions de recensement (DR), soit la Division No. 6 (30 % des francophones de la province ou 19 125 personnes) et la Division No. 11 (36 % des francophones de la province ou 22 805 personnes). On retrouve en outre plus de la moitié des francophones de la province dans les villes de Calgary (27 %) et d'Edmonton (24 %).
4. Entre 1971 et 2006, la proportion d'enfants issus d'une famille exogame français-anglais parmi l'ensemble des familles dont au moins un parent est de langue maternelle française a augmenté en Alberta, passant de 45 % à 76 %. À l'opposé, la part des enfants vivant au sein d'une famille endogame dont les deux parents ont le français comme langue maternelle et celle dont les parents forment un couple exogame français-tierce langue ont substantiellement diminué, passant de 37 % et 18 % en 1971, à 17 % et 8 % en 2006, respectivement
5. En raison de l'augmentation de la proportion de couples exogames français-anglais entre 1971 et 2006, on pourrait s'attendre à observer une baisse du taux de transmission de la langue minoritaire (en l'occurrence le français) aux enfants. Or, il est resté plutôt stable. Alors que les enfants de moins de 18 ans issus de couples exogames français-anglais s'étaient vus transmettre le français comme langue maternelle dans une proportion de 5 % en 1971, cette proportion est de 8 % en 2006. On observe également une légère augmentation de la transmission du français aux enfants issus de couples exogames français-tierce langue, de 12 % à 14 % au cours de la même période.
6. Entre 1971 et 2006, la population de langue maternelle française a connu une hausse de 39 % de son effectif, passant ainsi de 46 750 à 64 750 personnes. Néanmoins, ce ne sont pas toutes les cohortes qui ont bénéficié d'un accroissement de leurs effectifs. D'une part, les effectifs des cohortes âgées de moins de 25 ans ont connu des pertes en raison d'une baisse de la fécondité des femmes francophones, en partie due à un indice synthétique de fécondité inférieur au seuil de remplacement des générations. D'autre part, le nombre de personnes âgées de 30 ans ou plus est à la hausse en raison d'une migration importante de la population de langue maternelle française en provenance des autres provinces et territoires et de l'extérieur du pays. Une partie de l'augmentation de l'effectif des personnes âgées s'explique toutefois par le vieillissement de la population et de l'allongement de l'espérance de vie.

7. Au fil des recensements, on a pu constater une augmentation du taux de transferts linguistiques chez les personnes de langue maternelle française en Alberta. Ainsi, en 1971, environ 54 % des Albertains dont le français était la langue maternelle déclaraient parler une autre langue, essentiellement l'anglais, le plus souvent à la maison. Trente-cinq ans plus tard, 69 % des personnes de langue maternelle française déclaraient parler une autre langue que le français le plus souvent au foyer. Presque nulle chez les personnes de langue maternelle anglaise, la proportion de transferts linguistiques est restée stable, se situant à 0,6 % en 1971 et à 0,4 % en 2006. Chez les personnes de tierce langue maternelle, les transferts linguistiques ont diminué au cours des 35 dernières années, passant de 62 % en 1971 à 46 % en 2006. Cette diminution importante est essentiellement le résultat d'une forte croissance de la population immigrée.
8. Dans l'ensemble de l'Alberta, une proportion plus importante de francophones déclarent parler anglais le plus souvent à la maison (transferts linguistiques complets et partiels) que celle des francophones qui déclarent être plus à l'aise en anglais qu'en français. Ainsi, environ 70 % des Franco-Albertains déclarent parler l'anglais le plus souvent à la maison alors que 54 % déclarent être plus à l'aise en anglais qu'en français.
9. En Alberta, la population dont la première langue officielle parlée est le français fait surtout usage de l'anglais dans les deux sphères. L'utilisation prédominante (surtout ou seulement) de l'anglais au foyer a été déclarée par 67 % d'entre eux; 23 % y parlent surtout ou seulement le français. C'est dans les échanges qui ont lieu dans les institutions et les commerces que l'usage de l'anglais est le plus répandu. Ainsi, 96 % de la population ayant le français comme première langue officielle parlée y utilise cette langue de façon prédominante alors que 75 % l'utilise de façon exclusive. Outre les choix linguistiques à la maison et dans les institutions et les commerces, le degré d'utilisation prédominante de l'anglais au sein des réseaux immédiats, au travail et dans la consommation des médias est similaire, variant de 86 % à 90 % selon le domaine. Avec les amis, les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèlent que 78 % des personnes dont le français est l'unique première langue officielle parlée font surtout ou seulement usage de l'anglais.
10. La proportion de personnes qui ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français (7 %) au sein de l'ensemble de la population de l'Alberta en 2006 est plus importante que celle de la population qui a déclaré le français seul ou avec une autre langue comme langue maternelle (2,1 %) ou encore que celle dont le français est la première langue officielle parlée (1,9 %). La part relative d'Albertains ayant la capacité de soutenir une conversation en français varie selon le groupe linguistique. Environ 9 personnes de langue maternelle française sur 10 ont déclaré une connaissance du français. Cette proportion est de 5 % chez les personnes de langue maternelle anglaise et de 4 % parmi les personnes de tierce langue maternelle. Chez ces dernières, 7 % des personnes, pour la plupart des immigrants récents, ont déclaré ne pouvoir soutenir une conversation ni en français ni en anglais.
11. En 2006, environ le tiers des personnes de langue maternelle française (35 %) et de celles dont le français est la première langue officielle parlée (32 %) étaient nées en Alberta. Selon le critère adopté, la proportion de francophones de l'Alberta nés dans une autre province ou un territoire du Canada diffère peu; elle se situait à 54 % chez les francophones de première langue officielle parlée comparativement à 57 % chez ceux ayant le français comme langue maternelle. Un peu plus du quart des personnes de langue maternelle française et de celles dont le français est la première langue officielle parlée sont nées au Québec. En fait, un peu plus du tiers des Franco-Albertains sont natif du Québec ou de l'Ontario. Quant aux personnes nées à l'étranger, des immigrants pour la plupart, ils composaient près de 8 % de la population de langue maternelle française et 14 % de celle dont le français est la première langue officielle parlée.

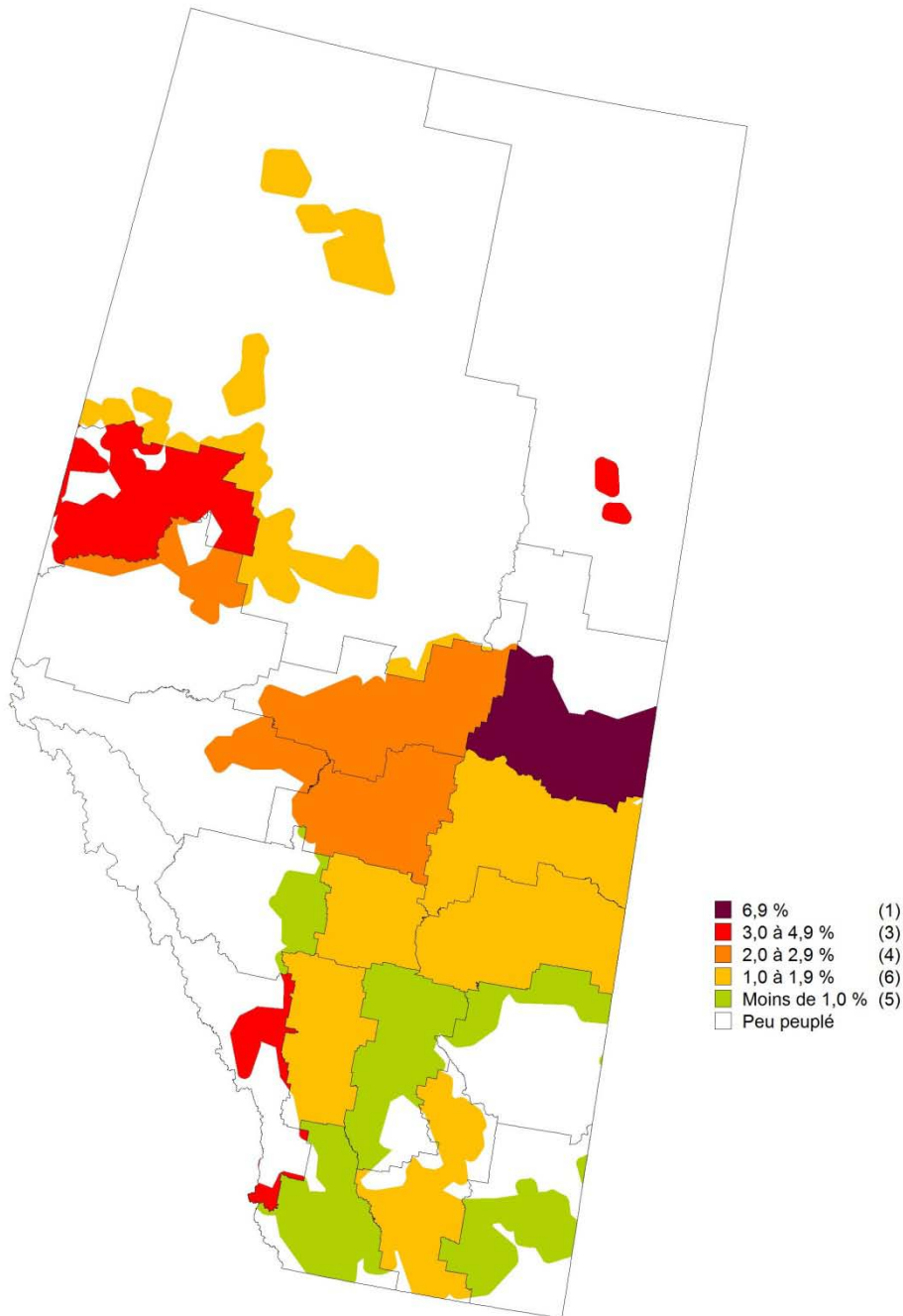
12. L'Alberta reçoit un nombre non négligeable d'immigrants internationaux dont la première langue officielle parlée est le français. En 2006, on dénombrait 7 865 individus de langue française résidant dans la province et nés à l'extérieur du Canada. De l'ensemble de la population immigrante de l'Alberta, une faible proportion avait le français comme première langue officielle parlée. En 2006, cette part relative était de 1,5 %. Néanmoins, le poids relatif de la population immigrante de langue française au sein de la population francophone de l'Alberta représentait 13 % lors du dernier recensement alors que celui de la population immigrante de langue anglaise correspondait à 16 % de la population anglophone.
13. Entre 1981 et 1991, l'Alberta enregistrait un solde migratoire interprovincial négatif, soit une perte nette égale ou supérieure à 25 000 personnes pour chacune des périodes quinquennales. Depuis 1991, la province affiche toutefois un solde migratoire positif, passant d'un gain de 3 600 personnes pour la période 1991-1996 à un gain de 88 200 personnes entre 2001 et 2006. Fait à noter, l'Alberta enregistrait au cours de la période 1996-2001 un gain inégalé de 119 400 personnes, dont 113 900 anglophones et 5 300 francophones.
14. Lors du Recensement de 2006, 15 % des médecins travaillant en Alberta, soit 635 sur un total de 4 265, ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français, alors que 2,5 % déclaraient utiliser le français au moins régulièrement dans le cadre de leur travail. Chez les infirmières, au nombre de 32 215, ces proportions sont de 7 % et 1 % respectivement.
15. Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèlent que la quasi-totalité (97 %) des francophones de l'Alberta indiquent utiliser l'anglais lors des consultations avec les différents professionnels de la santé à propos desquels des renseignements ont été recueillis dans le cadre de cette enquête, soit les médecins de famille, les infirmières, les professionnels de la ligne téléphonique d'information (Info-Santé) et les professionnels des autres endroits fréquentés pour obtenir des soins.
16. Selon le Recensement de 2006, 3 % des policiers de l'Alberta ont déclaré utiliser le français au moins régulièrement au travail. Ce taux est bien inférieur à celui de la capacité de soutenir une conversation en français par les policiers de la province, lequel se situe à 12 %. Il en va de même pour les avocats : leur taux d'utilisation du français au moins régulièrement au travail (1 %) est également beaucoup moindre que la proportion de ceux qui peuvent soutenir une conversation en français, qui est de 17 %.
17. En Alberta, 17 140 enfants de parents francophones étaient inscrits à l'école primaire ou secondaire au moment de cette enquête. Parmi ces enfants, 43 % recevaient un enseignement en français, dont 25 % au sein d'une école française, et 18 % au sein d'un programme d'immersion en français à l'école anglaise. Pour ce qui est du reste des enfants qui étaient inscrits à l'école primaire ou secondaire, 54 % d'entre eux fréquentaient une école de langue anglaise (programme régulier).
18. En 2006, les francophones (20,5 %) et les anglophones (20,3 %) sont aussi nombreux en proportion à détenir un diplôme universitaire équivalent ou supérieur au baccalauréat. Les francophones (18,7 %) sont également proportionnellement aussi nombreux à ne détenir aucun certificat, diplôme ou grade que les anglophones (18,6 %). Toutefois, une proportion un peu plus élevée d'anglophones (23,7 %) que de francophones (20,6 %) détiennent un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
19. Les statistiques de 2006 révèlent que les personnes ayant le français comme première langue officielle parlée ont des revenus moyen et médian supérieurs à ceux des anglophones. Ainsi, les hommes ayant le français comme seule première langue officielle parlée (PLOP) ont un revenu moyen supérieur de 500 \$ à celui des hommes ayant l'anglais comme seule PLOP. On observe un écart plus grand entre ces deux groupes linguistiques en ce qui a trait au revenu médian puisque celui des hommes francophones est de 3 200 \$ supérieur à celui des anglophones. Chez les femmes, les revenus moyen et médian des francophones sont supérieurs à ceux des anglophones de 1 400 \$ et de 2 000 \$ respectivement. Quant aux revenus moyens et médians des personnes ayant le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées, ils sont bien inférieurs à ceux des francophones et des anglophones. Chez la population de double langue officielle parlée, les revenus inférieurs s'expliqueraient par le fait qu'il s'agit essentiellement de personnes immigrantes.

20. En ce qui a trait au phénomène de l'appartenance identitaire, les résultats de l'Enquête sur les minorités de langue officielle donnent à penser que les francophones affichent une double identité ethnolinguistique. Ils déclarent en effet dans une proportion de 54 % s'identifier tant au groupe francophone qu'anglophone comparativement à 14 % qui déclarent s'identifier surtout ou seulement au groupe francophone.
21. La majorité des Franco-Albertains (57 %) ont en effet déclaré qu'il est important ou très important pour eux de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours. D'autre part, il s'avère également important ou très important pour eux que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté de langue française (62 %), que les services gouvernementaux soient offerts en français (75 %) et que les droits linguistiques soient respectés dans leur province (83 %).

Cartes géographiques

Carte 1.1

Pourcentage de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français anglais)²⁷, selon les divisions de recensement, Alberta, 2006

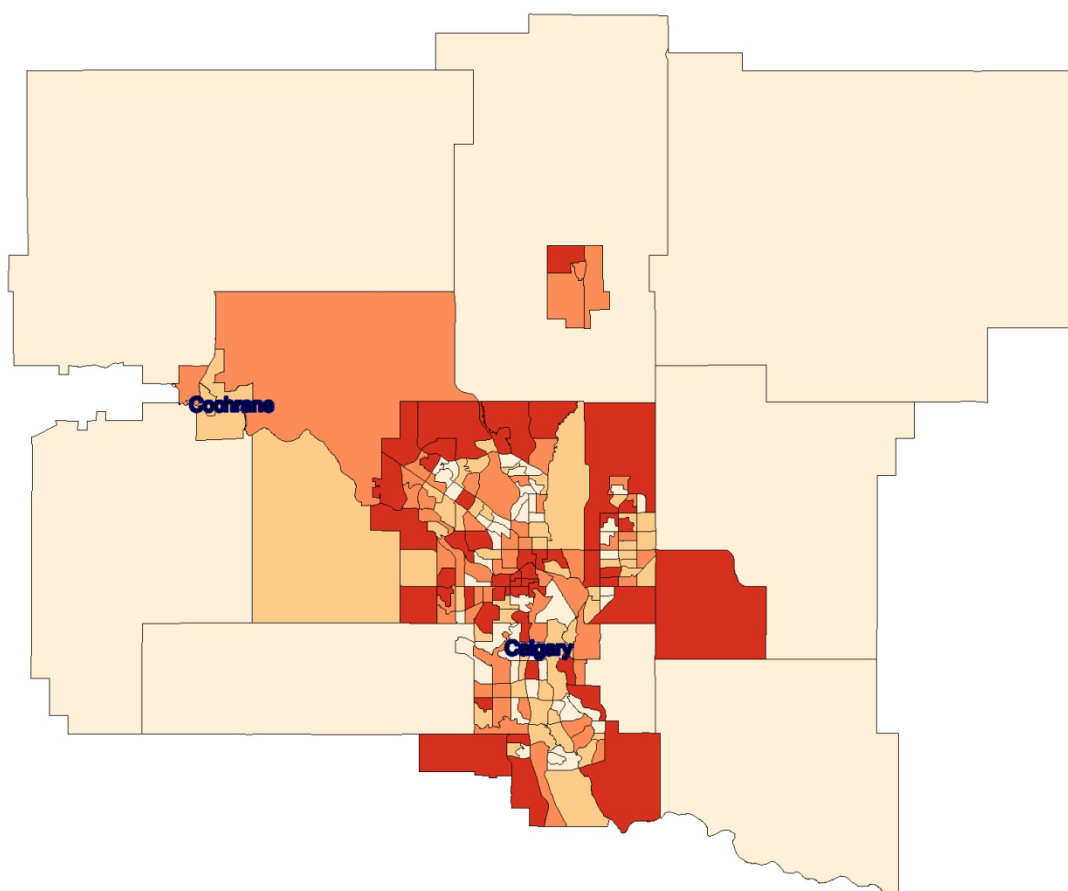


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

27. La répartition aléatoire de la catégorie « français anglais » a été effectuée à l'aide du logiciel SAS (commande RANUNI) de sorte à attribuer environ la moitié de cette catégorie au groupe « français ».

Carte 1.2

Répartition de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français anglais)²⁸ sur le territoire de la région métropolitaine de Calgary, selon les secteurs de recensement de 2006



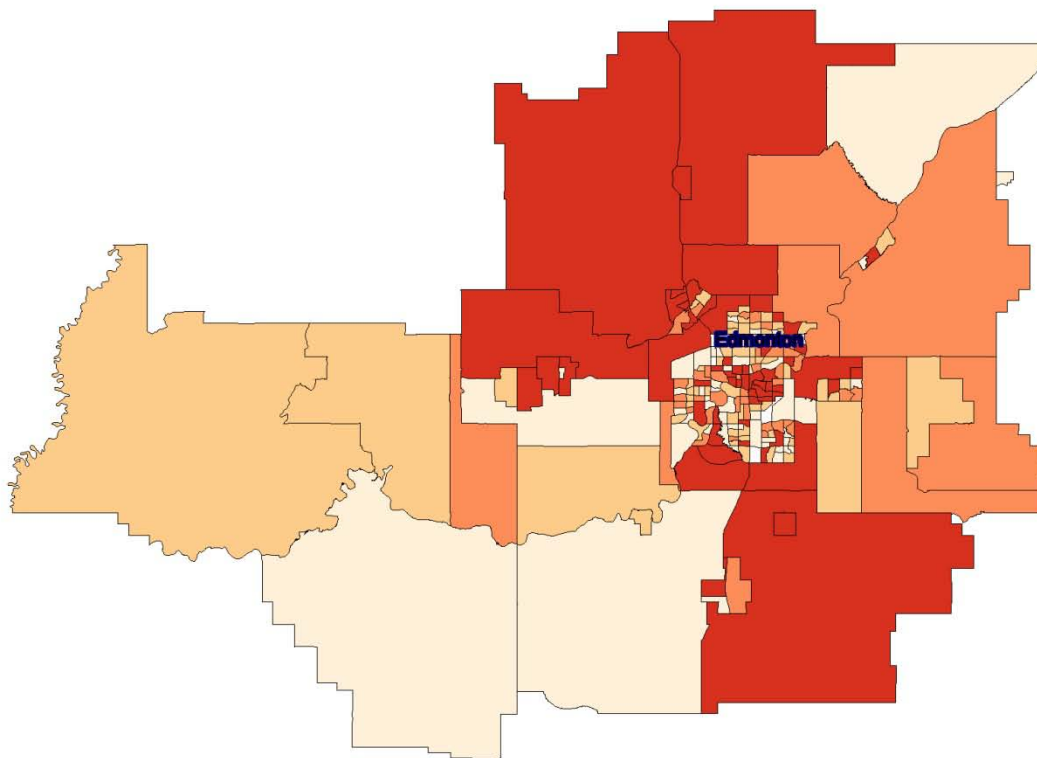
Échelle	Nombre de secteurs	% de la population
■ 0,64 à 1,96 %	(48)	44,8 %
■ 0,44 à 0,64 %	(52)	28,5 %
■ 0,28 à 0,44 %	(24)	17,1 %
■ 0 à 0,28 %	(22)	9,6 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

28. L'échelle sur cette carte se réfère à la population que représente la population francophone d'un secteur de recensement donné au sein de l'ensemble de la population francophone de la région métropolitaine de recensement.

Carte 1.3

Répartition de la population ayant le français comme première langue officielle parlée (avec répartition aléatoire de la catégorie français anglais)²⁹ sur le territoire de la région métropolitaine d'Edmonton, selon les secteurs de recensement de 2006



Échelle	Nombre de secteurs	% de la population
■ 0,54 à 2,46 %	(58)	52,9 %
■ 0,35 à 0,54 %	(49)	21,2 %
■ 0,23 à 0,35 %	(62)	18,3 %
■ 0 à 0,23 %	(55)	7,6 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

29. L'échelle sur cette carte se réfère à la population que représente la population francophone d'un secteur de recensement donné au sein de l'ensemble de la population francophone de la région métropolitaine de recensement.

Annexe A

Tableau A

Population francophone de l'Alberta selon la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006

Division de recensement et subdivision de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Division No. 1	0,9	630
Cypress County	1,1	75
Medicine Hat	0,9	500
Forty Mile County	0,3	10
Redcliff	0,7	35
Division No. 2	1,0	1 345
Warner County	0,3	10
Milk River	1,3	10
Raymond	0,8	25
Lethbridge County	0,3	30
Lethbridge	1,1	820
Coalhurst	1,6	25
Nobleford	1,4	10
Picture Butte	1,6	25
Coaldale	0,7	45
Taber (4802021) MD	0,2	10
Taber (4802022) T	0,2	15
Barnwell	1,6	10
Newell County	0,7	50
Tilley	2,6	10
Brooks	1,9	235
Duchess	1,0	10
Bassano	2,3	30
Division No. 3	0,6	208
Magrath	1,0	20
Cardston	0,3	10
Pincher Creek No. 9	0,9	30
Pincher Creek	1,8	65
Cowley	4,5	10
Willow Creek	0,6	30
Granum	2,4	10
Claresholm	0,7	25
Nanton	0,5	10

Tableau A
Population francophone de l'Alberta selon la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006 (suite)

Division de recensement et subdivision de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Division No. 4	0,4	40
Acadia	1,8	10
Special Area	0,5	10
Hanna	0,4	10
Oyen	1,1	10
Division No. 5	0,9	450
Vulcan County	0,4	15
Champion	2,8	10
Wheatland County	1,2	95
Strathmore	1,3	135
Hussar	4,3	10
Rockyford	2,9	10
Drumheller	1,2	85
Morrin	3,9	10
Kneehill County	1,0	50
Acme	3,1	20
Division No. 6	1,7	19 125
Foothills	1,0	188
High River	0,8	85
Turner Valley	1,3	25
Black Diamond	1,6	30
Okotoks	1,4	235
Rocky View	1,1	363
Calgary	1,7	17 098
Chestermere	1,2	110
Cochrane	1,8	250
Airdrie	1,4	415
Beiseker	1,9	15
Crossfield	0,8	20
Mountain View County	0,8	103
Carstairs	2,3	60
Didsbury	0,6	25
Olds	1,0	70
Sundre	0,4	10

Tableau A
Population francophone de l'Alberta selon la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006 (suite)

Division de recensement et subdivision de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Division No. 7	1,0	385
Provost No. 52	0,6	15
Provost	1,0	20
Hughenden	6,1	15
Coronation	1,5	15
Castor	2,7	25
Stettler County	0,5	25
Stettler	0,6	30
Flagstaff County	0,6	20
Daysland	1,9	15
Killam	1,0	10
Sedgewick	1,1	10
Wainwright No. 61	1,3	45
Wainwright	2,4	125
Irma	4,5	20
Division No. 8	1,2	2 023
Red Deer County	1,1	213
Innisfail	0,8	60
Penhold	2,3	45
Red Deer	1,5	1 233
Sylvan Lake	1,1	115
Norglenwold	3,7	10
Lacombe County	0,6	60
Blackfalds	1,0	45
Lacombe	0,9	90
Alix	1,2	10
Ponoka County	0,5	45
Ponoka	0,7	45
Rimbey	1,4	30
Samson	0,3	10
Division No. 9	0,7	150
Clearwater County	0,6	75
Caroline	2,9	15
Rocky Mountain House	1,1	75

Tableau A
Population francophone de l'Alberta selon la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006 (suite)

Division de recensement et subdivision de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Division No. 10	1,1	910
Camrose County	0,3	20
Rosalind	7,9	15
Bawlf	2,7	10
Camrose	0,7	110
Hay Lakes	2,8	10
Beaver County	1,1	60
Ryley	2,2	10
Minburn County	0,8	25
Vegreville	1,9	100
Mannville	1,3	10
Vermilion River County	0,8	60
Lloydminster (Part)	1,6	250
Kitscoty	1,4	10
Vermilion	0,6	25
Two Hills County	1,1	30
Myrnam	6,1	20
Two Hills	2,4	25
Lamont County	1,0	40
Andrew	6,7	30
Mundare	5,2	35
Chipman	4,2	10
Lamont	1,0	15
Bruderheim	1,2	15

Tableau A
Population francophone de l'Alberta selon la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006 (suite)

Division de recensement et subdivision de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Division No. 11	2,1	22 805
Wetaskiwin County	0,3	35
Wetaskiwin	1,4	160
Ma-Me-O Beach	6,5	10
Millet	1,9	40
Leduc County	2,6	330
Beaumont	5,9	528
New Sarepta	3,7	15
Leduc	1,9	323
Devon	1,2	75
Calmar	0,8	15
Thorsby	1,6	15
Drayton Valley	1,2	80
Brazeau County	0,5	35
Parkland County	1,4	395
Spring Lake	2,0	10
Stony Plain	1,8	215
Spruce Grove	1,5	290
Strathcona County	1,6	1 318
Fort Saskatchewan	1,9	280
Sturgeon County	4,1	765
Edmonton	2,1	15 365
St. Albert	3,0	1 713
Gibbons	2,5	65
Redwater	0,7	15
Bon Accord	2,6	40
Morinville	6,1	405
Legal	16,0	190
Alexander	1,1	10
Division No. 12	6,9	4 098
Cold Lake	7,5	895
Bonnyville	6,7	680
Lakeland County	7,8	495
Bonnyville	8,6	490
Glendon	2,4	10
Pelican Narrows	10,3	15
St. Paul County	11,0	650
Elk Point	2,1	30
St. Paul	11,4	550
Horseshoe Bay	58,1	125
Smoky Lake County	0,6	20
Lac la Biche	4,3	115

Tableau A
Population francophone de l'Alberta selon la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006 (suite)

Division de recensement et subdivision de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Division No. 13	2,0	1 305
Lac Ste. Anne County	1,8	170
Mayerthorpe	2,2	30
West Cove	5,6	10
Onoway	1,1	10
Sunrise Beach	5,9	10
Barrhead County	1,1	65
Barrhead	1,6	65
Westlock County	2,8	195
Woodlands County	1,3	55
Whitecourt	2,7	245
Westlock	2,2	105
Clyde	3,2	15
Thorhild County	0,5	15
Thorhild	2,2	10
Athabasca County	2,7	203
Boyle	3,0	25
Athabasca	0,6	15
Bondiss	7,7	10
Division No. 14	2,6	733
Yellowhead County	2,0	205
Hinton	3,9	375
Edson	1,9	150
Division No. 15	3,8	1 275
Crowsnest Pass	1,7	95
Kananaskis	4,8	20
Bighorn	0,8	10
Canmore	4,8	578
Improvement District	8,3	78
Jasper	4,0	168
Banff	4,7	315
Division No. 16	3,0	1 585
Wood Buffalo	3,1	1 580
Gregoire Lake	8,3	10

Tableau A
Population francophone de l'Alberta selon la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006 (fin)

Division de recensement et subdivision de recensement ¹	Population francophone	
	pourcentage	nombre
Division No. 17	1,7	993
High Prairie	4,1	110
Swan Hills	3,3	55
Northern Sunrise County	18,3	320
Big Lakes	2,6	153
Slave Lake	1,7	115
Opportunity	0,4	10
Lesser Slave River	1,4	40
Nampa	2,8	10
Clear Hills	0,7	20
Northern Lights	0,8	30
Manning	1,0	15
High Level	1,0	40
Mackenzie	0,5	50
Division No. 18	2,0	285
Fox Creek	0,4	10
Grande Cache	3,6	130
Greenview	2,3	128
Valleyview	0,6	10
Division No. 19	4,5	4 438
Grande Prairie County	2,4	425
Beaverlodge	2,2	50
Wembley	2,8	40
Grande Prairie	2,4	1 130
Sexsmith	1,3	25
Peace River	6,4	395
McLennan	19,9	155
Donnelly	41,4	120
Falher	52,7	495
Girouxville	57,9	165
Birch Hills County	9,9	145
Spirit River	2,3	15
Rycroft	2,4	15
Spirit River	1,9	20
Saddle Hills County	2,2	55
Fairview	1,4	45
Peace	0,7	10
Berwyn	2,9	15
Grimshaw	2,0	50

1. Là où le nombre de francophones est le plus élevé.

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Annexe B

Tableau B-1

Proportion de francophones selon l'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique et privée, Alberta, 2006

Langue	Maison		Amis		Réseau immédiat		Travail		Institutions et commerces		Médias	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Français surtout ou seulement ¹	23	8,8	10 ^E	18,4	4	16,5	5 ^E	24,6	x	x	2 ^E	24,4
Anglais et français	9 ^E	18,4	12	13,9	10	14,3	9 ^E	18,7	3 ^E	22,2	8 ^E	17,7
Anglais surtout ou seulement ²	67	3,8	78	3,1	86	1,8	86	2,2	96	0,8	90	1,5
Total	100	0,0	100	0,0	100	0,0	100	0,0	100	0,0	100	0,0

1. Se réfère à la somme des catégories « seulement le français » et « beaucoup plus le français que l'anglais » du questionnaire de l'enquête.

2. Se réfère à la somme des catégories « seulement l'anglais » et « beaucoup plus l'anglais que le français » du questionnaire de l'enquête.
CV coefficient de variation

Nota : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Annexe C

Note sur la construction des indices d'utilisation des langues au quotidien

Les indices utilisés à la section 3 ont été développés de la façon suivante. Qu'il s'agisse de l'utilisation du français ou de l'anglais, dans tous les cas les personnes utilisant seulement la langue majoritaire se voyaient accorder une valeur de 1 alors que celles n'utilisant que la langue minoritaire se voyaient attribuer une valeur de 5. En général, la grande majorité des questions comportaient une échelle à cinq niveaux. Pour certaines questions, il n'y avait que trois catégories possibles : « français », « français et anglais » et « anglais ». La catégorie médiane correspondait alors à une valeur de « 3 ».

Deux approches ont été utilisées pour présenter les résultats portant sur chacun des indices : l'une par niveau moyen d'utilisation des langues, l'autre par catégories linguistiques. La première approche consistait essentiellement à faire la somme des valeurs obtenues à chacune des questions et à diviser cette somme par le nombre de questions auxquelles avaient répondu les répondants. Pour ce qui est de la seconde, nous avons regroupé les « scores » moyens obtenus en cinq catégories. Toutefois, étant donné que les résultats obtenus consistaient en une échelle continue allant de 1 à 5, nous avons identifié des seuils permettant de redistribuer les valeurs parmi chacune des cinq catégories linguistiques suivantes : « Seulement la langue majoritaire », « surtout la langue majoritaire », « autant une langue que l'autre », « surtout la langue minoritaire », « seulement la langue minoritaire ». Les seuils correspondant à chacune de ces catégories sont les suivants : « 1 à 1,49 », « 1,50 à 2,49 », « 2,50 à 3,49 », « 3,50 à 4,49 », « 4,50 à 5,0 ». Bien qu'il n'existe pas de solution parfaite pour effectuer une telle distribution, cette approche a l'avantage de centrer les valeurs de part et d'autre de la catégorie médiane et de restreindre l'étendue des valeurs aux extrémités de l'échelle.

Enfin, l'indice général d'utilisation des langues a été élaboré non pas en faisant la moyenne des valeurs sur l'ensemble des 23 variables, mais en additionnant à la valeur obtenue à la question sur les langues parlées avec les amis, les valeurs moyennes obtenues sur chacun des quatre indices suivants : langues au travail, réseau immédiat, institutions et médias. Une telle approche offre l'avantage de ne pas accorder un poids trop important à un domaine composé de plusieurs questions au détriment d'un autre composé d'un nombre moindre de questions.

Notons enfin que l'information portant sur la langue d'usage au foyer a été utilisée de la même façon que celle portant sur les amis. En utilisant à la fois l'information sur la langue parlée le plus souvent et celle parlée régulièrement, la variable ainsi créée est composée des mêmes cinq catégories explicitées ci-haut.

Annexe D

Description de l'indice de concentration

Aire de diffusion : L'aire de diffusion est une petite unité géographique relativement stable. Toutes les aires de diffusion comptent à peu près le même nombre d'habitants, soit de 400 à 700 personnes. Pour une définition complète, consultez le dictionnaire du Recensement de 2006.

La **définition de la concentration** tient compte à la fois de la proportion et de l'effectif de la minorité de langue officielle au sein de l'aire de diffusion. Une forte concentration du groupe minoritaire est établie lorsque la population francophone au sein d'une aire de diffusion est soit égale ou supérieure à 50 % de l'ensemble de la population soit égale ou supérieure à 200 personnes. Une concentration moyenne désigne une situation où la proportion est égale ou supérieure à 10 % mais inférieure à 50 % et l'effectif est égal ou supérieur à 50 anglophones, mais inférieur à 200 personnes. Finalement, la concentration des francophones est dite faible lorsque leur proportion au sein de l'aire de diffusion est inférieure à 10 % ou que leur nombre est inférieur à 50 personnes.

Une fois la classe de concentration (c'est-à-dire faible, moyenne ou forte) attribuée à la population francophone de chaque aire de diffusion d'une municipalité donnée (ou subdivision de recensement), nous avons choisi d'attribuer à la population francophone de cette municipalité la classe (ou niveau) de concentration au sein de laquelle on retrouve la plus forte proportion de la population minoritaire. Le total qui représente la plus grande fraction de la population francophone totale de la municipalité nous indique la classe de concentration attribuée aux francophones de cette municipalité. En d'autres mots, lorsqu'on affirme que 87,3 % des francophones vivant en Alberta sont faiblement concentrés au sein de leur municipalité de résidence, cela signifie que 87,3 % d'entre eux résident dans des municipalités où, dans la majorité des cas, soit leur nombre est inférieur à 50 personnes soit leur proportion est inférieure à 10 % de la population au sein de l'aire de diffusion où ils résident.

Références

- Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA), (2011), *Historique*, <http://www.ajefa.ca/apropos/historique.php> (site consulté le 21 juillet 2011).
- Blaser, Christine, (2009), *Professionnels de la santé et minorités de langue officielle au Canada : 2001 et 2006*, produit n° 91-550-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 60 pages.
- Brockington, Riley, (2009), *Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 2000-2001 à 2006-2007*, n° 78, produit n° 81-595-M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 55 pages.
- Corbeil, Jean.-Pierre, (2003), « Les groupes linguistiques au Canada : 30 ans de scolarisation », *Tendances Sociales Canadiennes*, n° 71, hiver 2003, produit n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, pages 9 à 14.
- Corbeil, Jean-Pierre, Grenier, Claude et Sylvie Lafrenière (2007), *Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle – 2006*, produit n° 91-548-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 169 pages.
- Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française, (2007), *Éducation française en Alberta*, <http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-190/%C3%89ducation%20fran%C3%A7aise%20en%20Alberta> (site consulté le 21 juillet 2011).
- Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA), (2009), *Profil de la communauté francophone de l'Alberta*, <http://www.fcfa.ca/profils> (site consulté le 24 janvier 2011).
- Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta, *Historique*. http://www.ecolefrancophone.ca/fr/Historique_28.html (site consulté le 21 juillet 2011).
- Houle René et Jean-Pierre Corbeil, (2010), *Portrait statistique de la population immigrante de langue française à l'extérieur du Québec (1991 à 2006)*, produit n° 89-641-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 106 pages.
- Frenette, Marc et René Morissette, (2003), *Convergeront-ils un jour? Les gains des travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des deux dernières décennies*, Recherches analytiques document n° 215, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- Lachapelle, Réjean 1988, « Évolution des différences de fécondité entre les groupes linguistiques au Canada » *Tendances sociales canadiennes*, n° 10, produit no 11-008-F au catalogue de Statistique Canada, p. 2 à 8.
- Lachapelle, Réjean et Jean-François Lepage, (2011), *Les langues au Canada : Recensement de 2006*, Ottawa, Patrimoine Canadien et Statistique Canada, 209 pages.
- Lord, Bernard, (2008), *Rapport sur les consultations du gouvernement du Canada sur la dualité linguistique et les langues officielles*, Ottawa, 49 pages.
- Martel, Angéline, (1991), *Les droits scolaires des minorités de langue officielle au Canada : de l'instruction à la gestion*, Commissariat aux langues officielles, Ottawa, 409 pages.
- Ministère de la Justice Canada, (2011), *Chapitre 1 : Historique des droits linguistiques au Canada*, <http://www.justice.gc.ca/fra/pi/franc/enviro/1.html> (site consulté le 21 juillet 2011).
- Oreopoulos, Philip, (2006), *Législation canadienne de l'école obligatoire et incidence sur les années de scolarité et le futur revenu du travail*, no 251, produit no 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 44 pages.

Picot, Garnett et Feng Hou, (2003), *La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada*, document n° 198, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Rothwell, Neil et Martin Turcotte, (2006), « L'influence de la scolarité sur l'engagement communautaire : différences entre les régions rurales et urbaines du Canada ». *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes au Canada*, vol. 7, n°1, juillet, produit n° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 18 pages.

Statistique Canada, (1989), *Estimations de la population selon la première langue officielle parlée*, produit n° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Zietsma, Danielle (2007), *Les immigrants sur le marché du travail en 2006 : premiers résultats de l'enquête sur la population active du Canada*, Série d'analyse de la population active immigrante, n° 1, produit n° 71-606-XIE au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 28 pages.